

UNIVERSITE DE YAOUNDÉ I  
\*\*\*\*\*  
CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET  
ÉDUCATIVES  
\*\*\*\*\*  
UNITÉ DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
\*\*\*\*\*  
DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE  
\*\*\*\*\*



UNIVERSITE OF YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
POSTGRADUATE SCHOOL  
FOR THE SOCIAL AND  
EDUCATIONAL SCIENCES  
\*\*\*\*\*  
DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR  
SOCIAL SCIENCES  
\*\*\*\*\*  
DEPARTMENT OF GEOGRAPHY  
\*\*\*\*\*

## LA CACAOCULTURE ET SON IMPACT DANS LE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES POPULATIONS DE L'ARRONDISSEMENT DE NTUI AU CAMEROUN

*Mémoire rédigé et présenté pour l'évaluation partielle en vue de l'obtention d'un diplôme  
de Master en Géographie*

**Spécialisation : Dynamique de l'Environnement et Risques**

**Option : Marginalité et stratégie de développement dans les pays du Sud**

PAR :

**NTIENJOM ATIDJI PATRICIA**

*Licence en géographie  
10L397*

SUPERVISEUR :

**Pr. Moïse MOUPOU**  
*Université de Yaoundé I*



*Année Académique : 2021-2022*

# DÉDICACE

À

Mon feu père, NTIENJOM Emmanuel

Et à ma mère, MBANDI Rosette

# SOMMAIRE

<b>DÉDICACE.....</b>	<b>i</b>
<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>ii</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>iii</b>
<b>LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....</b>	<b>iv</b>
<b>LISTE DES FIGURES.....</b>	<b>v</b>
<b>LISTE DES PLANCHES.....</b>	<b>vi</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>vii</b>
<b>LISTE DES PHOTOS.....</b>	<b>viii</b>
<b>RESUME.....</b>	<b>ix</b>
<b>ABSTRACT.....</b>	<b>x</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 : FACTEURS EXPLICATIFS DE PRODUCTION CACAOYÈRE DANS LA LOCALITÉ DE NTUI.....</b>	<b>23</b>
<b>CHAPITRE 2 : ACTEURS, LOGIQUES ET PROBLÈMES DE LA FILIÈRE CACAOYÈRE DANS LA LOCALITÉ DE NTUI.....</b>	<b>37</b>
<b>CHAPITRE 3 : RENTABILITÉ ET IMPACTS DE LA PRATIQUE CACAOYÈRE SUR LE DÉVELOPPEMENT DANS L'ARRONDISSEMENT DE NTUI.....</b>	<b>50</b>
<b>CHAPITRE 4 : CONTRAINTES A LA PRATIQUE CACAOYÈRE A NTUI, SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX ORIENTATIONS STRATÉGIQUES.....</b>	<b>72</b>
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>87</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>98</b>
<b>TABLE DE MATIÈRES.....</b>	<b>117</b>

## REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail de recherche, qu'il nous soit permis d'exprimer nos sincères remerciements envers tous ceux qui ont apporté leur contribution morale, financière et matérielle, aussi modeste soit-elle, pour la réalisation de ce mémoire de fin de parcours en vue de l'obtention d'un Master en géographie.

Ce travail a été possible grâce aux précieux encouragements et conseils du Pr MOUPOU Moïse, qui a accepté de nous encadrer et n'a ménagé aucun effort pour qu'il soit conduit à son terme malgré ses multiples occupations. Qu'il trouve ici la marque de notre humble sentiment de gratitude ainsi que l'expression de notre reconnaissance indicible.

Nous remercions les enseignants du Département de Géographie qui, en véritables pionniers de Master, ont su nous apporter leurs soutiens et leurs encouragements.

Nos remerciements vont également à l'endroit de toutes les autorités de l'Université de Yaoundé 1, au Dr BAMBOYE Gilbert pour son soutien inlassable, au Dr FOFIRI NZOSSIE Éric Joël pour ses conseils et ses encouragements.

A mon mari YETNA Marcel Cyrille, pour son soutien et ses encouragements qui m'ont permis de surmonter bien des difficultés et d'arriver jusqu'au bout de ce Master. Qu'il trouve dans ce travail un réel motif de satisfaction.

Notre gratitude est également exprimée à l'endroit de mon fils YETNA Marcel Cyrille Ronald pour ses encouragements et son soutien et à mes frères ABOH OUSMANOU Julien Armel, ANABA Calvin David.

Nous tenons aussi à remercier chaleureusement Monsieur FOU DA Longin, Chef d'Agence Ets NDONGO ESSOMBA Ntui pour son soutien, Monsieur ZANKIA. N. Olivier pour le suivi et l'orientation de ce travail de recherche.

Merci à tous ceux qui de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de ce travail de recherche et que nous ne pouvons citer nommément.

## LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

<b>ANADER :</b>	:	Agence Nationale pour le Développement Rural
<b>CCC</b>	:	Conseil du Café et du Cacao
<b>CICC</b>	:	Conseil Interprofessionnel du Café et du Cacao
<b>CIRAD</b>	:	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
<b>CNUCED</b>	:	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
<b>COPAL</b>	:	Alliance des Pays producteurs du Cacao
<b>DSRP :</b>	:	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
<b>FAO</b>	:	Food and Agriculture Organization
<b>FCFA</b>	:	Franc des Colonies Françaises Africaines
<b>FOB</b>	:	Free On Board
<b>FODECC</b>	:	Fonds de Développement des filières Cacao et Café au Cameroun
<b>FONADER</b>	:	Fonds National de Développement Rural
<b>IDE</b>	:	Investissements Directs Etrangers
<b>INS</b>	:	Institut National de la Statistique
<b>IRAD</b>	:	Institut de Recherche Agronomique pour le Développement
<b>MINADER</b>	:	Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural
<b>MINCOMMERCE</b>	:	Ministère du Commerce
<b>MINEFI</b>	:	Ministère des Finances
<b>MINEPIA</b>	:	Ministère de l’Elevage, des Pêches et des Industries animales
<b>MINRESI</b>	:	Ministère de la Recherche Scientifique et de l’Innovation
<b>OIC</b>	:	Organisation Internationale du Cacao
<b>OIT</b>	:	Organisation Internationale du Travail
<b>ONCC</b>	:	Office national du Café et du Cacao
<b>ONCPB</b>	:	Office National de Commercialisation des Produits de Base PIB Produit Intérieur Brut
<b>PFNL</b>	:	Produits Forestiers Non Ligneux
<b>PIB</b>	:	Produit Intérieur Brut

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1:</b> Localisation de la zone d'étude .....	4
<b>Figure 2:</b> Pluviométrie de la zone d'étude y compris Talba et Obala .....	24
<b>Figure 3:</b> Illustration des deux bassins de production de cacao du grand- Sud et les conditions écologiques associées (température, précipitation et altitude) .....	26
<b>Figure 4:</b> Répartition des formations végétales du grand - Sud .....	28
<b>Figure 5:</b> répartition des ménages enquêtés dans la localité de Ntui .....	31
<b>Figure 6:</b> les acteurs institutionnels et non institutionnels de la filière cacaoyère .....	37
<b>Figure 7:</b> Catégorie des producteurs en fonction du système de production .....	39
<b>Figure 8:</b> Données croisées de l'âge des producteurs dans le domaine du cacao .....	39
<b>Figure 9:</b> Répartition des producteurs ménagers en fonction de leur niveau d'étude .....	40
<b>Figure 10:</b> Répartition des facteurs aggravant le problème lié sous information sur le prix de vente du cacao .....	46
<b>Figure 11:</b> Appréciation des outils de travail des planteurs .....	47
<b>Figure 12:</b> Type de main d'œuvre employé dans les plantations de cacao .....	51
<b>Figure 13:</b> Impact économique de la pratique cacaoyère .....	53
<b>Figure 14:</b> Appréciation des revenus des populations .....	56
<b>Figure 15:</b> Mutations spatiales à Ntui entre 1990 - 2000 .....	65
<b>Figure 16:</b> Mutation du couvert végétal nature liée l'occupation du sol par l'homme entre 1990 - 2000 .....	65
<b>Figure 17:</b> Mutation du couvert végétal nature liée l'occupation du sol par l'homme entre 2000 - 2020 .....	66
<b>Figure 18:</b> mutations spatiales à Ntui entre 2000- 2020 .....	67
<b>Figure 19:</b> Synthèse sur l'évolution, occupation et mutations spatiales à Ntui entre 1990-2000 .....	68

## LISTE DES PLANCHES

<b>Planche 1:</b> Direction et magasin d'entrepôt du cacao OLAM-CAM dans la ville de Ntui.....	35
<b>Planche 2:</b> État de santé du cacaoyer dans différents vergers .....	42
<b>Planche 3:</b> Images factuelles du marché de la débrouillardise dans la localité de Ntui .....	54
<b>Planche 4:</b> Rôle déterminant de la femme dans le circuit de production du cacao .....	54
<b>Planche 5:</b> Construction des maisons rurales typique de celle de la ville.....	55
<b>Planche 6:</b> Adduction d'eau potable dans la zone d'étude par les producteurs et certaines élites .58	
<b>Planche 7:</b> Exemples de quelques maisons rurales précaires et aggravant la sécurité sanitaire (paludisme).....	59
<b>Planche 8:</b> Aménagement de la voirie et la construction du pont sur le Nachtigal par le MINPAP/DGMPI/ commune de Ntui. ....	61
<b>Planche 9:</b> Quelques infrastructures socio collectifs de base disponible et fonctionnelle dans la zone d'étude .....	63
<b>Planche 10:</b> Destruction, dégradation et pollution de l'environnement par les cacaoculteurs.....	75
<b>Planche 11:</b> Différentes techniques de séchage des fèves de cacao .....	76

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1:</b> Tableau montrant les lieux de la recherche documentaire .....	17
<b>Tableau 2:</b> Tableau sur le calcul des fiches à administrer et par zone .....	21
<b>Tableau 3:</b> Station météorologique de Ntui (°C) de 1985- 2015 .....	25
<b>Tableau 4:</b> Données croisées des origines et le niveau de vie des ménages enquêtés .....	33
<b>Tableau 5:</b> Récapitulatif des données croisées issues des enquêtes sur le terrain.....	40
<b>Tableau 6:</b> Nouvelles voies tertiaires aménagés ou en cours d'aménagement dans l'arrondissement de Ntui .....	61
<b>Tableau 7:</b> Matrice d'analyse de la politique du cacao au Cameroun.....	70

## LISTE DES PHOTOS

<b>Photo 1:</b> Profil de sol ferrallitique pris à l'entrée du village Nguette.....	27
<b>Photo 2:</b> Exemple des microfinances d'accompagnement des cacaoculteurs .....	36
<b>Photo 3:</b> Chargement d'un stock de cacao sur une semi-remorque .....	43
<b>Photo 4:</b> Pépinière de cacaoyers sous ombrage naturel.....	74

## RESUME

Dans les pays en voie de développement en général et au Cameroun en particulier, les cultures d'exportation occupent une place de choix dans la rentrée de devises, et comme source principale de revenus directs des paysans. C'est dans ce sillage que s'inscrit la présente étude sur le thème : « La cacaoculture et son impact dans le développement de la localité de Ntui au Cameroun ». L'objectif principal ayant guidé cette étude est celui de montrer que la cacaoculture contribue significativement au développement socio-économique et infrastructurel de l'arrondissement de Ntui. Avec pour hypothèse principale qui stipule que la cacaoculture améliore le niveau de vie et le quotidien des populations de l'arrondissement de Ntui. Pour mettre en exergue cette hypothèse, nous avons fait recours à une démarche hypothéticodéductive et participative. Ceci étant, nous avons utilisé un questionnaire semi quantitatif, administré à 225 producteurs, ménages, sexes confondus échantillonnés dans le cadre de cette étude. Après l'analyse et le traitement des données obtenues grâce aux logiciels statistiques SPSS18 et Excel, nous avons pu obtenir le résultat général selon lequel, la ressource procurée par la culture du cacao participe à plus 75% à la résolution des besoins de base des populations de localité de Ntui. Il faut d'ailleurs noter que sur ce point, un lien de corrélation fort existe entre la pratique cacaoyère et le développement socio-économique et infrastructurel de Ntui. C'est d'ailleurs la principale source de la rentabilité économique de ladite communauté car elle représente 40% des recettes fiscales communales pour ce qui est de l'impact économique. En ce qui concerne l'impact social, la cacaoculture au sein de cet espace géographique camerounais procure de l'emploi aux jeunes scolarisés et non scolarisés, elle est vectrice de l'émergence des activités non agricoles qui contribuent de manière directe ou indirecte à l'animation de la localité. Elle contribue ainsi à la réduction du chômage, au recul de la criminalité via la scolarisation des enfants par le bénéfice issu de cette culture, à l'intégration et l'insertion des populations originaires ou déplacés de cette zone. Au plan environnemental, l'impact de la cacaoculture n'est plus à démontrer car elle entretient une relation de dépendance avec les autres aires végétatives, elle participe également à l'élaboration du cycle carbone et assure le transit végétatif caractérisé par l'alternance des strates forestières sempervirentes aux savanes arbustives. Ainsi dans l'ordre des stratégies et des recommandations devant booster durablement cette pratique afin de faciliter le plein épanouissement des populations et le développement intégré de la commune de Ntui, nous avons dans ce travail proposé une grille de solutions en fonction des acteurs et de leur niveau d'intervention. Une fois ces solutions implémentées, nous sommes convaincus que Ntui peut occuper une place de choix à l'échelle nationale et internationale des zones de production de cacao de qualité et de quantité, un atout pour accentuer son développement multisectoriel. **Mots clés** : cacaoculture, acteurs, producteurs, développement socio-économique, développement local.

## ABSTRACT

In developing countries in general, and in Cameroon in particular, export crops play an important role in the foreign exchange and are the main source of direct income for farmers. It is in this context that the present study on the theme: "cocoa farming and impact on the development of the locality of Ntui" is being conducted. The main objective guiding this study is to show that cocoa farming contributes significantly to the socio-economic and infrastructural development of Ntui Sub-Division. The main hypothesis is that cocoa farming improves the people in the Ntui Sub-Division. To highlight this hypothesis, we used a hypothetical-deductive and participatory approach. This being the case, we used a semi-quantitative questionnaire, administered to 225 cocoa producers of both sexes sampled in the framework of this study. After analyzing and processing the data statistical software, we were able to obtain the general result that the resource provided by the practice of cocoa cultivation contributes to more than 75% resolving the basic needs of the population of the Ntui locality. In this respect, it is important to note the strong correlation between cocoa production, socio-economic and infrastructural development of Ntui. Infact, it is the main source of economic profitability for the said community, as it represents 40% of communal tax revenue in terms of economic impact. As far as the social impact is concerned, cocoa farming in this geographical area of Cameroon provides employment for young people, both in and out of school, and is a vector for the emergence of non-agricultural activities which contribute directly or indirectly to the animation of the locality It thus contributes to the reduction of unemployment and criminality through the schooling of children as a result of the benefit of this crop, to the integration and insertion of the native or displaced populations of this area. Thus, the strategies and recommendations to sustainably boost this practice in so as to facilitate the full blossoming of the population and the integrated development of Ntui municipality, we proposed of solutions according to the actors and their level of intervention. Once these solutions are implemented, we are convinced that Ntui can occupy a place of choice on the national and international scale quality and quantity cocoa production zones, an asset to accentuate its multisectoral development. Keywords: practice, cocoa farming, actors, producers, socio-economic development, local development.

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le cacao, fruit appartenant à la famille des cultures de rente. C'est « l'une des espèces cultivées commercialement pour la production des graines destinées à la préparation du chocolat ou à l'extraction du beurre de cacao » Braudeau (1969). La culture du cacao a été initiée en Amérique il y a environ 2000 ans par les Mayas. Les fèves étaient utilisées à la fois comme produit de consommation et comme moyen de l'échange d'où ses origines économiques. Dès la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, le cacaoyer est cultivé dans la plupart des régions tropicales de l'Amérique Centrale et du Sud ainsi que dans les Antilles. Au milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle, les plantations de cacaoyers dans le nouveau monde connaissent une croissance rapide. (Trinidad, Jamaïque, Haïti).

En 1754, il est introduit au Brésil précisément à Bahia. Les Espagnols, les hollandais et les portugais introduisent cette culture dans tous leurs territoires d'outre-mer, du Sud-Est asiatique d'une part, dans les îles de Fernando Pô (aujourd'hui Malabo), Sao Tomé et Príncipe d'autre part. Enfin le cacaoyer est introduit il y a un peu plus d'un siècle sur le continent africain (Braudeau 1969).

Avant d'être introduit dans le nouveau monde, le cacao n'avait jamais joué le rôle dominant parmi les produits tropicaux tels que le coton, la canne à sucre. C'est l'Afrique qui va assurer la plus grande partie de sa production dès son introduction dans le continent à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les pays africains comme la côte d'ivoire, le Ghana, le Nigeria, le Cameroun, etc. figurent parmi les plus grands producteurs de cacao dans le monde.

En ce qui concerne le Cameroun, l'économie cacaoyère est introduite dans la forêt équatoriale camerounaise au début du XX<sup>ème</sup> siècle par les Allemands et a été pérennisée par les français. Dès 1920, elle insère les pays de la forêt équatoriale dans le courant des échanges internationaux pratiqués à l'époque allemande ; sa culture a été imposée par les français qui tiraient des revenus substantiels (Etere, 2008).

Après l'indépendance du Cameroun, soucieux d'assurer et de consolider le développement du pays, le gouvernement encourage la culture du cacao à travers des mesures incitatives et promotionnelles telles que :

- L'octroi des subventions pour acquérir des intrants agricoles ;
- La création des caisses de stabilisation pour limiter les effets de la fluctuation des prix de cacao au niveau des marchés internationaux.

- La création de l'Office National de Commercialisation des Produits de Base
- La garantie du prix du kilogramme du cacao
- La prime honorifique aux meilleurs planteurs.

Par ces mesures, les planteurs acquièrent une aisance matérielle et une dignité sociale (scolarisation des enfants, acquisition des biens mobiliers, véhicules...). Dans le même sillage, le cacao régularise les rapports sociaux entre les générations d'individus : le cacao devient un élément d'héritage (Santoir 1997). Dans le même ordre d'idée, Courade 1994 et Leplaideur (1997) qualifient respectivement le cacao de « marqueur de terre » « d'épargne sur pied » pour les paysans du grand forestier. Weber (1997) va plus loin en affirmant que le cacao est un patrimoine que l'homme peut hériter et transmettre aux générations futures.

Mais au début des années 1990, la crise économique entraîne le déclin des produits de rente sur le marché international. Les politiques d'ajustement internes adoptées par l'Etat Camerounais au lendemain de ce marasme économique ont d'énormes répercussions sur la politique agricole camerounaise (ELONG, 2011). Concernant la culture du cacao nous notons l'abandon de nombreuses surfaces cultivées, la suppression des subventions de l'Etat, l'arrêt partiel des travaux d'entretien des routes rurales permettant d'écouler la production (Elong ,2011).

Cependant, le prix du kilogramme de cacao en chute permanente et la dévaluation, contrairement aux espoirs, a plus tôt accéléré sa dégradation. L'Etat camerounais se désengage alors du secteur cacao. Les cacaoculteurs qui comprennent alors que « l'âge d'or » (Santoir 1997) du cacao était fini, se reconvertissent vers d'autres activités économiques telles que la culture du palmier à huile, le vivrier marchand, la diversification agricole en accordant ainsi de moins en moins d'importance au cacao.

Pendant que les paysans s'activent encore à ces activités de reconversion, l'économie camerounaise se redresse progressivement. La croissance apparaît à l'horizon, et le pays s'engage à relancer la production cacaoyère. On parle alors de l'économie cacaoyère moderne (Elong, 2011) pilotée par la SODECAO avec l'implication de « l'élite urbaine » et « la dynamique participative » (Elong, 2011.) des populations rurales, pierre angulaire de la production cacaoyère au Cameroun. Au moment où le gouvernement camerounais est en train de relancer la filière cacao/café, il se pose un problème de réadaptation des paysans qui s'étaient déjà engagés à la diversification agricole. En fait, ils n'arrivent pas à opérer un choix entre la diversification et la cacaoculture moderne. La recherche des stratégies de réadaptation des paysans à la culture du cacao dans un contexte de

diversification devient préoccupante au point où nous avons décidé de mener cette étude sur les stratégies de réadaptations paysannes dans le bassin de cacaoyer en cours de relance de Kela.

### ➤ **Justification de la recherche**

En raison de la forte pression foncière qui caractérise certaines zones comme la Lékié, des mouvements migratoires sont apparus au début des années 1980 vers le Mbam et Kim où de nombreux exploitants sont allés à la conquête de nouvelles terres pour créer leurs vergers de cacaoyers. En 2003, une étude a été menée dans cette zone de « front pionnier ». 287 exploitants agricoles ont été interrogés afin de caractériser leur système de production et leur système de cacaoculture.

La population sans cesse croissante, la fluctuation du prix d'achat de cacao marchand aux producteurs, le gain de valeur commerciale de certains PFNL (Produits Forestiers Non Ligneux), la pression sur les agro forêts à base de cacao rendent urgent la réflexion sur les potentialités, les richesses et l'impact de la cacaoculture dans le processus d'amélioration des conditions de vie du producteur et de sa famille.

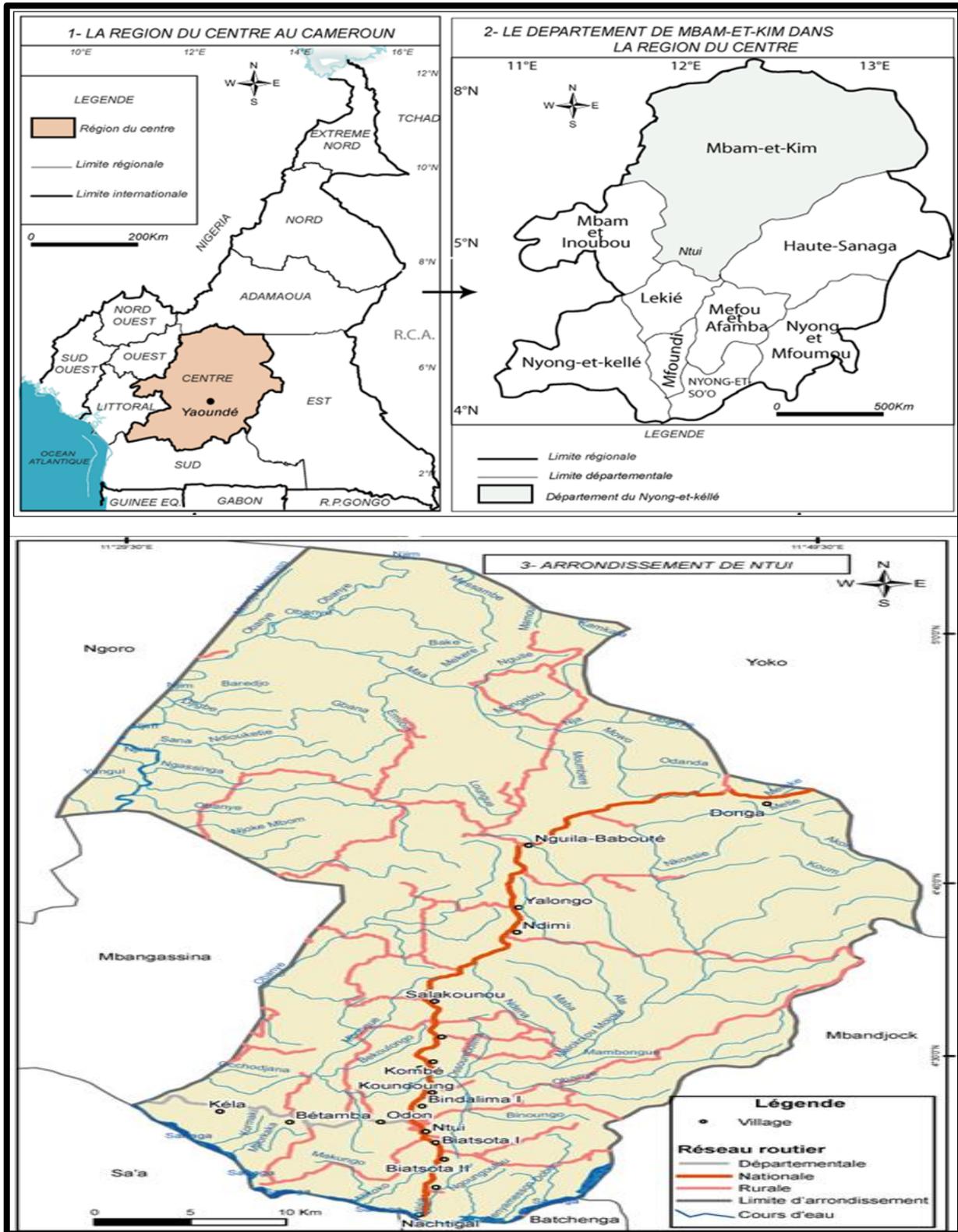
Le choix de la zone d'étude quant à elle, a été guidé par l'existence d'organisations de producteurs de cacao viables (Coopérative, Association ou GIC), volontaires et susceptibles de devenir des interlocuteurs privilégiés des chercheurs impliqués dans l'opération de recherche. De plus, cette zone de production a été identifiée en fonction du découpage administratif et de manière à couvrir un maximum de diversité (histoires des cacaoyères, conditions pédoclimatiques, végétations et reliefs).

## **I. DELIMITATION DU SUJET**

### **I.1. Délimitation spatiale**

Située dans le département du Mbam et Kim, région du Centre et à 100 km de Yaoundé avec une superficie de 1 650 km<sup>2</sup>, la Commune de Ntui (figure 1) s'étend entre 4°20'0" et 8°10' latitude Nord et à 11°10 et 13°80 longitude Est avec une population estimée d'après les résultats du dernier recensement de la population à 20.000 habitants ; elle compte 27 villages avec trois chefferies de 2<sup>ème</sup> degré) Elle est limitée :

- Au Nord par la commune de Yoko du Département du Mbam et Kim ; (176 km) ;
- Au Sud par la commune de Batschenga du Département de la Lékié (20 km) ;
- À l'Ouest par la commune de Sa' a du Département de la Lékié (37 km) ;
- À l'Est et au Nord-est par la Sanaga.



Source : PCD de Ntui et adapté par NTIENJOM ATIDJI PATRICIA

**Figure 1:** Localisation de la zone d'étude

## **I.2. Délimitation temporelle**

La cacaoculture a bénéficié depuis un certain temps d'une pléthore de programmes visant à relancer ce secteur. Ainsi, cette étude couvrira la période allant de 2000-2020. Le choix de cette tranche temporelle est lié au fait que l'année 2000 marque le lancement de la phase expérimentale de la cacaoculture moderne dans l'arrondissement de Ntui. En plus c'est au cours de cette période qu'on entre de plein-pied dans le programme dit phase de l'opérationnalisation de la cacaoculture moderne. Durant cette phase, la production cacaoyère connaît une expansion considérable dans l'arrondissement de Ntui.

## **III-PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE**

Après la seconde guerre mondiale, l'objectif assigné à l'agriculture mondiale est l'augmentation de la productivité par unité de surface afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et dégager des surplus commercialisables susceptibles de contribuer à l'équilibre des balances commerciales (Griffon, 1999). L'atteinte de cet objectif a entraîné l'intensification importante des modes de conduite des différentes cultures tempérées par le recours à une forte mécanisation, l'utilisation massive d'intrants, notamment d'engrais et de produits phytosanitaires de synthèse et une simplification des systèmes de culture où la plupart des espaces sont conduits en culture pure.

Quelques chiffres illustrent en effet l'évolution de la production mondiale de cacao depuis presque deux siècles. En 1830, 10000 tonnes de cacao sont produites en totalité en Amérique tropicale. En 1900, la production mondiale de cacao atteint 115000 tonnes dont 17% proviennent de l'Afrique. En 1964, elle atteint 1.528.000 tonnes dont 78% sont produites en Afrique. Actuellement, la production africaine de cacao est évaluée à 2,6 millions de tonnes pour une production mondiale de cacao qui oscille entre 3,7 et 3,4 millions de tonnes (Anon, 2010). Les trois quarts  $\frac{3}{4}$  de la production mondiale de cacao proviennent en fait de quatre pays d'Afrique : la Côte d'Ivoire avec 1,3 million de tonnes<sup>1</sup>, le Ghana 680 000 tonnes), Nigeria (207 000 tonnes) et le Cameroun (183 000 tonnes). Aujourd'hui, le cacao est la troisième matière première agricole échangée dans le monde en termes de valeur (Anon, 2010).

Dans les pays en voie de développement en général et au Cameroun en particulier, les cultures d'exportation ont longtemps occupé une place de choix dans la rentrée de devises, et comme source principale de revenus directs des paysans. Les finances des paysans sont particulièrement florissantes jusqu'à la survenue de la crise. Leplaideur (1985) affirmait déjà à ce propos que la cacaoculture contribue pour 50-75% du budget de 90% des ménages du Centre en 1985. Les prix aux producteurs étaient fixés par décret présidentiel. Avec la crise économique et

---

<sup>1</sup> Moyens de 2005 à 2009 (Anon, 2010).

financière des années 1980, l'Etat est obligé de prendre des mesures particulières pour restreindre les dépenses publiques en vue de la relance de l'économie (programmes d'ajustement structurel avec le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale en 1989). En effet, depuis cette crise économique, les producteurs vivent des changements dus au contexte économique provoqué par la conjugaison de plusieurs facteurs au nombre desquels : la chute brutale des cours mondiaux (qui commence dès 1986) et les limites du système de stabilisation de l'économie en général et de la filière cacao en particulier, le démantèlement du dispositif coopératif au profit de nouveaux modèles dont les effets bénéfiques pour les producteurs tardent à se manifester.

La libéralisation des filières cacao et café a été l'une de ces mesures adaptées. Loin d'apporter les solutions envisagées, ces orientations ont plutôt plongé les producteurs dans la détresse et la pauvreté totale car cette libéralisation de la filière s'est faite sans mesures d'accompagnement. La conséquence majeure de cette situation, perceptible surtout dans les régions où la dynamique de la cacaoculture s'est essoufflée, est un appauvrissement des cacaoculteurs et plus globalement une paupérisation des populations des zones dont l'économie repose sur cette spéculation (Jagoret et al. 2006).

En 1989, le prix du cacao (250Fcfa/Kg) est la moitié de sa valeur en 1985 (435Fcfa/kg) et ces prix vont se maintenir jusqu'en (1992), date à laquelle la dévaluation du Fcfa va contribuer à les faire remonter. Cette crise a ainsi fortement réduit la contribution de la cacaoculture à la croissance économique et au bien-être des agriculteurs. La conséquence majeure est l'approvisionnement de plus en plus accentué des producteurs qui, malgré le relèvement des prix du kilogramme au cours des dernières années, on assiste ipso facto à la baisse de leur revenus (CTS, 2001). Face à cette régression spectaculaire des revenus engendrés par la crise cacaoyère et ses conséquences, dans certaines zones de la Lékié, la forte densité rend l'accès aux terres difficiles. Ainsi de plus en plus souvent, les producteurs n'ont pas la possibilité d'agrandir leurs plantations au sein de leurs terroirs traditionnels pour contrer la baisse des prix par une augmentation de la production (Massein, 2000).

En considérant à présent les prix payés aux producteurs, on voit que la crise ne les atteint qu'à partir de 1989, grâce au système de stabilisation qui était alors en vigueur dans le pays. En application d'un décret présidentiel daté du 1<sup>er</sup> septembre 1989, le prix du cacao passe de 435Fcfa/Kg à 250Fcfa/ kg. Le cacao représente à cette époque une part très importante du revenu des producteurs, car le cacaoyer est depuis longtemps la principale culture de rente dans la région du centre au Cameroun. A cause de la situation d'incertitude qui prévaut depuis 1989 et de l'absence de visibilité des exploitants (les prix d'achat du cacao marchand fluctuent d'une semaine à l'autre), nombreux sont également les producteurs de cacao qui ont introduit dans leurs cacaoyères des arbres fruitiers dans le but de diversifier les productions (Dury, 1999).

A partir de 1994, au Cameroun en particulier, l'Etat qui s'était désengagé vis-à-vis du secteur agricole, a fait volte-face et s'est attelé à nouveau à la relance de la filière cacao-café à travers la SODECAO qui met au point un certain nombre de stratégies qui apportent une aide multisectorielle aux cacaoculteurs: nouvelles semences, nouveaux modèles de production, vulgarisation des intrants, etc. cette intervention de l'Etat va permettre l'accroissement rapide de la production cacaoyère.

Aujourd'hui, la cacaoculture joue un rôle majeur dans l'économie des principaux pays producteurs de cacao où cette culture répond à trois objectifs : procurer des devises au pays, contribuer au budget de l'Etat et fournir un revenu aux populations rurales qui en vivent. La production africaine de cacao est assurée par une majorité des petits agriculteurs pour lesquels la vente de cacao marchand demeure la principale source de revenu (Clay, 2004). Ainsi, les principaux pays africains producteurs de cacao sont donc confrontés à un double enjeu : maintenir, voire augmenter, leur niveau de production en cacao marchand en raison de la place qu'occupe cette matière première agricole dans leur économie, tout en stabilisant les zones de production existantes pour limiter au maximum la disparition des espaces forestiers liée à la cacaoculture et réduire ainsi son impact négatif sur l'environnement.

Dans la région du Centre en général et dans l'arrondissement de Ntui en particulier, l'apport prométhéen de l'Etat se superpose à un sol extrêmement fertile et une population accoutumée à la culture du cacao. Ces éléments mis ensemble vont considérablement booster la cacaoculture dans cette partie de la région et par voie de conséquence impulser un développement socio-économique de l'arrondissement de Ntui. Cet état de choses nous pousse à nous interroger sur les possibles retombées de cette cacaoculture sur le développement de la l'arrondissement de Ntui, dans le département du Mbam et Kim.

## **IV. QUESTIONS DE RECHERCHE**

### **IV.1. Question principale**

En quoi, la culture et la commercialisation du cacao impactent-elles la situation socio-économique des populations de l'arrondissement Ntui ?

### **IV.2. Questions secondaires**

- Quels sont les facteurs responsables du développement de la cacaoculture dans l'arrondissement de Ntui ?
- Qui sont les acteurs impliqués dans la cacaoculture et leurs logiques ?

- Quels sont les impacts de cette cacaoculture sur le développement socio-économique dudit arrondissement ?
- Quelles sont les stratégies mises en place pour booster la productivité et la commercialisation efficiente du cacao afin d'améliorer davantage le quotidien de la population de Ntui ?

## **V- OBJECTIFS DE RECHERCHE**

### **V.1. Objectif principal**

Montrer que de la cacaoculture contribue significativement au développement socio-économique et infrastructurel de l'arrondissement de Ntui.

### **V.2. Objectifs secondaires**

- Identifier les facteurs (socio-économiques, socio-environnementales et institutionnelles) responsables de la production cacaoyère dans la zone de Ntui ;
- Identifier les acteurs et leurs logiques dans la production et la commercialisation du cacao à Ntui ;
- Evaluer les implications à différents piliers du développement (socio-économique, institutionnel...);
- Relever les mesures, proposer des stratégies et émettre les suggestions devant accroître cette activité pour un développement local efficient et durable.

## **VI. HYPOTHESE DE RECHERCHE**

### **VI.1. Hypothèse principale**

La cacaoculture améliore significativement le niveau de vie et le quotidien des populations de l'arrondissement de Ntui.

### **VI.2. Hypothèses secondaires**

- La disponibilité des terres arables couplée aux éléments climatiques adéquates constituent une aubaine pour la culture du cacao dans l'Arrondissement de Ntui ;
- Plusieurs acteurs interviennent dans l'encadrement de la cacaoculture avec des logiques plurielles ;
- Les implications des différents piliers du développement sont évaluées au niveau environnemental, socio-économique, institutionnel...
- Des mesures institutionnelles multi- échelles sont prises pour coordonner la culture du cacao /des stratégies sont développées pour faire face à toute sorte d'aléas liés à la

production voire à la commercialisation du cacao mais reste encore loin d'être une solution totale.

## VII- INTÉRÊT DE LA RECHERCHE

- **Sur le plan scientifique**, cette étude contribuera à enrichir davantage la littérature sur les agro forêts à base de cacao. Elle fournira également des connaissances supplémentaires sur la composition des cacaoyères en termes de diversité floristique. Cette étude permet également de dresser la liste des PFNL importants pour les producteurs en termes d'usages et de services.
- **Sur le plan opérationnel**, cette étude sera utile aux cacaoculteurs, aux ONGs et aux décideurs. Elle permettra aux producteurs de prendre connaissance du potentiel forestier. Elle fournira également des indications sur le revenu réel et potentiel des cacaoyères, tout en préservant les espaces de forêts naturelles.
- **Sur le plan géostratégique**, cette étude servira de base de données pour l'élaboration des projets de recherche et de développement rural aux ONGs et GICs. Elle favorisera l'établissement des priorités pour le financement des projets de domestication, de vulgarisation et de conservation des agro forêts à base de cacao. A l'Etat Camerounais, les résultats de cette étude permettront d'envisager des stratégies de conservation et de gestion durable de ces ressources forestières génératrices de revenus afin de renforcer ses actions de lutte contre la pauvreté.

## VIII- REVUE DE LA LITTÉRATURE

Pour Lawrence Olivier, Guy Bedard et Julie Ferron (2005), la revue de la littérature désigne le «repérage des auteurs et des ouvrages importants ayant traité un sujet donné». C'est dire que la revue de la littérature se rapporte au recensement ou la collecte des productions scientifiques (ouvrages, articles de revues scientifiques, thèses, mémoires, actes de colloques ou de conférences, etc.), ayant un rapport direct avec le sujet traité. Ainsi, pour mieux orienter cette revue, nous avons opté le structurer autour des concepts suivants :

### VIII.1. La politique agricole

Ondoua Manga (1960), «*Analyse des politiques agricoles mises en œuvre au Cameroun*», analyse le contexte et les mesures politiques relatives au secteur agricole mis en œuvre depuis l'indépendance. C'est dans ce sens qu'il effectue premièrement une présentation très partielle des politiques agricoles au Cameroun depuis 1960 et poursuit ensuite avec les mécanismes d'élaboration des politiques agricoles et les différentes mesures adoptées par l'Etat dans le secteur

agricole. Nous pouvons à partir de son analyse ressortir les grandes phases de changement des politiques agricoles au Cameroun à savoir, une première phase caractérisée par un interventionnisme de l'Etat jusqu'à la fin des années 1980 et une seconde phase caractérisée par un désengagement partiel ou une libéralisation du secteur agricole. Toutefois, son document est très partiel et ne met pas l'accent sur l'effet de ces politiques sur la situation économique camerounaise. En outre sa bonne chronologie ne tient pas compte de l'évolution récente dans la définition de la politique publique en matière d'agriculture au Cameroun.

Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural(MINADER) a également mené une étude sur le secteur agricole camerounais en 2006, « Evolution et situation actuelle de l'agriculture ». Il consacre sa première partie à une étude brève de l'intervention de l'Etat dans le domaine agricole de la période coloniale à celles des crises et des réformes structurelles et le reste à un état des différentes productions agricoles, les facteurs, les structures et zones de production et achève son étude par une brève présentation des productions agricoles et une présentation très partielle et très brève de la situation économique de l'agriculture camerounaise. En dehors de la partialité de ce rapport, la borne chronologique se limite à 2006, mettant ainsi à l'écart les changements intervenus dans le secteur agricole depuis 2006.

L'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) a effectué un rapport sur la situation agricole de trois pays à savoir le Mali, le Ghana et le Cameroun en 2013, «*Progrès agricole au Cameroun, au Ghana et au Mali: Comprendre les causes et maintenir la dynamique*». Ce rapport est une évaluation globale des politiques agricoles au Ghana, Mali et au Cameroun en matière de prix et de taxation douanière, en se concentrant sur les dix à vingt dernières années durant lesquelles chaque pays se remettait de la crise. On note ainsi une comparaison des tendances en matière de production agricole et de pauvreté rurale, avant et après les périodes de crises connues par chacun des trois pays. Cette étude conclut sur les implications pour les politiques et identifie un certain nombre de points qui méritent une analyse plus approfondie.

Le Réseau d'Expertise des Politiques Agricoles (REPA2003), a effectué un rapport intitulé «*stratégies de réduction de la pauvreté et politiques agricoles au Cameroun*». Ce rapport relève dans son introduction générale, la situation de l'agriculture camerounaise de 1961 à la formulation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Poursuivant avec le processus d'élaboration du DSRP au Cameroun, il mène enfin une analyse sur les politiques et les programmes agricoles au Cameroun en rapport avec les orientations du DSRP. Toutefois, une analyse quantitative de la participation des politiques agricoles dans la situation économique du Cameroun est absente surtout dans la filière de la cacaoculture.

## VIII.2. Cacao culture et vulnérabilité des paysans

La gestion durable de l'agriculture en général et de la filière cacao en particulier, s'impose comme une nécessité, étant donné le rôle primordial que l'agriculture a toujours joué dans le développement de l'économie camerounaise. Gérer durablement la filière cacao dans le bassin de production du Mbam et Kim plus précisément dans l'arrondissement de Ntui est indispensable, si l'on veut offrir au producteur de cacao la possibilité de se libérer du joug de la misère et de la pauvreté, grâce au juste bénéfice des fruits de son labeur. Il en va de même des producteurs comme des bassins de production, qui pourront enfin améliorer leur cadre de vie.

Ainsi, Robert Chambers (1993), part du constat que les zones rurales, que ce soit dans les pays du Nord que ceux du Sud, sont les plus démunies et les plus défavorisées, avec un cadre et des conditions de vie précaires, qui confèrent un visage multiple à la pauvreté rurale. Il évalue les différentes démarches jusque-là implémentées par l'Etat et les praticiens du développement, pour « améliorer » le sort des zones rurales et aboutissent à la conclusion qu'elles pèchent toutes par la non intégration et la non systématisation d'une approche participative dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de développement. En guise d'amélioration, il propose d'une part, que les décideurs et les praticiens intègrent et systématisent l'approche participative en « ré »-mettant les populations locales au centre de leurs travaux, et d'autre part, l'amélioration de l'encadrement juridique de leurs activités.

Jules Durufle (1988) met en évidence les circonstances d'adoption des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) par les Etats d'Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar) et leur impact sur le développement socio-économique desdits Etats, notamment :

- Le relèvement des prix des produits vivriers ;
- La vulnérabilité des producteurs directement exposés aux variations des cours mondiaux ;
- La diminution des subventions à l'activité agricole (intrants, salaires) ;
- Les systèmes de compensation et de subvention agricole déguisés dans les pays du Nord ;
- L'extraversion de l'économie et l'endettement croissant.

Pour ce qui est spécifiquement de l'agriculture, l'auteur propose une rationalisation des prix, pour garantir une montée en puissance de la croissance économique globale et de la production agricole, ainsi qu'un encadrement étatique rationnel de l'activité agricole.

Jean Marc Ela (1982), dénonce la marginalisation accentuée du monde rural par l'appareil gouvernemental. La marginalisation qui se caractérise par la politisation de la question agricole, qui confère un large éventail d'avantages à l'élite dirigeante, laissant l'agriculteur abandonné à son propre sort, par une absence criarde d'encadrement et de subvention adéquats de l'activité agricole.

Par la suite, l'auteur dénonce sans ambages, le paradoxe de la dégradation incessante du cadre et des conditions de vie des paysans alors même que l'agriculture contribue toujours remarquablement au financement du fonctionnement de l'Etat et à l'entretien de ses agents; preuves que les paysans ne tirent toujours pas judicieusement ou équitablement profit des prix des produits agricoles sur les marchés mondiaux et que les ressources accumulées dans les offices de commercialisation sont utilisées à des investissements qui ne portent pas réellement sur les préoccupations d'épanouissement et d'émancipation du monde rural.

Pour remédier à cet état de fait, le sociologue camerounais propose de réévaluer et de redéfinir la relation Etat-société ou Etat-paysannerie, qui doit être encore fondée sur une intégration des paysans via une approche participative dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de développement ; et un encadrement voire un accompagnement adéquat, propice à leur responsabilisation, aux fins d'un meilleur accès aux bénéfices des fruits de la production. Ce sont ces mêmes idées qu'il expose dans l'ouvrage intitulé l'Afrique des villages, Edition Karthala paru en 1981.

Wilfred Awung Ndongko (1981), explore la thématique fondamentale du développement économique des Etats en général, et ceux du tiers monde, dont le Cameroun en particulier. Il pose précisément le problème de l'absence de coordination entre la recherche en sciences sociales et la formulation des politiques de développement au Cameroun qui, de ce fait néglige la contribution inestimable de la recherche dans l'accélération du développement socio-économique d'un pays. Il poursuit son exposé par l'analyse, d'une part, du Code des Investissements du Cameroun, qu'il propose d'ailleurs de réformer eu égard aux problèmes de transfert de technologie, d'assistance technique et de transfert de fonds ou le rapatriement des bénéficiaires que ledit code pose et d'autre part, celle des relations entre le gouvernement, les hommes d'affaires nationaux et étrangers avec en toile de fond, une présentation sommaire de l'économie camerounaise dans sa structure et ses principes.

Touna Mama (2019), scanne le potentiel économique de l'Etat camerounais et indique des prérequis pour son développement. Il y démontre en effet que les politiques de planification abandonnées suite à la période de crise de 1986-1987 n'ont pas atteint leurs objectifs d'où l'utilité de revenir à une logique à la fois réaliste et prospective pouvant se traduire en termes de programmation économique et budgétaire. L'accent est mis sur la formation des jeunes et la création d'emplois points d'ancrage véritables d'un développement à la fois quantitatif et qualitatif de notre pays. Ces différentes approches permettent de ressortir et apprécier les facteurs politico-institutionnels indispensables au développement de la cacaoculture dans la localité de Ntui en particulier et au Cameroun en général.

## **IX- CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL**

Dans ce cadre d'étude, nous abordons dans un premier temps les théories qui permettent de comprendre les logiques des acteurs, les logiques de commercialisation, les indicateurs des fluctuations et des crises qui animent la pratique de l'activité cacaoyère de façon générale et dans l'arrondissement de Ntui en particulier. Dans un second temps, ressortir les concepts, analyser les variables dépendantes et indépendantes afin d'obtenir les indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui à leur tour, permettent d'apprécier les faits à décrire.

### **IX.1. Cadre théorique**

Deux théories retiennent notre attention : particulièrement, le modèle théorique de Von Thünen et la théorie des conventions.

#### **IX.1.1. Le modèle théorique de Von Thünen**

Ce modèle stipule que l'affectation agricole du sol obéit à certaines logiques propres à l'activité agricole et aux acteurs qui y interviennent. Elle fait intervenir un grand nombre de facteurs dont certains sont plus déterminants que d'autres. Bien que l'importance relative varie en fonction des zones et des périodes. En effet, plusieurs travaux ont essayé de modéliser la localisation des cultures et l'affectation de l'espace agricole en rapport avec le marché. Von Thünen (1783-1850) agronome et exploitant ses domaines à Rostock pendant près de 40 ans a scientifiquement tiré les conclusions de son expérience pour en faire une véritable théorie. Ce modèle a été élaboré en 1826 et reste d'actualité en ce qui concerne l'affectation agricole du sol et la localisation des activités agricoles. Le modèle s'appuie sur quatre facteurs déterminants :

- **Le marché** : en fixant le prix des produits en fonction de l'offre et de la demande, le marchand influence les modes d'usage du sol et oriente les activités agricoles vers la satisfaction de la demande. En effet le prix est élevé plus la cacaoculture à tendance à envahir l'espace.
- **La distance au marché** : elle s'exprime à travers le coût de transport et constitue une force de friction qui est à l'origine de la réduction des gains par les coûts qu'elle occasionne. A un certain seuil, la production n'est pas rentable. Quand le coût de transport dépasse le gain escompté, c'est la portée limite.
- **La nature du sol** : c'est d'elle que dépend la nature des cultures ainsi que leur rendement. Elle introduit des variations locales en fonction de la pente, de la topographie, de l'exposition, et de la présence en eau. Certains types de sol ne sont pas propices à cette culture cacaoyère.

- **Le coût de production** : il fixe le seuil minimum du prix final d'un produit agricole donné dans la mesure où il ne peut se situer en deçà du coût de production. Il varie en fonction du type de culture, les données naturelles, les techniques culturales utilisées et la nature du sol.

L'étude de cette théorie nous intéresse dans le cadre de notre travail de recherche parce qu'elle nous amène à comprendre les rapports qui existent entre ces quatre facteurs déterminants du modèle et l'utilisation des sols. En effet, le prix du cacao a une grande influence sur l'acharnement des populations à la cacaoculture. Pendant les années 1990 où le kilogramme de cacao existant et à leur conversion à des cultures vivrières. De nos jours, avec le prix de plus de 1000 FCFA par kilogramme, on assiste à la création de nombreuses plantations aux enjeux divers.

### **IX.1.2. Théorie des conventions**

Elle est une tentative de dépassement de la théorie néoclassique de naissance, qui stipule que la coordination des décisions des agents se fait à travers les mécanismes de marché. Les prix de ces marchés donnent les indications. C'est en fonction de ces indications que les acteurs modifient leur comportement.

La théorie des conventions situe les relations marchandes dans le cadre des conventions sociales. La convention en effet est une expression d'un lien socialement constant et stable entretenu par deux ou plus de deux personnes. La convention a deux principales caractéristiques : le mimétisme qui consiste pour chacun à faire comme les autres ou comme il pense que les autres font, la routine : on fait parce que de cette façon ça marche habituellement.

La convention peut être définie comme un système d'entente réciproque basée sur les compétences et les comportements observables appréhendés comme allant de soi et pour aller de soi. C'est aussi l'organisation sociale au travers de laquelle la communauté se dote d'une réforme commune. L'hypothèse principale de l'économie stipule que « l'accord entre individus, même lorsqu'il se limite au contrat d'un échange marchand n'est pas possible sans un cadre commun ou une convention constitutive » qui lie les parties.

Contrairement au contrat où les détails sont exploités, dans la convention « les comportements attendus n'ont pas besoin d'être connus à l'avance, écrits puis ordonnés pour être obtenus ». La convention se situe dans le domaine de compromis entre les différents acteurs tel que définie par convention instaure la confiance et permet de se détourner de tout soupçon et de la méfiance. Elle constitue une solution au problème de coordination des décisions et de confiance entre les personnes impliquées.

En ce qui concerne notre thème de recherche, cette théorie met en exergue les relations marchandes qui se développent entre les producteurs de cacao et les acheteurs sur la base des

consentements. Ces consentements sont mis en place sans l'intervention de l'Etat dans le cadre de la commercialisation des conventions entre les producteurs et les acheteurs ce qui permet de résoudre de nombreux problèmes du marché sans que l'intérêt d'une quelconque partie soit menacé.

## **IX.2. Cadre conceptuel de la recherche**

### **IX.2.1. Le développement socio-économique**

✓ De manière générale, le développement s'appréhende de manière littérale comme l'ensemble des différents stades par lesquels passe une activité, un organisme, un être vivant pour atteindre sa maturité (croissance).

✓ D'après le moteur de recherche «Wikipedia» consulté en date du 12 avril 2021 dans son encyclopédie universelle, le développement économique et social fait référence à l'ensemble des mutations positives (technique, sociale, démographique, sanitaire ...) que peut connaître une zone géographique (monde, pays, localité) à un moment donné.

✓ Pour Bada Dioubate (2010), le développement économique et social est un processus de création de richesses entraînant généralement une progression du niveau de vie des habitants d'une localité et à une période donnée. Et s'il est assimilé au progrès, il doit cependant être nécessairement distingué de la simple croissance économique (processus d'augmentation du niveau de richesses) certes consécutive au développement mais n'en constituant qu'un aspect. Car le développement est un concept plus holistique d'où le recours à d'autres indicateurs en plus du Produit Intérieur Brut (PIB) pour le mesurer à l'instar de l'Indice de Développement Humain (IDH), de l'Indice du Bonheur National Brut (IBNB), de l'Indice de Pauvreté (IP) pour le cerner convenablement. En somme, le développement économique est l'amélioration qualitative durable d'une économie et de son fonctionnement.

### **IX.2.2. Le développement durable**

✓ Le développement durable est selon le rapport Brundtland de 1987 de la Commission des Nations Unies pour l'environnement, la capacité pour les générations présentes de satisfaire leurs besoins sans toutefois compromettre les chances des générations futures à satisfaire les leurs.

✓ Dans ses travaux sur le développement durable, Esoh Elame (2002), déplie les origines du développement durable, qu'il situe temporellement autour des années 1987-1992, et le définit à l'aune du Rapport Brundtland de la Commission des Nations Unies pour l'environnement de 1987, comme un développement axé sur la capacité des générations présentes à satisfaire leurs besoins, sans toutefois compromettre celle des générations futures à satisfaire les leurs.

En reprenant l'analyse fondamentale du concept d'écodéveloppement, Ignacy Sachs (1980) le définit comme une opportunité extraordinaire de concilier le développement et l'environnement, vus comme indissociables l'un de l'autre. Le chercheur français expose alors cinq conditions de la durabilité dans la planification du développement qui sont: les dimensions sociale, économique, écologique, spatiale et culturelle.

### **IX.2.3. Commercialisation des produits agricoles**

La commercialisation est en fait un mouvement de la production agricole entre l'exploitation, lieu d'origine, et le consommateur ou l'industriel. Le terme embrasse la manutention, le transport, la transformation et le conditionnement initial. La commercialisation agricole comprend aussi la vente aux agriculteurs des consommations intermédiaires, les aliments pour les animaux, les machines, l'outillage et le matériel agricole. Pour l'agriculteur, le système de commercialisation doit avant tout offrir des débouchés commodes pour sa production. Pour le consommateur et le transformateur de matières premières agricoles, il a comme rôle premier de garantir un approvisionnement régulier.

### **IX.2.4. Impact socioéconomique**

L'impact désigne l'effet produit par quelque chose ou l'influence qui résulte d'une action. Selon Wathern (1988), un impact sur l'environnement peut se définir comme l'effet pendant un temps donné et sur espace défini d'une activité humaine sur une composante de l'environnement (c'est-à-dire englobant les aspects biophysiques et humains), en comparaison de la situation probable advenant dans la non réalisation du projet. Or l'impact social est la conséquence résultant d'une action qui peut affecter positivement ou négativement la population. Pour le dictionnaire géographique Pierre George version 1970, c'est l'effet produit par quelque chose ou l'influence qui en résulte. Cette définition du dictionnaire géographique et le volet de l'impact social semblent la plus appropriée à notre étude. Il s'agit de montrer l'influence de la cacaoculture sur le développement socio-économique de l'arrondissement de Ntui.

## **X- MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE**

Selon Madeleine Grawitz, (2001) la méthode est constituée de l'ensemble des opérations intellectuelles par la quelle une discipline cherche à atteindre les variétés qu'elle poursuit, qu'elle démontre et qu'elle vérifie.

### **X.1. Démarche de la recherche**

Pour effectuer ce travail, nous avons opté pour une démarche historico-fonctionnelle, méthode hybride qui se revendique à la fois de l'histoire et de la sociologie et se traduit par une

mise en relation des faits (historiques ou sociaux) dans l'optique d'appréhender ou d'apprécier la société et/ou ses activités à partir des institutions, leurs processus et résultats, et des comportements individuels à travers les rôles et les statuts qui s'en dégagent.

Notre option pour cette méthode de travail trouve sa raison d'être dans la perspective interdisciplinaire indispensable à l'analyse et à la compréhension des questions de développement de la filière cacaoyère et celles axées sur l'impact réel de ladite filière sur le développement socio-économique d'une localité comme celle de Ntui. Elle nous semble aussi plus compréhensive, démonstrative, subtile et diachronique sur le sillon de la rigueur et de l'objectivité au cœur de notre démarche.

## **X.2. Collecte de données**

Elle consiste à la collecte des données secondaires et primaires par le biais de plusieurs techniques. Il s'agit de la recherche documentaire, de l'observation directe, des entretiens semi-directifs et des enquêtes par questionnaire.

### **X.2.1. La collecte des données secondaires**

Nous avons procédé à la recherche documentaire afin d'obtenir des données et celle-ci s'est faite dans les centres de documentation notamment :

**Tableau 1:** Lieux de la recherche documentaire

Les centres de documentations	Les documents obtenus
- La bibliothèque centrale de l'université de Yaoundé I	- Pour la consultation des documents relatifs à l'historique de l'activité cacaoyère, de ses potentialités, les entraves ou pesanteurs à la gestion durable de la cacaoculture, l'analyse profonde de la question des prix et de la réglementation en vigueur ainsi que le nécessaire renforcement de la promotion de certains ingrédients de socialisme dans la donne libérale
- La bibliothèque de l'institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC)	- Pour la consultation des documents relatifs à la gestion et gouvernance foncière au Cameroun de façon générale
- La bibliothèque du département de	- Pour la consultation des mémoires, des

géographie de l'université de Yaoundé I	thèses et des revues en géographie qui servent non seulement comme des modèles de rédaction mais qui traite aussi des sujets similaires
- La bibliothèque la faculté agronomique de l'université de Dschang	- Pour la consultation des ouvrages, articles de revues scientifiques, thèses, mémoires, actes de colloques ou de conférences, etc.), ayant un rapport direct avec le sujet traité
- La bibliothèque de La FALSH	- Consultation des mémoires et thèses portant sur l'activité cacaoyère et son impact sur le développement économique analysé par les autres départements de la faculté
- La bibliothèque de l'ENS	- Consultation des mémoires et autres travaux relatifs
- La bibliothèque de l'IRIC	-Consultation des mémoires et autres travaux similaires et relatifs à notre sujet de recherche
- Sous-préfecture de Ntui	-Pour les données sur le mode d'acquisition des terres par les producteurs de cette localité et les données sur l'encadrement juridico-institutionnel issues des rapports généraux et adaptés localement
- Mairie de Ntui	-Pour les données spécifiques à la localité comme PCD, les cartes, les données relatives aux zones de production, aux retombés de cette pratique sur le développement communale (fiscalité, investissement, etc...)
- Centre documentaire de l'IRAD	-Pour la consultation des annuaires sur Production, prix et recette du cacao dans les zones d'étude
- MINADER	-Pour la consultation des textes relatifs à la protection des producteurs et la valorisation

	du secteur cacaoyer au Cameroun
- Délégation Départementale de l'Agriculture du Bam et Kim	-Pour la consultation des documents relatifs aux mécanismes d'obtention Mode d'acquisition des cacaoyères, l'âge des producteurs. Les potentialités de l'activité cacaoyère dans l'arrondissement de Ntui, et ses réalisations.
Internet	-Consultation des mémoires online et certaines données

Source : données collectées sur le terrain

### **X.2.2. La collecte des données de sources primaires**

Les données collectées à ce niveau sont de deux ordres : les données à caractère qualitatif et les données à caractère quantitatif. Ceci par l'entremise de l'entretien et du questionnaire semi quantitatif.

#### **X.2.2.1. Protocole d'entretien**

Lors de la préparation de la descente sur le terrain, c'est important de s'en tenir à un canevas d'enquête, c'est pour cela que l'établissement d'un protocole d'entretien a été nécessaire. Dans son livre l'enquête et ses méthodes, Kaufmann J-C (2011) dit : « la grille des questions est un guide très souple dans le cadre de l'entretien compréhensif (...) c'est un simple guide pour faire parler les informateurs autour du sujet, l'idéal étant de déclencher une dynamique de conservation plus riche que la simple moyenne réponse aux questions, tout en restant dans le thème». Ainsi, Cette phase des entretiens permet d'avoir des échanges fructueux avec les personnes ci-après :

- Du Maire de la localité de Ntui;
- Des autorités communales de Ntui;
- Des Chefs traditionnels de certains villages comme Koussé, Nguette, Ndimi ;
- Des responsables des structures déconcentrées du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural du Mbam et Kim et de Ntui ;
- Les responsables des centres des recherches agronomiques comme l'IRAD ;
- De certains GICs, ONGs et des associations des producteurs et des vendeurs de cacao.

### **X.2.2.2. Collecte des données par le questionnaire**

Dans le cadre de cette étude, nous avons opté pour un questionnaire semi-quantitatif. L'avantage est qu'il permet d'obtenir les informations à caractères qualitatives et quantitatives

#### **X.2.2.2.1. Élaboration du questionnaire**

Le questionnaire qui est élaboré dans le cadre de cette recherche est structuré en quatre axes reflétant nos questions des recherches. L'enjeu pour nous ici, c'est de parvenir sur la base des articulations obtenir des informations devant nous permettre de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses de recherche.

#### **X.2.2.2.2. Détermination de l'échantillon**

L'échantillonnage ici, étant la fraction des producteurs et des commerçants enquêtés dans cet exercice. Dans le but d'avoir une bonne représentativité des données de la population cible, nous avons opté faire recours à un échantillonnage aléatoire stratifié. Il s'agit d'échantillonner non seulement les producteurs et des commerçants enquêtés mais aussi l'aire de couverture par notre enquête.

Pour ce qui est des producteurs et des commerçants, nos questionnaires sont administrés auprès :

- Des hommes et des femmes (mariées, veuves, divorcées, et célibataires) ayant au moins une parcelle et/ ou actifs dans la commercialisation du cacao dans l'arrondissement de Ntui mais ils doivent aussi avoir plus de 20 ans. Ces personnes constituent la cible principale de notre recherche en ce sens qu'elles constituent la couche impliquée automatiquement dans le comité de développement de Ntui d'après les données du Plan Communal de Développement (PCD) et les données de notre pré- enquête en 2014 dans la localité de Koussé.
- Quant à ce qui concerne l'aire de couverture de l'étude, il s'agit du territoire communal Ntui subdivisé administrativement en 27 villages pour une population de 20000 habitants d'après le PCD. Mais nous allons travailler sur trois villages où l'on a noté une forte activité cacaoyère en l'occurrence Koussé, Nguette, et Ndimi.

#### **X.2.2.2.3. Base du sondage**

Notre base de sondage pour déterminer l'échantillon représentatif est définie par la formule de Nwana (1982) :  $n = \frac{X}{100}$  ainsi :

- Si la population cible est constituée de plusieurs milliers de personnes, 5% au moins de cette population est représentatif.
- Si cette population est de plusieurs centaines, 20% d'enquêtés sera représentatif.
- Enfin, si la population d'étude est de quelques centaines, 40% sera représentatif.

➤ **Calcul du nombre de questionnaire à administrer**

Les données de recensement de la population recueillies au niveau de la Mairie de Ntui nous révèlent le nombre d'habitants pour les trois villages principaux de notre échantillon (Koussé, Ndimi et Nguette) tel que présenté dans le tableau 2. En appliquant la formule de Nwana, pour rendre l'échantillon représentatif dans les trois villages utilise les 5% puisque que la population de ces trois villages est de 4492 c'est-à-dire, constituée de plusieurs milliers de personnes. Soit :

**Tableau 2:** Tableau sur le calcul des fiches à administrer et par zone

Villages	Populations	Total	Nombre de fiches	Total des fiches
<b>Koussé</b>	492	4492	25	225
<b>Ndimi</b>	1800		90	
<b>Nguette</b>	2200		110	

Nous avons distribué 225 questionnaires représentant 5% de la population cible.

### **X.3. Dépouillement, analyse et traitement des données obtenues**

Les données collectées sur le terrain ont fait l'objet d'un dépouillement pratique et automatique, à travers :

- Le traitement conceptuel des données a consisté en l'analyse, l'exploitation, la description, et l'évaluation sur la pratique de la cacaoculture dans la localité de Ntui.
- Le traitement graphique : a consisté à concevoir et à réaliser les cartes comme celle de l'arrondissement de Ntui, les tableaux, diagrammes, à partir des données quantitatives collectées. Ainsi il ressort de ce traitement que, nous avons administré au total 225 fiches.

Ainsi, comme logiciel dans le cadre de l'analyse et le traitement de nos données sur le terrain nous devons utiliser plusieurs logiciels: le logiciel SPSS version 20 et EXCEL version 2010 pour

l'analyse des réponses et à l'aide des statistiques obtenues, généré des effectifs, des graphiques, des courbes explicatives, Word 2010 pour la saisie des textes, QUANTUM GIS pour la confection des cartes.

## **XI- DIFFICULTÉS RENCONTRÉES**

Gaston Bachelard (1938) affirme que « *la connaissance du réel est une lumière qui projette quelque part les ombres. Elle n'est jamais immédiate et pleine* »<sup>2</sup>. Ceci dit, toute étude scientifique comporte des insuffisances tant au plan théorique qu'au plan méthodologique. En effet, le travail que nous avons effectué ne peut être parfait, car nous avons rencontré de nombreuses difficultés tout au long de la recherche.

D'abord, il convenait de relever ici l'indisponibilité des populations concernées par l'objet de notre enquête. Notre séjour dans cette zone, correspond à la période de la crise sanitaire de la COVID 19 d'une part et d'autre part à la période morte dans la pratique de la cacaoculture. De ce fait, il a été difficile pour nous d'avoir des personnes disponibles dans leur plantation pour l'entretien.

Ensuite, nous pouvons mentionner la méfiance ou la réticence des ménages pour l'entretien. En effet, les difficultés fréquentes dans le site d'étude d'une part liées à l'abandon des cacaoculteurs par l'Etat, la difficulté à l'accès des routes et la surenchère des produits phytosanitaires dans la zone d'autre part, les ménages cibles ont commencé à montrer leur méfiance ou leur réticence.

Enfin, nous pouvons aussi ajouter l'indisponibilité de certaines autorités et chefs de services qui étaient soit en mission, ou soit pris par des tâches personnelles d'une envergure capitale, le refus catégorique de leurs collaborateurs de répondre à nos questions sans autorisation préalable de la part de leur supérieur hiérarchique. A tout ceci, s'ajoute la contradiction d'opinions sur la véracité des faits liés à la non-maîtrise du phénomène étudié, l'enclavement des routes et les caprices climatiques s'inscrivent aussi dans le même sillage des difficultés éprouvées le long de cette étude et la liste est loin d'être exhaustive.

---

<sup>2</sup>Bachelard, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Librairie, Philosophique, J. Vrin, 1938, p13.

# CHAPITRE 1 : FACTEURS EXPLICATIFS DE PRODUCTION CACAOYÈRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NTUI

Nous entendons par composante, l'ensemble d'éléments ou de facteurs qui, mis en commun, permettent de développer ou de « booster » une activité. Pour ce qui est justement de ce chapitre, nous structurons notre analyse autour de deux axes à savoir : la composante physique d'une part. Elle regroupe tous les facteurs naturels qui conditionnent la production du cacaoyer dans le Mbam et Kim notamment dans l'arrondissement de Ntui et sociologique d'autre part. Dans le cadre sociologique, il est question pour nous de toucher la composante socio-institutionnelle et socioéconomique qui favorise le développement de la pratique de la cacaoculture dans ladite localité.

## **1.1- Milieu physique : un facteur déterminant dans la production cacaoyère dans l'arrondissement de Ntui**

Le milieu physique se rapporte à l'ensemble des facteurs offerts par l'environnement ou dame nature, indépendamment de l'action de l'homme et qui sont susceptibles de favoriser le déploiement et le développement de l'activité cacaoyère dans l'arrondissement de Ntui. Il s'agit notamment de la pluviométrie, la température et le sol.

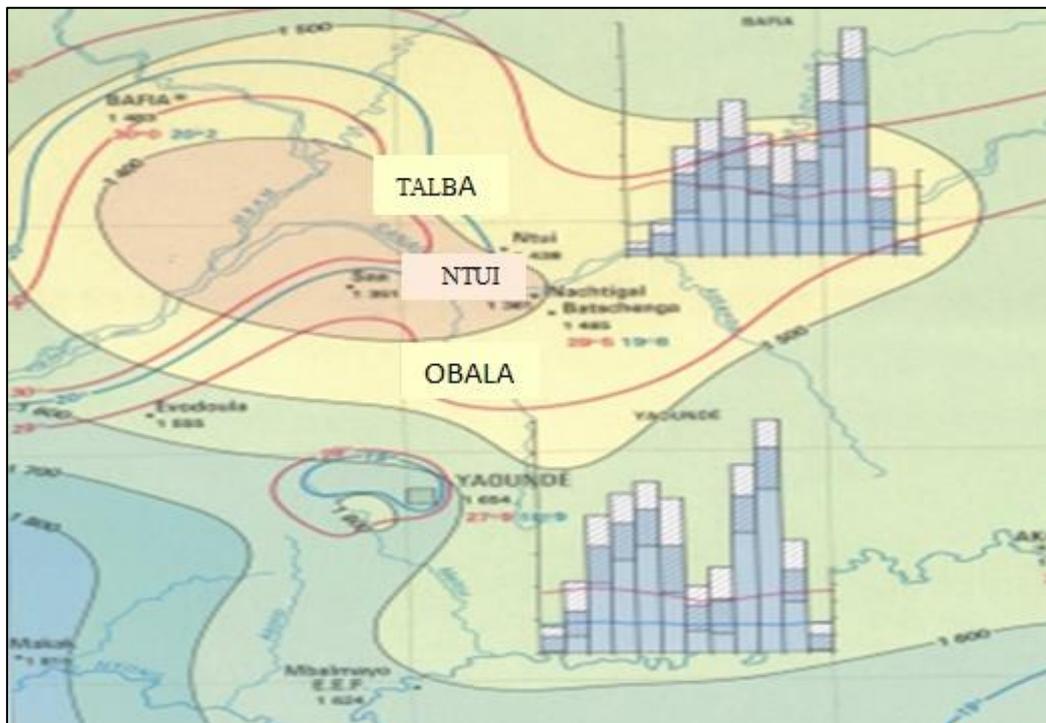
### **1.1.1- La pluviométrie**

Le cacaoyer est une plante originaire de la forêt tropicale sud-américaine. Les conditions pluviométriques optimales pour cette culture correspondent à une pluviométrie annuelle comprise entre 1500 et 2500 mm/an, et à une saison sèche dont la durée n'excède pas deux à trois mois (Braudeau, 1969). Ces exigences sont généralement satisfaites dans le Grand Sud Cameroun car cette zone est caractérisée par une pluviométrie annuelle qui varie entre 1350 et 3500 mm/an, et par une durée de 300 jours/an durant laquelle les précipitations ne sont pas militantes pour la croissance des végétaux (Losch *et al*, 1991).

Cette pluviométrie annuelle diminue selon un axe Sud-Ouest/Nord-Est qui va des zones côtières qui bordent l'océan Atlantique vers l'intérieur du territoire (voir figure 2). Un peu trop abondante dans le département du Sud-Ouest (problèmes de maladies cryptogamiques et de séchage des fèves de cacao), cette pluviométrie devient quelque peu insuffisante dans certaines des zones situées au Nord et au Nord-Est de la région du Centre Cameroun.

Ainsi, Ntui connaît une pluviométrie comprise entre 1350 et 1550 mm/an (confère figure 2 de la pluviométrie ci-jointe). Cette légère limitation pluviométrique n'a cependant pas empêché

ladite localité de connaître un important développement de la cacaoculture<sup>3</sup>. La répartition annuelle des pluies dans cette zone d'étude est également propice à la culture du cacaoyer.



Source : Philippe Pedelahore, Juin 2012

**Figure 2:** Pluviométrie de la zone d'étude y compris Talba et Obala

En faisant l'analyse de la figure 2 ci-dessus présentant les isohyètes et deux diagrammes ombro-thermiques de la station d'Obala et de Yaoundé, il ressort que l'arrondissement de Ntui est traversé par un climat de type équatorial à quatre saisons réparties comme suit : une grande saison des pluies, qui va de mi-août à mi-novembre, une petite saison des pluies, allant d'avril à mi-juin, une grande saison sèche qui va de mi-novembre à mars et une petite saison sèche allant de mi-juin à mi-août. Ainsi, le cacao est une plante tropicale cultivée sous des climats chauds et humides, caractéristiques qui correspondent de manière précise au climat de ce bassin de production. On peut ainsi conclure que cet élément climatique est une potentielle ressource responsable de la cacaoculture dans la localité de Ntui.

### 1.1.2- Température

Les températures minimales moyennes inférieures à 21°C ne conviennent pas au cacaoyer (Braudeau, 1969). Cette culture, laissant donc la place au café arabica dans les hautes terres du plateau Bamiléké et du pays Bamoun situés dans les départements de l'Ouest, s'est développée dans

<sup>3</sup> PCD de Ntui septembre 2013.

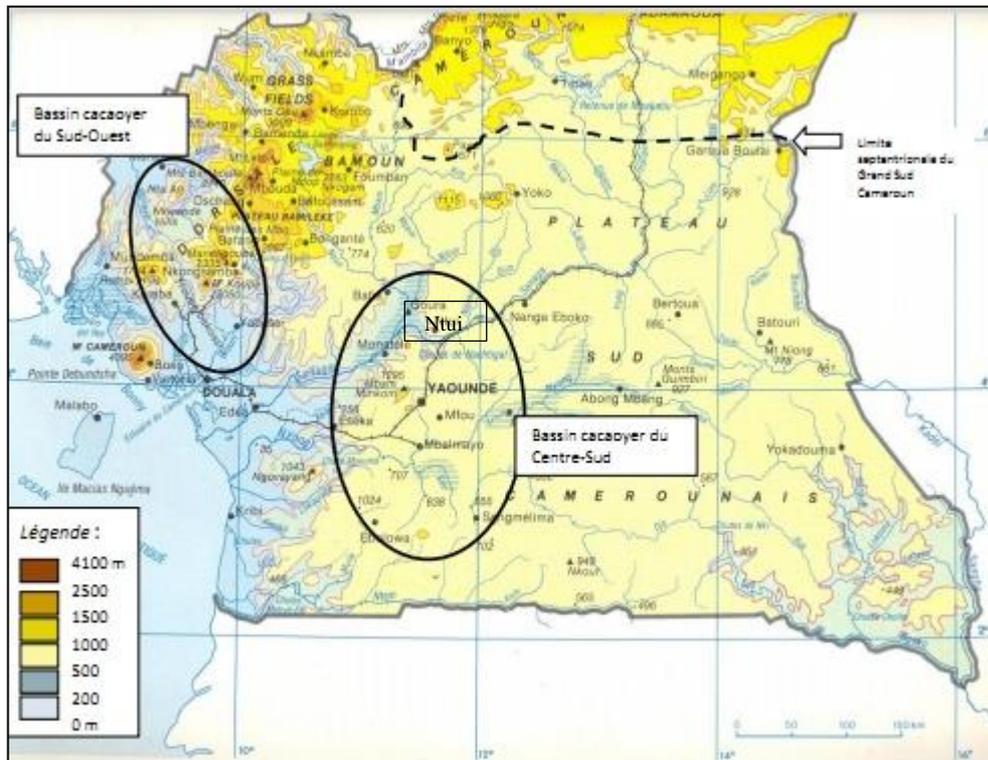
les départements du Centre, du Sud, du Sud- Ouest et du Littoral où l’altitude moyenne n’excède pas 800 m (Losch et al., 1991). On y trouve des températures moyennes proches de celles qui conviennent bien à son développement et qui vont de 21° à 32° (Braudeau, 1969).

**Tableau 3:** Données des températures de la Station météorologique de Ntui (°C) de 1985- 2015

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Moyenne températures maximales	31,5	32,5	32,6	32,0	30,9	29,9	28,6	26,6	29,2	29,8	30,8	30,1
Moyenne températures minimales	16,5	17,1	17,7	17,9	17,6	17,2	17,1	17,9	17,5	17,3	17,5	16,5
Moyennes mensuelles	24,4	25,2	25,2	24,7	24,2	23,3	22,5	22,6	24,2	23,4	24,7	23,8

Source : état de la situation et perspectives de l’éducation relative à l’environnement pour le développement durable au Cameroun. 2010

C’est dans ces zones peu élevées que se sont développés les deux principaux bassins cacaoyers du Cameroun : le bassin dit du Sud-Ouest, qui s’étend également en partie sur la région du Littoral et le bassin dit du Centre-Sud qui s’étend sur toute notre zone d’étude (figure 3). La température moyenne annuelle de Ntui est de 24°C, les maxima moyens annuels sont de 30°C et les minima moyens de 17°C. Les mois les plus chauds sont février et mars. Ce qui est très favorable pour la cacaoculture. Elles augmentent lorsque l’on descend vers le département de Mfoundi avec une variation d’altitude de 1000 m à 1500 m.



Source : Atlas MINPAT et adapté au contexte de l'étude par l'auteur décembre 2016

**Figure 3:** Illustration des deux bassins de production de cacao du grand- Sud et les conditions écologiques associées (température, précipitation et altitude)

### 1.1.3- Sol et couvert végétal.

Si les conditions de pluviométrie et de température sont propices au développement des exploitations cacaoyères dans le Mbam et Kim notamment dans la localité de Ntui, et bien que cette culture s'adapte aux sols d'origine très diverses, il faut noter que le Grand Sud Cameroun dans sa totalité n'offre pas dans l'ensemble des sols présentant une haute fertilité. La plupart des sols du bassin cacaoyer du Mbam et Kim, et une partie de ceux du bassin de Ntui (Kela, Betamba, Odon, Nguette, Biatsota), sont des sols ferrallitiques tropicaux rouges. Ces sols sont peu profonds. Ils sont caractérisés par une très grande porosité. La surface est sableuse ou sablo-argileuse avec un taux de matières organiques de 4 à 5 %. Le potentiel d'hydrogène est supérieur à 6. La faible épaisseur du sol constitue un risque pour les plantes arbustives à pivot peu puissant, car l'alimentation hydrique peut être compromise (Letouzey, 1968).



Source : Cliché de P. Ntienjom janvier 2020

**Photo 1:** Profil de sol ferrallitique pris à l'entrée du village Nguette.

Ceux-ci sont peu fertiles car pauvres en éléments nutritifs et en humus et ils se dégradent rapidement en l'absence de couvert forestier. C'est dans cette perspective que la plupart des plantations observées se trouvent dans le sous-bois pour des besoins d'humus produit par les arbres de la forêt. Selon Vallerie (1973), les sols du Mbam et Kim en passant par la Lékié sont très sableux soit 80% et ont une teneur en matière organique de l'ordre de 2 à 6% avec un potentiel d'hydrogène de 5 à 5.5.

Le bassin Centre-sud Cameroun auquel appartient la localité de Ntui est constitué de plusieurs formations végétales qui s'imbriquent entre elles en formant une mosaïque savane-forêt. Letouzey (1968), les a qualifié de formations péri-forestières guinéo-soudaniennes. Elles sont constituées du nord au sud, d'une savane herbeuse, une savane arbustive, une forêt semi-caducifoliée à Ulmaceae et Sterculiaceae.

La savane herbeuse est dominée par *Imperata cylindrica* (Gramineae) et *Afromomum litifolium* (Zingiberaceae). On note par ailleurs quelques rares arbres : *Terminalia glaucescens* (Combretaceae) et *Annona senegalensis* (Annonaceae) (Letouzey, 1968). Ces arbres par contre sont caractéristiques des savanes arbustives dans lesquelles des galeries forestières à *Belinia grandifolia* sont identifiées.

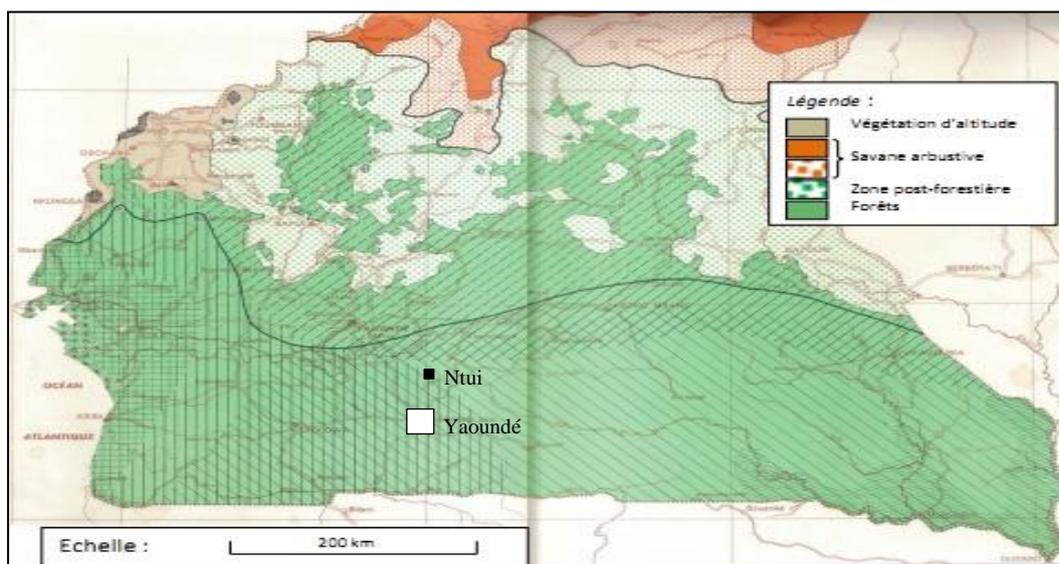
La forêt semi-caducifoliée quant à elle est dominée par deux principales familles telles que l'a décrit Letouzey (1968): la famille des Ulmaceae avec le genre *Celtis* (*Celtis philippensis*, *Celtis adolfifrigerici*) et la famille des Sterculiaceae dominée par le genre *Cola* (*Cola cordifolia*, *Cola grandifolia*). À la lisière avec la savane, on note la présence de la famille des Euphorbiaceae et des Mimosaceae.

La localité de Ntui est fortement anthropisée. Au fil du temps, on a vu se développer des agroforêts. La principale culture associée est le cacao (Aboubacar, 2012). Plusieurs essences sont

associées à la culture du cacao, c'est le cas d'*Albizia* spp, *Altonia boonei*, *Antocaryon* spp, *Milica excelsa*, *Canarium* (Tchanou, 1993).

Il faut relever ici que la mosaïque forêt-savane est très dynamique. On note une conquête de la forêt sur la savane favorisée par les conditions climatiques et humaines favorables, le cloisonnement et l'émiettement des savanes dans la forêt, l'extension des agroforêts sur la savane et le rôle protecteur de *Chromolaena odorata* (Aboubacar, 2012). Cette plante invasive constitue une barrière protectrice contre les feux de brousse et facilite la formation du couvert forestier en servant d'ombrage aux espèces pionnières de la forêt en occurrence le cacao.

D'autant plus que le cacao est une plante d'ombre (Alvim, 1977). Si elle peut être cultivée en plein soleil, il faut remarquer que la majorité de plantations cacaoyères s'effectue généralement sous ombrage. Dans le bassin cacaoyer de Ntui (Nguette, Koussé, Ndimi) cet ombrage est constitué d'arbres forestiers et d'arbres fruitiers. Selon les producteurs soumis à l'étude, on a (25% de bananier, 30% de bananier plantain, 40% manguier, 5% parsemés d'autres arbres fruits). Outre, le développement de la cacaoculture, cette localité est dotée d'une importante surface forestière qui connaît une forte dégradation depuis les trois dernières décennies. Toutefois, à l'exception des villages proches de la ville de Ntui, une bonne partie de la localité est encore occupée par la forêt primaire ceci est dû au manque des voies de desserte. La figure 4 illustre l'état du couvert végétal dans le grand Sud sur laquelle on peut observer encore une forte occupation du couvert végétal dans la localité de Ntui propice à l'extension de la cacaoculture pendant des décennies avenir.



Source : Atlas MINEPAT et adapté au contexte de l'étude par l'auteur **décembre 2016**

**Figure 4:** Répartition des formations végétales du grand - Sud

## **1.2- Composante socio-économique et institutionnelle comme aubaine à la cacaoculture a Ntui**

Nous ne pouvons introduire aussitôt cet axe sans faire une rétrospection sur le cadre historique de la cacaoculture dans cette aire géographique objet de notre étude. Ceci étant, nous allons d'une part aborder la question historique de la cacaoculture, d'autre part, le plan socioéconomique de cette culture et enfin le plan socio-institutionnel.

### **1.2.1- Composante historique de l'activité cacaoyère comme facteur de production dans l'arrondissement de Ntui**

De prime à bord, il faut noter que le cacao, une plante d'origine latino-américaine qui fût introduire en Europe dès le 15<sup>ème</sup> siècle par les Espagnols. La promotion de cette culture en Afrique est l'œuvre de la politique impériale européenne, notamment allemande pour ce qui est du Cameroun. C'est précisément en 1884 que les allemands, sous la forme d'une économie administrée, favorisent son enracinement dans certaines régions de notre pays, notamment au Sud-ouest et dans le Littoral. Mais il faudra attendre la tutelle franco-britannique pour voir le cacao introduit et promu dans le Mbam et Kim notamment dans la localité de Ntui.

Ainsi, l'histoire de l'activité cacaoyère dans le bassin de production de Ntui peut s'appréhender en deux segments, à savoir : le premier couvrant la période allant de la colonisation jusqu'à l'indépendance et les lendemains de l'indépendance et qui correspond à la période d'avant la libéralisation; ensuite, le second, qui marque le début de l'ère de la libéralisation, c'est-à-dire du début des années 1990 à nos jours.

### **1.2.2- Période allant de la colonisation en passant par l'indépendance jusqu'aux lendemains de l'indépendance**

Cette partie de l'étude revient répondre aux questionnaires de la section de notre grille d'observation formulée comme suit : quand et comment l'activité cacaoyère s'est-elle implantée dans l'arrondissement de Ntui ?

La lecture des revues documentaires dans la bibliothèque de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun nous donne un aperçu de cette entrée de la cacaoculture au Cameroun en général et dans le bassin Centre– Sud en particulier<sup>4</sup>. Il ressort de ce document que c'est sous la tutelle française et britannique que le cacao arrive dans le Mbam et Kim tout comme dans la Lékié dans les années 1919. Les premières plantations sont alors créées à Mvoa par Evodoula occupant des superficies moyennes d'un peu plus d'un hectare.

---

<sup>4</sup>Alary V., «La libéralisation de la filière cacaoyère vue et vécue par les planteurs», Revue Région et Développement n°4, 1996.

Ainsi, la tradition orale révèle que c'est Michel Atangana, installé chez son oncle Engama Onamengue qui serait le tout premier ressortissant Eton à planter la fève violette dans la partie Sud de l'arrondissement d'Okola<sup>5</sup>. Les premières plantations étaient alors constituées à partir des semences importées du pays Bassa. L'expansion de cette culture sera ensuite soutenue par des conditions naturelles ou environnementales (sols, climats...) généreuses et entretenue par l'installation de nombreux postes agricoles. Pour ce qui est de la variété, en témoigne un planteur anonyme, trois variétés de cacao sont cultivées dans la localité de Ntui et ajoute qu'il n'y a pas de cacao propre à notre localité. C'est le même cacao qu'on retrouve chez les Eton, les Bassa, les Manguissa, les Ewondo et les Mvélé. Il s'agit notamment :

- Le Calaba Keka, espèce se reconnaissant à la forme de ses cabosses arrondies, trapues, de surface quasi lisse.
- Le Lebouak Keka, c'est-à-dire celui qui ressemble au melon. Scientifiquement dénommée amellorado, cette variété a des cabosses allongées, arrondies à la base, la surface étant marquée par de très légers sillons.
- Le Nkpaman Keka, c'est-à-dire le nouveau cacao. Elle est peu répandue et est délivrée par l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD). Ses cabosses sont généralement développées, leur fructification très précoce et leur maturation très étalée dans l'année. En outre, elles sont plus rustiques, plus résistantes et plus productives.

#### **1.2.2.1-Début de l'ère de la libéralisation 1990 à nos jours**

Marquée par les heureuses initiatives de la puissance coloniale franco-britannique d'encourager les populations à créer des plantations. La promotion de la culture du cacao rencontre un succès dans les deux bassins de production que nous connaissons aujourd'hui. Toutefois, contrairement à la puissance impériale, l'Etat, devenu souverain, va consolider cet état de fait dans la mise en branle de sa politique des plans quinquennaux de développement. Il s'octroie alors la responsabilité d'encadrer et d'accompagner à titre non onéreux, le planteur, désormais propriétaire de sa plantation et pouvant dès lors jouir des fruits de la production.

Ce programme va disparaître d'une part, suite à la mutation des Services de l'Agriculture au Ministère de l'Agriculture en 1972, d'autre part, et à la création de la Société de Développement du Cacao (SODECAO) en 1974. Ainsi, comme son nom l'indique, la SODECAO est directement érigée en moteur de la promotion et l'essor de la cacaoculture sur le territoire du Cameroun oriental

---

<sup>5</sup>Dieudonné MBARGA, « La gestion durable de la filière cacao dans la région du centre du Cameroun : le cas du bassin de production de la Lékié », Institut des Relations Internationales du Cameroun-IRIC/Yaoundé 2 - Master 2 «Coopération internationale, Action humanitaire et Développement Durable » (2011)

dont fait partie la localité de Ntui. Elle est une société dite d'Etat, mieux encore, une entreprise parapublique telle que le stipule clairement son décret de création<sup>6</sup>, ainsi que son statut. Elle a alors pour missions de fournir à suffisance (quantité et qualité), le matériel végétal aux potentiels producteurs de cacao de son territoire de compétence et d'encadrer techniquement ces derniers dans l'exercice de cette activité (la cacaoculture). De plus, elle est appelée à faciliter la collecte et la commercialisation des fèves de cacao en contribuant, par ailleurs, au désenclavement des zones rurales à travers un important programme d'entretien des pistes de collecte. C'est ainsi l'essor de la cacaoculture dans ladite localité stimulée par des évènements susmentionnés.

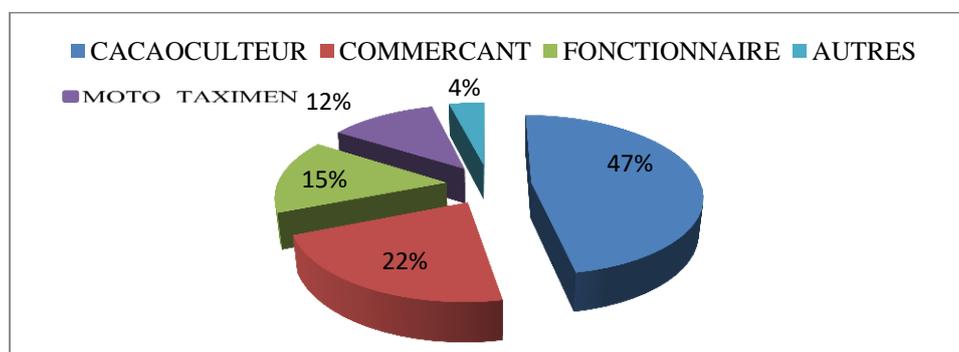
### 1.2.3-Analyse de la composante socio-économique comme atout à la pratique cacaoyère à Ntui

La commune de Ntui est caractérisée par une population cosmopolite qui vit des activités agricoles et non agricoles. La taille de celle-ci est estimée à 19741 individus pour une densité de moins de 90 habitants au kilomètre carré (PCD, 2013).

Le cacao est la culture la plus importante, tant en zone de forêt qu'en savane. La production annuelle est estimée à un peu plus de 1000 tonnes et ne cesse d'augmenter. Notre analyse dans ce cadre revient à apprécier la dynamique sociologique dans la quête de la rentabilité économique pour l'amélioration des conditions de vie comme force du développement cacaoyer dans ledit arrondissement. Sans toutefois faire un portrait-robot de cette dynamique sociologique, nous allons nous limiter sur le caractère l'activité, le niveau d'étude et l'expérience des producteurs.

#### 1.2.3.1- Caractère comme indicateur propice pour la cacaoculture.

L'économie rurale de notre zone d'étude est dominée par l'agriculture. Toutefois, il semble plus opportun d'apprécier ici le choix fait par les populations de ladite localité pour un certain nombre d'activités qui ont un impact socio-économique. La figure 5 nous présente les secteurs d'activité retrouvés au sein de la population de la zone d'étude.



Source : Données d'enquête de terrain

**Figure 5:** répartition des secteurs d'activités au sein de la population de Ntui

<sup>6</sup> Décret N-74-83 du 02 février 1974, portant création, organisation et fonctionnement de la SODECAO

En observant cette figure, on constate que la cacaoculture vient en tête avec 47%. Il faut noter que, l'un des motifs qui amène les populations à s'intéresser à la cacaoculture réside dans la nécessité de protéger leurs terres face à l'assaut des vagues migratoires observées dans la localité. Les populations de Ntui utilisent le cacao comme un marqueur social. Pour Joseph Gabriel Elong<sup>7</sup>, « la création des vastes cacaoyères a été, pour un bon nombre d'entre eux, une stratégie d'occupation définitive des terres acquises souvent à vil prix ». Fort de cet argument, on peut comprendre la raison pour laquelle la pratique de la cacaoculture est l'activité principale dans cette localité en plein développement.

A côté de celle-ci, on retrouve le commerce avec 22%. Il faut dire que cette pratique est principalement le fait des populations immigrées notamment les Bororos, les Bamiléké, Bamoun, et autres migrants des localités et pays voisins. Ils font dans le commerce des produits ménagers, des produits issus des autres secteurs agricoles, dans les boutiques sans oublier le commerce ambulancier et le commerce divers.

Etant donné que, Ntui est une ville secondaire, ceci justifie sans doute le taux de 15% de fonctionnaire qu'on y retrouve dont certains sont aujourd'hui des propriétaires des cacaoyères dans la localité. Ils sont d'une part des agents sanitaires, des agents des services déconcentrés de l'Etat, et d'autre part des fonctionnaires natifs de cette localité.

12% est la proportion occupée par l'activité de moto taxi menée par les jeunes et qui, selon les personnes enquêtées, sera l'activité dominante dans les prochaines décennies si le prix des produits agricoles notamment le cacao ne connaît pas une nette amélioration.

Les 4% renferment entre autres activités, la couture, la coiffure, les débits de boisson qu'on retrouve dans le centre urbain principalement c'est-à-dire la ville de Ntui.

En somme, il ressort de cette observation que, même si la cacaoculture est l'activité la plus répandue et la plus pratiquée dans cette zone d'étude, 63% des producteurs nous informent qu'ils ne peuvent pas se limiter seulement à cette culture car pour eux, la cacaoculture n'est pas la seule source de revenu pour améliorer leurs conditions de vie. Par conséquent, ils passent la plupart de leur temps mort à faire soit de l'élevage ou alors le commerce. Il n'en demeure pas moins vrai que la culture du cacao est l'activité dominante de cette localité, le cacao demeure l'activité dominante reconnue comme l'or vert, d'où sa pérennisation à travers les générations.

---

<sup>7</sup> « Éton et Manguissa, de la Lékié au Mbam-et-Kim : jeux et enjeux fonciers (Centre-Cameroun) », Les Cahiers d'Outre-Mer, 226-227 | 2004, 289-312.

### 1.2.3.2- Migration : facteur du développement de la cacaoculture dans la localité de Ntui

L'exode agricole, les pressions foncières, ont engendré un déplacement massif des autochtones vers d'autres campagnes en proie à l'urbanisation surtout au niveau des noyaux centraux donnant ainsi naissance à ce que l'on peut qualifier de villes rurales. C'est le cas de la localité de Ntui où l'on observe un brassage des populations de tout bord à la recherche des terres arables pour le développement ou les pratiques agricoles l'instar de la cacaoculture pour ceux qui ont un capital d'une part. D'autre part, sont à la recherche d'une activité génératrice de revenu pour leur bien-être ; ainsi le tableau 4 nous présente les données croisées des origines et le niveau de vie des ménages enquêtés. Face à cette nouvelle dynamique de la population, on assiste à une recrudescence de l'offre en main d'œuvre agricole bon marché et une intensification des parcelles agricoles essentiellement de cacaoculture.

Niveau de vie Origine	Niveau de vie faible	Niveau de vie moyen	Niveau de vie élevé	Total
ETON	17	20	35	72
GRAND-OUEST	6	22	7	35
MANGUISSA	5	20	12	37
NOSO	5	1	1	7
GRAND NORD	6	2	1	9
EST	9	4	3	16
Total	48	69	60	176

Source : Donnée d'enquête de terrain 2020

**Tableau 4:** Données croisées des origines et le niveau de vie des ménages enquêtés

L'analyse du tableau 4 nous permet de dégager les observations suivantes : sur les 176 ménages enquêtés dans le cadre de cette recherche, 72 d'entre eux sont Eton d'origine. Parmi les 72 enquêtés, 17 ménages ont un niveau de vie faible. Il s'agit des personnes qui travaillent saisonnièrement dans les champs cacaoyers comme main d'œuvre. 20 ménages ont un niveau de vie moyen. Il s'agit pour ce cas des ménages, qui vivent des travaux cacaoyers combinés à d'autres sources de revenus. 35 ménages enquêtés ont un niveau de revenu élevé. Ils sont propriétaires en majorité des grands hectares de cacao dans la localité et emploient des femmes d'autres ménages dans leurs cacaoyères.

A côté des Eton se trouvent les Manguissa soit 37 ménages enquêtés. Sur les 37 enquêtés, 5 personnes ont un niveau de vie faible, 20 personnes ont un niveau de vie moyen et 12 personnes ont un niveau de vie élevé. Tout de même que les Eton, ceux qui ont un niveau de vie faible sont des personnes qui vivent des travaux champêtres saisonniers et de l'agriculture de subsistance sur des terrains qui ne leur appartiennent généralement pas. Ceux qui ont un niveau de vie moyen, sont soit propriétaires de faibles parcelles agricoles, soit sont responsables d'une AGR alors que ceux qui ont un niveau de vie élevé des planteurs c'est-à-dire des grands propriétaires de plantation de cacao principale activité génératrice de revenu de la localité.

Les ressortissants de l'Ouest viennent en troisième position soit 35 personnes sur les 176 enquêtés. Ils sont en majorité constitués des Bamoun à la quête des terres arables pour leur activité principalement agricole. Sur les 35 soumis à cette étude, 6 personnes ont un niveau de vie faible, 22 ont un niveau de vie moyen et 7 ont un niveau de vie élevé. D'après nos enquêtes, les bamilékéés dans les jours à venir seront les premiers producteurs de cacao dans la localité de Ntui. Ceci, d'autant plus que leurs parcelles s'accroissent davantage et ces derniers tendent à monopoliser certains pans des activités économiques et en plus ils développent une grande solidarité agissante.

A côté des Bamilékéés, suivent les peuples de l'Est du Cameroun. D'après nos analyses, nous avons interrogé 17 ressortissants de cette région se trouvant dans la zone de Ntui. Ils vivent essentiellement de l'agriculture de subsistances et travail dans les champs comme main d'œuvre pour la plupart d'entre eux. Sur les 16 personnes interrogées nous dénombrons 12 hommes et 4 femmes vivant en dessous du seuil de la pauvreté avec un panier alimentaire très pauvre. A titre illustratif, 9 des enquêtés ont un niveau de vie faible, 4 ont un niveau de vie moyen et 3 d'entre eux ont un niveau de vie élevé.

La communauté anglophone trouvée est essentiellement constituée des Mambila et des Banso. Si les Mambila sont les premiers à arriver à Ntui ils se consacrent aux travaux champêtres : ils sont utilisés comme main d'œuvre mais beaucoup ont réussi à acquérir des parcelles où ils ont développé leurs propres plantations. Les Banso, déplacés par la crise du NOSO (Nord-Ouest et Sud-Ouest). Assujettis de tous les maux (problèmes de logement, de nutrition, délinquance...), ils travaillent dans les champs comme main d'œuvre ce qui leur permet d'améliorer leurs conditions de vie et de survenir aux besoins de leurs progénitures. Sur les 7 enquêtés, 5 ont un niveau de vie faible, les deux autres ont respectivement un niveau de vie moyen et élevé.

Pour ce qui est des originaires du Grand Nord, nous avons enquêté 9 sujets parmi eux 6 ont un niveau de vie faible, 2 ont un niveau de vie moyen et un seul à un niveau de vie élevé. Ils travaillent dans des champs comme tâcherons et moto taximen par moment ou commerçants pour

d'autres. De ce qui précède, force est de noter une concurrence de la main d'œuvre pour un faible revenu.

### 1.2.3.3-Un marché de niche structuré et favorable au développement de la cacaoiculture

La localité de Ntui, dans le Mbam et Kim, constitue un important centre de commerce cacaoyer. La demande est croissante du fait de l'augmentation des acteurs de la commercialisation. La chaîne d'approvisionnement du marché de la zone est entretenue par un réseau de grossistes dont la collecte est destinée à l'exportation. Ils sont des détenteurs des grands magasins dans le centre-ville et possède des voitures pour effectuer la collecte dans les coins les plus éloignés de la ville. Ils travaillent en partenariat avec des intermédiaires chargés de relier les différents villages à motos ou avec de voitures 4x4; d'intermédiaires et de détaillants qui s'appuient sur des circuits de commercialisation complexes pour assurer la collecte et la redistribution du cacao dans la zone. La planche 1A nous présente les bâtiments de l'entreprise OLAM CAM chargée de collecter et stocker le cacao dans la zone d'étude ; tandis que la planche 1B nous présente un magasin de stockage de sacs de cacao. Aujourd'hui, les cacaoiculteurs fonctionnent plus en coopératives ce qui leur permettent d'homologuer les prix de leur cacao à la vente. Ce contexte de concurrence amène les cacaoiculteurs à augmenter davantage leurs parcelles de cacaoyer afin de répondre à la demande du marché.



Source : Cliché de P. Ntienjom janvier 2020

#### **Planche 1:** Direction et magasin d'entrepôt du cacao OLAM-CAM dans la ville de Ntui

*(Cette figure est constituée de deux photos. Une première la photo montre un bâtiment avec deux voitures stationnées. Il s'agit en fait du bureau de l'entreprise OLAM-CAM chargée de la collecte du cacao et le stockage. La photo B par contre montre plutôt un magasin au sein duquel est classé une centaine de sacs de cacao sur deux modèles de sacs).*

### 1.2.3.4- Mise en place d'un système de crédit de proximité

Depuis la libéralisation de la filière cacaoyère, les institutions internationales et nationales engagées dans le développement de la cacaoculture tentent de mettre en place un système de crédit calqué sur celui des tontines ou des coopératives. Dans la localité de Ntui, les associations des planteurs "apparement" bien structurées, associées à des microfinances agricoles (photo 2) accordent des prêts à des taux avoisinant de 10 à 20% du montant de l'investissement aux membres constituant l'association et ou la coopérative. Ce crédit permet aux cacaoculteurs d'entretenir leurs plantations et de payer les employés tâcherons afin de booster leur production annuelle. Dans le cadre de cette étude, 9 sur 10 cacaoculteurs témoignent de l'importance de ce système de crédit pour la prospérité de leurs cultures.



Source : Cliché de P. Ntienjom janvier 2020

**Photo 2:** Exemple des microfinances d'accompagnement des cacaoculteurs

*(A l'image nous avons la figure d'une maison utilisée comme microfinance. Il s'agit en fait de la caisse populaire d'épargne de crédit agricole).*

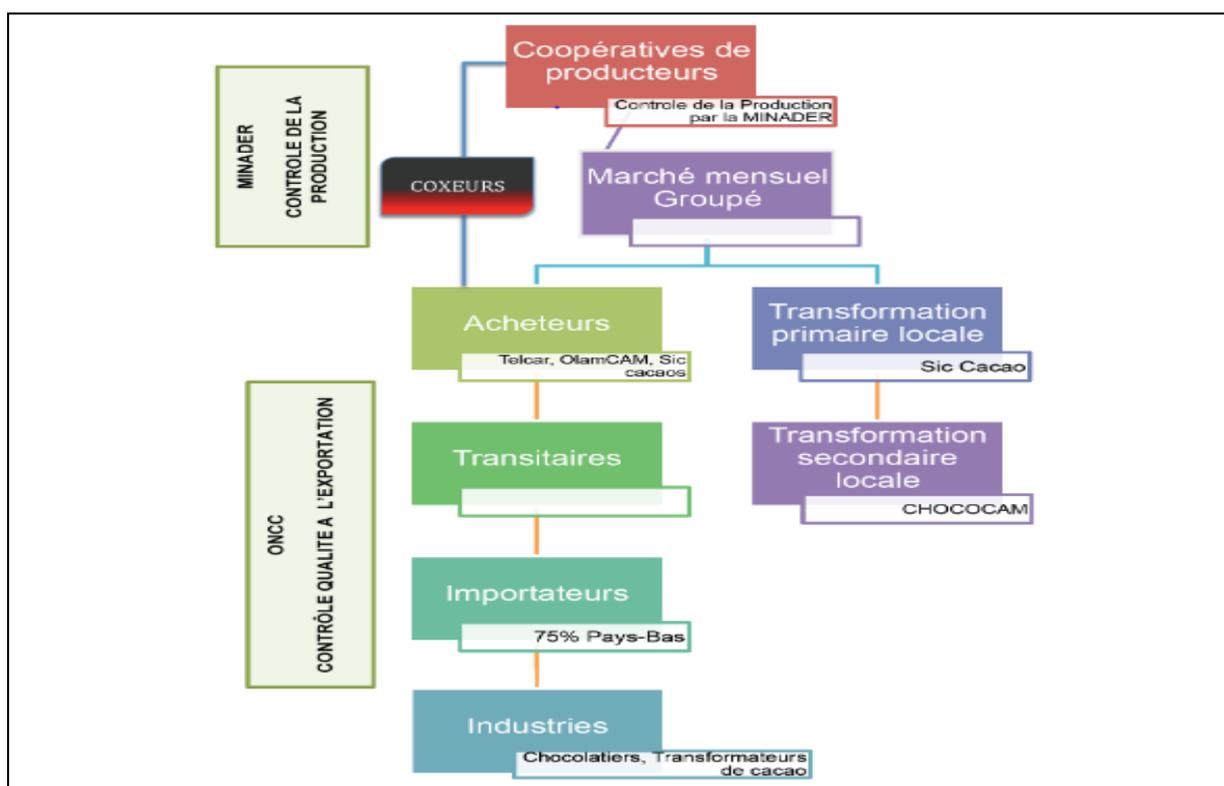
Parvenu au terme de ce premier chapitre, il était question pour nous d'aborder les facteurs qui déterminent la production du cacao dans la localité de Ntui. Il en ressort deux facteurs complémentaires au rang desquels les facteurs environnementaux et les facteurs sociaux. Pour les facteurs environnementaux, nous avons mis en relief l'ensemble des éléments du milieu physique qui motivent les cacaoculteurs à développer les plantations de cacao dans la zone de Ntui. Parmi ces éléments, nous avons mis en relief les conditions écologiques favorables (sol, climat, température, végétation). Pour ce qui concerne les facteurs sociaux, nous nous sommes appuyés sur les composantes socio-institutionnelles telles que la libéralisation de la commercialisation du cacao et sur la composante socio-économique comme l'octroi des crédits agricoles, le développement du marché de proximité et la rentabilité économique de la cacaoculture.

## CHAPITRE 2 : ACTEURS, LOGIQUES ET PROBLÈMES DE LA FILIÈRE CACAOYÈRE DANS LA LOCALITÉ DE NTUI

Le diagnostic fonctionnel de la filière cacao dans la localité de Ntui dans le cadre de cette recherche nous permet de mettre en lumière deux grands acteurs à des logiques différentielles qui animent ce secteur d'activité dans ladite zone. D'une part, nous présentons dans ce chapitre chacune ces catégories d'acteurs impliqués dans cette filière en détaillant leurs principales caractéristiques. D'autre part, nous passerons en revue l'ensemble des problèmes auxquels font face ces différents acteurs à l'échelle locale, nationale et internationale.

### 2.1- Acteurs et logiques de la filière cacaoyère dans la localité de Ntui

Différents acteurs interviennent dans le développement de la cacaoculture dans cette localité de Ntui. Le rôle de chacun de ces acteurs est défini par son échelle d'action (Figure 6). Les implications dans les domaines de la régulation et l'encadrement incombent principalement aux acteurs institutionnels de la gestion cacaoyère. La production et la manutention quant à elles relèvent du ressort des acteurs non institutionnels.



Source : Etude du potentiel de commercialisation du cacao du Cameroun

**Figure 6:** les acteurs institutionnels et non institutionnels de la filière cacaoyère

Ainsi, pour cette articulation, nous présenterons de façon détaillée ces acteurs. Premièrement les acteurs non institutionnels et leur logique et deuxièmement les acteurs institutionnels et leur logique.

### **2.1.1- Acteurs non institutionnels et leurs logiques**

Comme précédemment mentionné, ces acteurs sont de plus en plus nombreux et divers. Ils sont au cœur de l'essor de l'activité cacaoyère dans ce bassin au rang desquels figurent, les producteurs, les transporteurs et les commerçants.

#### **2.1.1.1-Les producteurs**

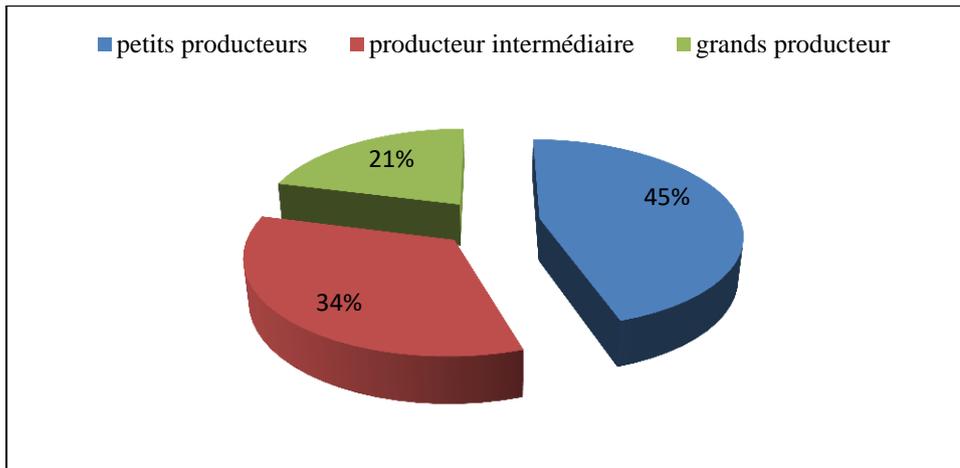
Ils sont les acteurs indispensables de la filière cacaoyère à Ntui. Ils représentent environ 55% des acteurs et assurent l'essentiel de la disponibilité du cacao sur le marché local voire national. L'âge moyen de ces producteurs de 40 ans selon nos données du terrain et varie entre 20 à 85 ans dans l'ensemble.

##### **a) Caractéristiques des producteurs de la localité de Ntui**

###### **- Mode de production ou système de production**

Il existe une grande diversité des modes de production du cacao dans cette partie du pays car de nombreuses variables influencent le rendement à l'hectare ou la taille des exploitations actives, comme le montre très largement les données de nos enquêtes sur le terrain. De manière générale, nous avons été renseignés par le Délégué Départemental du MINADER de la zone, qu'il n'existe pas de typologie standard pour classer le système de production du cacao au Cameroun.

Pourtant, Ruf (2011) par exemple catégorise ces systèmes de production en fonction du degré d'ombrage et du nombre d'arbres maintenus dans la cacaoyère, allant de la monoculture de cacao sans arbres d'ombrage à l'agroforesterie complexe à fort ombrage avec plus de 50 arbres par hectare. Il ajoute dans le même sillage l'accès aux intrants agricoles et le rendement obtenu à l'hectare. Jagoret *et al.* (2008) proposent pour la région du Centre trois principaux systèmes de production: (1) un système extensif qui concerne une majorité d'exploitants (45%) et qui se caractérise par un faible niveau d'intensification en travail et en intrants, et des rendements faibles de cacao commercialisé. Cette catégorie est assurée par les petits producteurs cacaoyers; (2) un système intensif adopté par une minorité d'exploitants (34%) qui assurent une protection phytosanitaire renforcée de leur verger de cacaoyers, pour des rendements parmi les plus élevés assurés par les opérateurs économiques résidant dans les grandes métropoles et investissent dans la cacaoculture en milieu rural (figure 7).

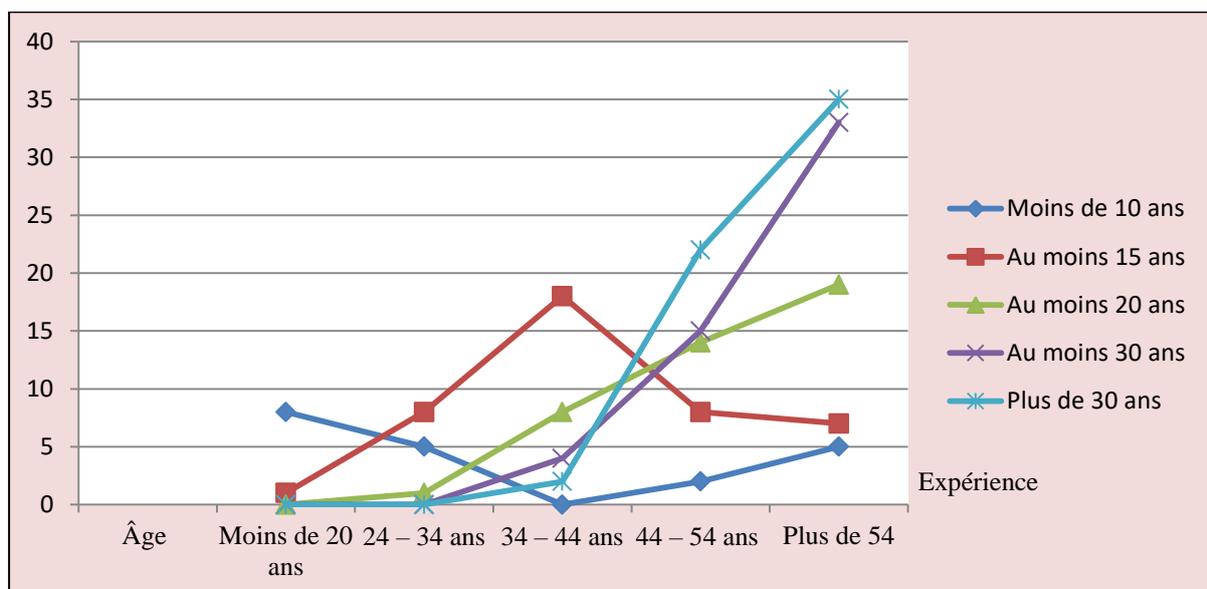


Source : Donnée du terrain 2020

**Figure 7:** Catégorie des producteurs en fonction du système de production

**- Expérience des producteurs dans la cacaoculture**

La théorie selon laquelle les producteurs sont tous des agriculteurs à temps plein est renforcée par le nombre d'années passées dans la cacaoculture. Le coefficient de corrélation entre l'âge du producteur et le nombre d'années passées en tant que producteur de cacao est de 0,7. Ce coefficient est significativement éloigné de zéro. Ce qui signifie en d'autres termes que, le nombre d'années passées dans la cacaoculture est donc proportionnel à l'âge des producteurs (figure 8). Fort de ce constat, notons que, plus l'âge du producteur est avancé plus il a de l'expérience dans la production cacaoyère et par ricochet le vergé plus ancien et moins reproductif. Ici, la taille moyenne du cacaoyer se situe autour de 5mètres.



Source : Données d'enquête de terrain 2020

**Figure 8:** Données croisées de l'âge des producteurs dans le domaine du cacao

L'analyse des données de cette figure nous permet de dégager l'observation générique selon laquelle les moins âgés sont peu propriétaires de parcelles de cacaoyères et ont également une expérience limitée dans le domaine. Les plus âgés sont majoritairement propriétaires des grands hectares de plantations de cacao et ont plus d'expérience dans le domaine, tel que cela nous est présenté dans le tableau 5.

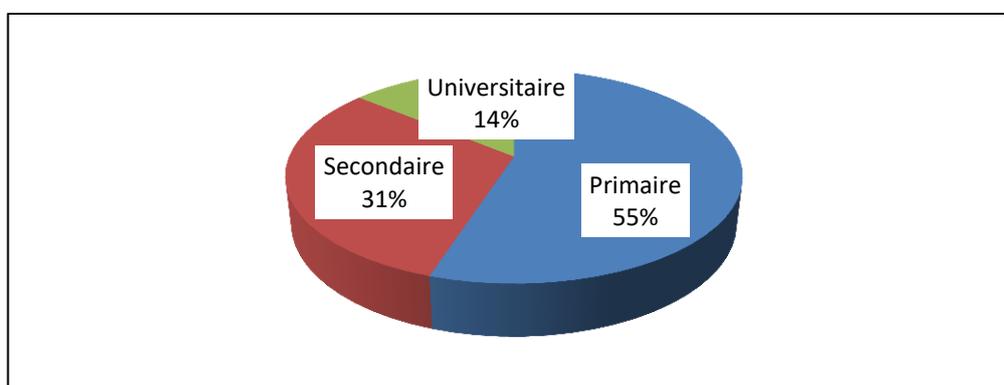
Expérience Âge	Moins de 10 ans	Au moins 15 ans	Au moins 20 ans	Au moins 30 ans	Plus de 30 ans	Total
Moins de 20 ans	8	1	0	0	0	9
24 – 34 ans	5	8	1	0	0	14
34 – 44 ans	10	18	8	4	2	42
44 – 54 ans	2	8	14	15	22	61
Plus de 54	5	7	19	33	35	99
<b>Total</b>	30	42	42	52	59	225

Source : Données du terrain 2020

**Tableau 5:** Récapitulatif des données croisées issues des enquêtes sur le terrain

#### - Niveaux d'étude des producteurs

L'aspect éducatif est à prendre en compte, car un producteur bien instruit est celui qui a la maîtrise des rouages de la culture cacaoyère et est à même de défendre aussi ses droits lorsque surgissent des incongruités relatives au bon fonctionnement de son métier d'agriculteur et plus principalement celui de la culture du cacao. La figure 9 nous présente la répartition des cacaoculteurs en fonction de leur niveau d'étude. L'éducation apparaît dès lors comme un bon de perception du risque par ricochet, renforce la capacité d'adaptation et d'innovation chez ces producteurs.



Source : Données d'enquête sur le terrain 2020

**Figure 9:** Répartition des producteurs ménagers en fonction de leur niveau d'étude

Les enquêtes montrent que seuls 14% des producteurs enquêtés ont un niveau d'éducation Universitaire. Cet état de lieu se comprend plus évidemment par le fait qu'il s'agit de l'élite intellectuelle qui s'intéresse davantage à la production cacaoyère pour des raisons suivantes :

- Soit elle est héritière de la propriété cacaoyère ;
- Soit elle est une native de la localité et veut bien investir dans les plantations de cacao comme AGR ;
- Soit des étudiants qui après des longues études ne parviennent pas à décrocher un emploi salarié à la fonction publique, sont obligés d'investir dans ces plantations afin d'améliorer leurs conditions de vie. (31%) des producteurs ont un niveau secondaire ce qui signifie qu'ils savent lire et écrire. Pourtant, 55% de la population restante a un niveau d'étude très faible. De plus, ces producteurs peu instruits constituent environ la moitié des producteurs enquêtés sur le terrain. Ceci laisse déduire que de gros efforts restent à faire à ce niveau pour envisager des mesures d'adaptation efficaces. Il s'agit des producteurs ayant plus de temps dans la cacaoculture et ont plutôt une expérience traditionnelle de cette culture.

#### **b) Caractéristique du verger des producteurs**

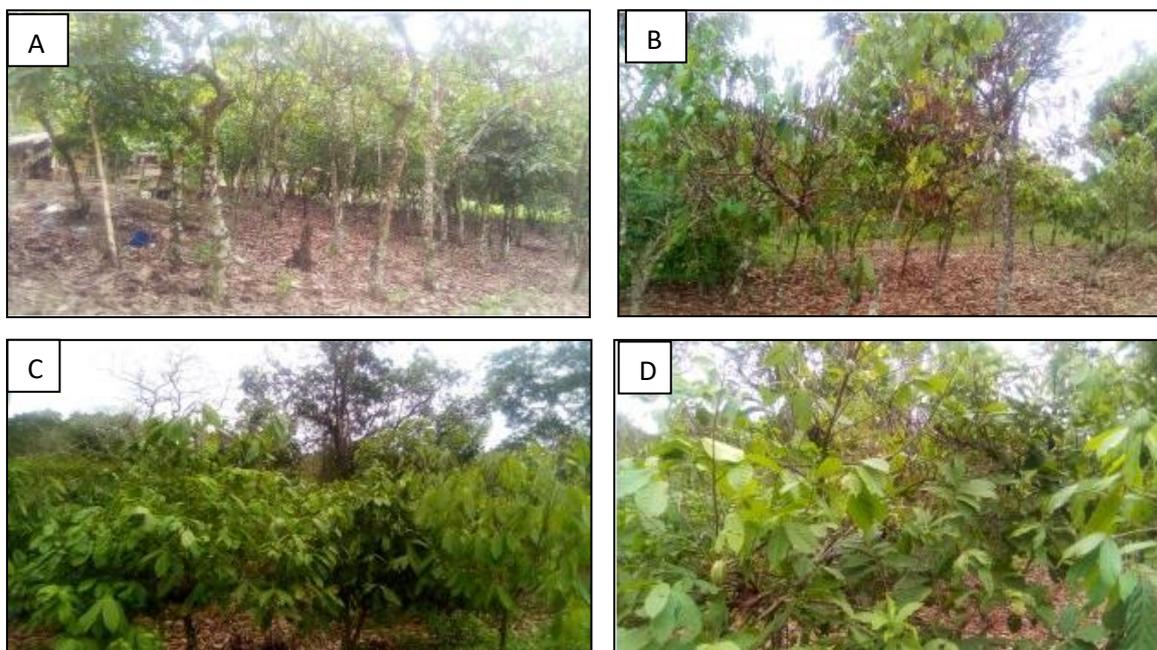
Dans cet axe, nous insisterons premièrement sur l'âge du verger des producteurs et deuxièmement sur la superficie du verger des producteurs.

##### **- L'âge du verger des producteurs de la zone étudiée**

L'agriculture camerounaise a du mal à sortir de l'ère traditionnelle. Très peu d'exploitations agricoles sont industrialisées au Cameroun. À l'exception des plantations industrielles de banane et d'hévéa dans le Sud-ouest du pays, de canne à sucre dans le centre, la plupart des plantations au Cameroun sont familiales. Elles sont la propriété des paysans qui y pratiquent une agriculture entremêlée entre le vivrier d'une part et la culture de rente d'autre part. Sous l'impulsion des politiques agricoles du pays, les paysans du grand sud du pays se sont rapidement et en grand nombre intéressés à la cacaoculture mais, une initiative mort-née pour les paysans abandonnés à eux-mêmes. La vulgarisation de la cacaoculture auprès des paysans camerounais date de 1920. Voilà donc presque un siècle que certains vergers existent. Les producteurs de la localité de Ntui comme d'autres d'ailleurs ne dérogent pas à cette règle, car les vergers se font de plus en plus anciens.

La moyenne d'âge des vergers chez les producteurs selon nos enquêtes sur le terrain est de plus de 30 ans pour les plus vieux cacaoyers et de moins de 10 ans pour les jeunes plantations. Dans le premier cas, nous sommes dans une situation de la maturité des vergers décrits par Losch en 1991, qui estimait à plus de 40 ans, la moyenne d'âge des vergers. Ce qui signifie que la production

dans ce cas est en baisse et les plantes de plus en plus proche de la mort. <sup>8</sup>La filière ayant perdu de sa valeur au début des années 1990, beaucoup de producteurs pour manifester leur mécontentement avaient incendié leur exploitation. De nos jours, les vergers ont en majorité plus d'une dizaine d'années dans la zone d'étude, mais rares sont ceux qui ont une cinquantaine d'années ce qui signifie que les producteurs de la localité de Ntui produisent encore du cacao en qualité et en quantité car leurs vergers sont jeunes. La planche 2 constituée de quatre photos représentant chacune un verger. Les images A et B représentent respectivement des vergers dont l'âge est supérieur à 20 ans et qui présentent déjà les signes de la maturité optimale ce qui signifie que la production dans le cas d'espèce doit automatiquement être faible au cours de la saison productive. Les images C et D montrent des jeunes vergers de moins de 10 ans en pleine croissance).



Source : Cliché de P. Ntienjom janvier 2020

**Planche 2:** État de santé du cacaoyer dans différents vergers

- **Superficie des exploitations cacaoyère des producteurs**

Dans la localité de Ntui, les vergers des producteurs ont une superficie moyenne de 5.79 hectares. Selon nos analyses, il ressort que 55% des petits producteurs de cacao ont des exploitations qui ne dépassent que très rarement 3 hectares. Il est d'ailleurs exceptionnel de retrouver parmi eux, ceux qui possèdent des dizaines d'hectares de terres exploitées. Dans le même sillage, 31% des producteurs de cacao ont des exploitations de plus de 10 hectares. Il s'agit des producteurs moyens qui sont soit des notables ou proches des chefs traditionnels qui ont un pouvoir

<sup>8</sup> Le cacao durable au Cameroun: utopie ou réalité? Cas du bassin de production de Mbangassina

sur le foncier basé principalement sous le régime du droit foncier coutumier. Enfin, 31% des producteurs ont une superficie du verger à plus de 10 hectares. Il s'agit des opérateurs économiques considérés ici comme les plus grands cacaoculteurs de la localité dotés des outils modernes d'exploitation et une main d'œuvre salariée, structurée et organisée.

### 2.1.1.2- Les transporteurs

Cette catégorie d'acteurs peut être qualifiée d'associés aux producteurs et aux commerçants. Ils représentent 10% des acteurs et jouent le rôle de facilitateur à la commercialisation en assurant le transport des fèves de cacao non seulement des lieux de production vers les marchés de commercialisation, mais aussi établissent un ravitaillement intermarché, des magasins de stockage et des usines de transformation. Ils sont de deux catégories : les transporteurs par motos et par voitures. Ils gagnent 1000 et 500 000 FCFA par jour ou par voyage. Les transporteurs par pick-up sont assez nombreux et sont employés à 83.34 % par des demi-grossistes et par des coxeurs qui animent le marché local ou les points de vente groupés. Une fois au magasin le transport vers les sociétés de transformation est assuré par des semi-remorques. La figure ci-dessus montre une semi-remorque chargée des sacs de cacao provenant du magasin de stockage



Source : Cliché P. Ntjenjom janvier 2020

**Photo 3:** Chargement d'un stock de cacao sur une semi-remorque

### **2.1.1.3-Les collecteurs et les coxeurs**

C'est une catégorie d'acteurs dont le rôle est assez déterminant. Ils constituent l'intermédiaire entre les grossistes, semi-grossistes et producteurs. Ils représentent environ 20% des acteurs de la filière et s'approvisionnent auprès des producteurs à faibles tonnages puis procèdent à la vente en kilo ou en sac dans des lieux de stockage où ils sont abonnés ; le cas généralement observés chez les coxeurs. On les rencontre partout dans le marché parfois sans lieu fixe pour leur activité. Il assure le circuit sur les longues distances et ils collectionnent tout poids du cacao à leur portée allant de 5 Kilogrammes à 50 Kilogrammes. Leur chiffre d'affaire journalier varie entre 50000 et 200000fcfa, ils constituent les principaux animateurs du marché local.

### **2.1.2- Les acteurs institutionnels**

Ces organes ou acteurs, ont statutairement, la charge d'un volet de la régulation de la cacao-culture et constituent 15% des acteurs de la filière. Il s'agit entre autres : le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural(MINADER) pour la régulation de la production, l'Office National du Café et du Cacao (ONCC) pour la régulation de la commercialisation, Collège des producteurs: Association Nationale des Producteurs de Café et de Cacao.

#### **2.1.2.1-Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural /(MINADER)**

Il est chargé du volet «production» du cacao. Le MINADER intervient dans le contrôle de la production du cacao depuis la semence jusqu'à la fermentation. A cet effet, le MINADER mène des activités de vulgarisation et de conseil agricole. Le MINADER déploie dans les zones de production des «chefs de postes» ou «vulgarisateurs» en charge de sensibiliser les producteurs sur les bonnes pratiques agricoles. Dans une compréhension de l'IG fondée sur le rôle primordial de l'autorité publique dans la mise en place et le suivi de l'IG, le MINADER se présente comme le régulateur légitime pour porter l'IG. Sa proximité avec le producteur et son rôle en tant que garant de la bonne production en fait une autorité privilégiée.

#### **2.1.2.2. L'Office National du Café et du Cacao (ONCC)**

L'Office National du Cacao et du Café a été créé par le décret n° 91/271 du 12 juin 1991, puis modifié et complété par le décret n°97/141 du 25 août 1997 suite à la libéralisation et la dissolution de l'Office National de Commercialisation des Produits de Base (ONCPB). C'est un établissement public administratif doté d'une autonomie financière et placé sous la tutelle du Ministère du Commerce. L'ONCC est en priorité chargé du volet « contrôle qualité» à l'exportation du cacao du Cameroun. À ce titre, ses agents font des visites techniques des installations des organismes de contrôle agréés chargés du contrôle de la qualité, des usines et des magasins de

stockages en vue de leur agrément. L'ONCC a aussi un rôle de «promotion» de l'image de marque de l'origine «Cameroun» sur le cacao. Au titre de la promotion et de la défense des produits cacaoyers du pays, l'ONCC se charge du suivi des accords internationaux de cacao et de café ainsi que de la représentation du Cameroun auprès des organisations internationales du cacao, de toutes les études confiées par le Gouvernement dans le domaine et enfin de la gestion du système d'information «INFOSHARE» dans les filières cacao et café au Cameroun. Il assure aussi le lien avec les différents intervenants des filières (exportateurs, usiniers, transitaires, sociétés chargées du contrôle de la qualité) y compris l'interprofession et collecte des informations sur de nombreux aspects (prix d'achat aux planteurs, calendriers des marchés, noms des exportateurs actifs sur le terrain, dénonciation de mauvaises pratiques de certains exportateurs.

### **2.1.2.3. Collège des producteurs : Association Nationale des Producteurs de Café et de Cacao**

Le premier collège est celui des producteurs. Jusqu'ici, il réunissait les organisations de tous les niveaux (GIC, Union de GIC, fédération, confédération) justifiant d'au moins 250 tonnes de cacao produites et d'au moins 100 membres ; depuis 2011, le collège des producteurs s'est doté d'une identité juridique suite au Projet d'Appui au Conseil Interprofessionnel du Café et du Cacao susceptible de défendre les intérêts des producteurs (plaidoyer, recherche de partenariats, dialogue avec l'Etat et les exportateurs). En 2012, l'Interprofession a installé quarante-deux (42) démembrements dans sept (7) régions. L'objectif étant de rapprocher les producteurs de cacao (café) en créant des cadres de concertation.

## **2.2- Problèmes inhérents à la pratique cacaoyère dans la zone d'étude**

Les problèmes inhérents à la pratique de la cacaoculture résultent généralement des déterminants socio-économiques, politiques et technologiques c'est-à-dire, de l'évolution de la demande et de l'offre, du progrès technique et de l'intervention étatique et des déterminants aléatoires comme la fragilité climatique.

### **2.2.1- Les problèmes d'ordre socio-économiques, technologiques et politiques**

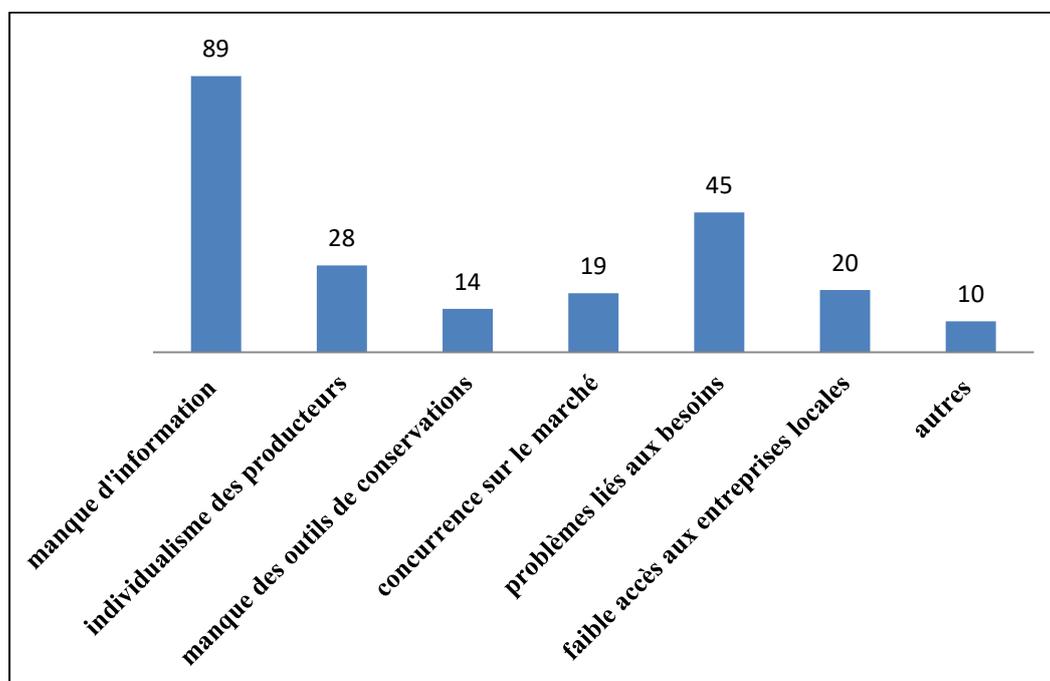
Il s'agit pour nous dans cette articulation de mettre en exergue, les problèmes liés à l'information sur l'évolution des prix de vente sur le marché local, ceux liés aux progrès techniques et ceux liés l'intervention étatique.

#### **2.2.1.1- Problèmes liés à l'information sur l'évolution des prix de vente sur le marché local**

En l'absence de marchés organisés pour la vente des produits cacaoyers dans l'arrondissement de Ntui, la régulation des prix par la loi de l'offre et de la demande est bien souvent supplantée par un système d'échange où le rapport de force entre les protagonistes engagés

dans la transaction conditionne fortement le prix de la vente du cacaoyer dans cette localité. Ce rapport de force varie selon l'offre et la demande à un temps précis nous a été confirmée par les producteurs enquêtés dans le village Nguété.

En effet, pour ces derniers, les prix d'achat à la ferme résultent le plus souvent de la négociation entre coxeurs qui achètent le cacao aux producteurs pour les revendre aux grossistes ou des entreprises installées dans le coin. Ici, aucune information sur le prix n'est connue à la base selon lui. La circulation par le biais du « bouche à oreille » de prix réellement payé résulte in fine du pouvoir de résistance des producteurs. Les Bayam Sallam (Coxeurs), minoritaires par rapport au nombre de producteurs, imposent le plus souvent leurs prix aux producteurs, présentant individuellement leurs récoltes. De surcroît, le planteur se trouve généralement contraint de vendre quel que soit le prix, en raison des difficultés de stockage et de conservation des produits et des besoins toujours urgents de liquidités pour faire face à ses besoins de base (figure 10).



Source : Données d'enquête sur le terrain 2020

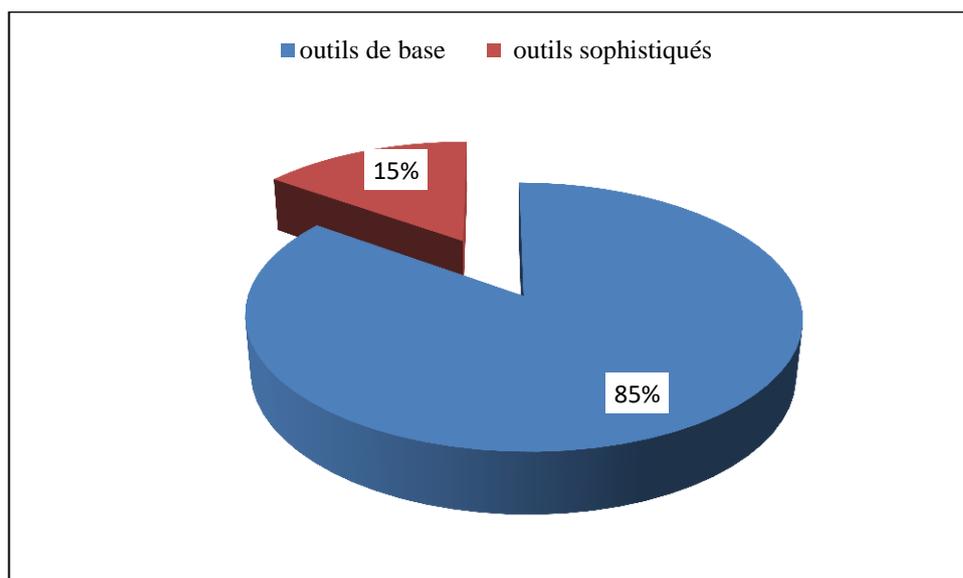
**Figure 10:** Répartition des facteurs aggravant le problème lié sous information sur le prix de vente du cacao.

D'après l'observation des données de la figure 10, 89 producteurs sur les 225 enquêtés estiment que le manque de l'information sur le système de commercialisation du cacao dans la localité de Ntui est responsable de l'arnaque des acheteurs coxeurs sur le marché car cela rend difficile voire décourage les producteurs de cette unité d'investir davantage dans la filière cacaoyère. 45 producteurs sur les 225 signalent plutôt l'urgence des besoins de bases les amenant à vendre leurs produits à vil prix. 28 autres sur 255 accusent l'individualisme des cacaoculteurs qui

constitue une entrave à la synchronisation ou l'uniformité et l'universalité des prix de vente du cacao dans le coin. A chacun son prix de vente même si on vend à perte. 20 producteurs mettent l'accent plutôt sur le faible accès des entreprises de collectes et pointent du doigt leur éloignement par rapport aux zones de séchage et de traitement. Tout de même, la question du tonnage est aussi évoquée à ce niveau ; Car ils estiment que la quantité du cacao qu'ils détiennent est très faible pour pouvoir se déplacer vers ces entreprises de collectes et de stockage du cacao. 19 d'entre eux posent le problème de la concurrence sur le marché du cacao. Le prix payé aux producteurs pouvait varier selon l'état de la concurrence entre coopératives et acheteurs agréés et en fonction aussi du barème fixé par l'Etat pénalisant les zones enclavées. 14 autres posent le problème de l'outil de conservation et les 10 derniers pensent à autres facteurs aggravant en occurrence la pression de la banque pour le recouvrement du crédit contracté et partagent bien les avis précédemment évoqués. Au total, l'information sur les prix d'achat au producteur pratiqués par les « Bayam Sallam » assure une relative régulation des prix jusqu'aux limites du village.

#### 2.2.1.2-Problèmes liés aux progrès techniques

Dans l'arrondissement de Ntui, les exploitations cacaoyères sont familiales dans la majorité des cas. C'est ainsi que l'outillage se compose généralement de machettes, de houes et d'une lime. Les planteurs de cacao se dotent d'un pulvérisateur pour les opérations de traitements phytosanitaires, qui sera «rafistolé» chaque année. Ainsi, Au lieu de cinq ans, qui est la période normale d'amortissement du pulvérisateur, cet outil a une durée de vie moyenne de 15 ans. Une enquête a été administrée sur la question. Les résultats suivants ont été élaborés suivant la figure 11.



Source : Donnée d'enquête de terrain février 2020

**Figure 11:** Appréciation des outils de travail des planteurs

Sur les 225 planteurs enquêtés, on recense 85% qui dépendent de nos jours des outils archaïques de production de base comme les machettes, les houes, les limes, les pulvérisateurs pour ne citer que ceux-ci. Ainsi 15% vont au-delà des outils de base et se dotent des outils sophistiqués comme les atomiseurs, qui ne sont pas généralement achetés mais offerts par la coopérative ; des tronçonneuses car 1 sur 100 producteurs enquêtés déclare disposer d'une tronçonneuse pour sa plantation. Généralement, les grands exploitants cacaoyers possèdent le GPS, tracteurs, les ficelles et le décamètre.

L'absence de matériel sophistiqué dans l'ensemble de la zone d'étude constitue un véritable risque technique pour l'entretien des plantations ou l'amélioration de la capacité de production des cacaoculteurs de la zone d'étude. Ceci est une évidence, l'on comprend logiquement le mal-être des planteurs de cette zone, car, le recours au matériel agricole plus sophistiqué nécessite des moyens financiers conséquent pour l'entretenir et un minimum de formation pour le faire fonctionner ce qui n'est pas à leur niveau.

### **2.2.1.3-Problèmes liés à la gouvernance de la filière cacaoyère dans zone d'étude**

Contrairement à la plupart des pays producteurs, le Cameroun a opté sous la contrainte des plans d'Ajustement Structurel pour un désengagement de l'Etat de la filière cacao depuis presque deux décennies et la zone de Ntui n'échappe guère à cette mesure paralysante. Comme précédemment évoqué, le rôle de l'Etat est de plus en plus peu visible dans la structuration et l'encadrement de cette filière pourtant une source de son économie à prédominance agricole. On note plutôt à sa place une prolifération d'organisations publiques à des intérêts divergents généralement en défaveur du producteur et qui disposent de recettes para-fiscales voire budgétaires pour assurer certaines missions de service public ou conduire des projets pour des interventions plus ponctuelles en occurrence de l'OLAM-CAM, la SIC CACAO, Ets NDONGO ESSOMBA cités par les producteurs de la zone d'étude. Ceci témoigne sans doute la faiblesse de la coordination de l'action publique, l'utilisation des fonds publics est jugée peu efficace (Basse et al. 2019) et l'appui public n'atteint qu'un faible nombre de petits producteurs donnant ainsi naissance à toute forme de corruption et d'arnaque.

Pour l'heure, si la caféiculture de la localité se trouve au cimetière de la pensée agricole dans le coin, la cacaoculture se trouve quant à elle aux urgences et attend encore un plan de sauvetage durable et structuro-rationnel. Les inconvénients sont sans appels sur le plan économique (baisse de la rentabilité économique), sociale (baisse du revenu des producteurs et appauvrissement des

agriculteurs) et agricole (négligence des plantations cacaoyères et vieillissement des plantations cacaoyères).

En définitive, il était question dans ce chapitre d'examiner les acteurs et les problèmes inhérents à la culture du cacao dans la localité de Ntui. Parvenu au terme de cet examen, il est à relever que deux catégories d'acteurs interviennent dans la filière cacao à Ntui au rang desquels les acteurs institutionnels en charge de la réglementation de la pratique cacaoyère. Ces acteurs agissent suivant des logiques complémentaires et sur des champs différentiels. Par exemple, dans cette analyse nous avons ressorti les acteurs de défense de droits des producteurs, des acteurs en charge de la régulation de la commercialisation et des acteurs en charge de la formation des producteurs. A côté des acteurs institutionnels, nous avons abordé le cas des acteurs non institutionnels en occurrence des producteurs qui sont des acteurs centraux et la clé de voûte de la pratique cacaoyère. Les transporteurs qui jouent un rôle important dans la chaîne de valeurs et enfin les acteurs qui ont la lourde charge de relier les différents marchés du coin pour s'approvisionner en fèves cacaoyères puis commercialisent aux entreprises installées dans la ville ou zone d'étude pour collecter des grands stocks de cacao. Pour finir ce chapitre, nous avons analysé les problèmes dont font face ces producteurs à l'instar des problèmes liés à l'information sur l'évolution des prix de vente sur le marché local, ceux liés aux progrès techniques et ceux liés à l'intervention étatique. Toutefois, dans le chapitre 3, nous proposons de ressortir les impacts de cette pratique cacaoyère dans cette localité.

## **CHAPITRE 3 : RENTABILITÉ ET IMPACTS DE LA PRATIQUE CACAOYÈRE SUR LE DÉVELOPPEMENT DANS L'ARRONDISSEMENT DE NTUI**

Dans le développement local, la cacaoculture a un rôle déterminant à jouer dans le bien-être économique des populations du fait de son impact dans divers secteurs : économique (revenus, prolifération des activités non agricoles), social (emploi, qualité de vie, santé) et environnemental (mutation paysagère et piégeage du carbone). Autrement dit, la pratique de la cacaoculture est une activité qui emploie aussi bien des hommes que des femmes, des jeunes tous comme des personnes à l'âgées. C'est l'une des activités au sein de laquelle chaque producteur trouve son compte car affecte aussi bien la vie du producteur que celle de la population environnante. Son impact n'est plus à démontrer, aussi bien qu'il soit économique, social, environnemental. Toutefois, l'amélioration de la rentabilité nécessite de plus en plus le développement efficient et efficace des stratégies de commercialisation à la base. Dans ce sillage, ce chapitre nous amène à aborder tour à tour la question de la rentabilité cacaoyère et l'impact économique, de la rentabilité cacaoyère et l'impact social et de la rentabilité cacaoyère et l'impact environnemental et enfin à la question de la rentabilité cacaoyère et impact politico-institutionnel national et international.

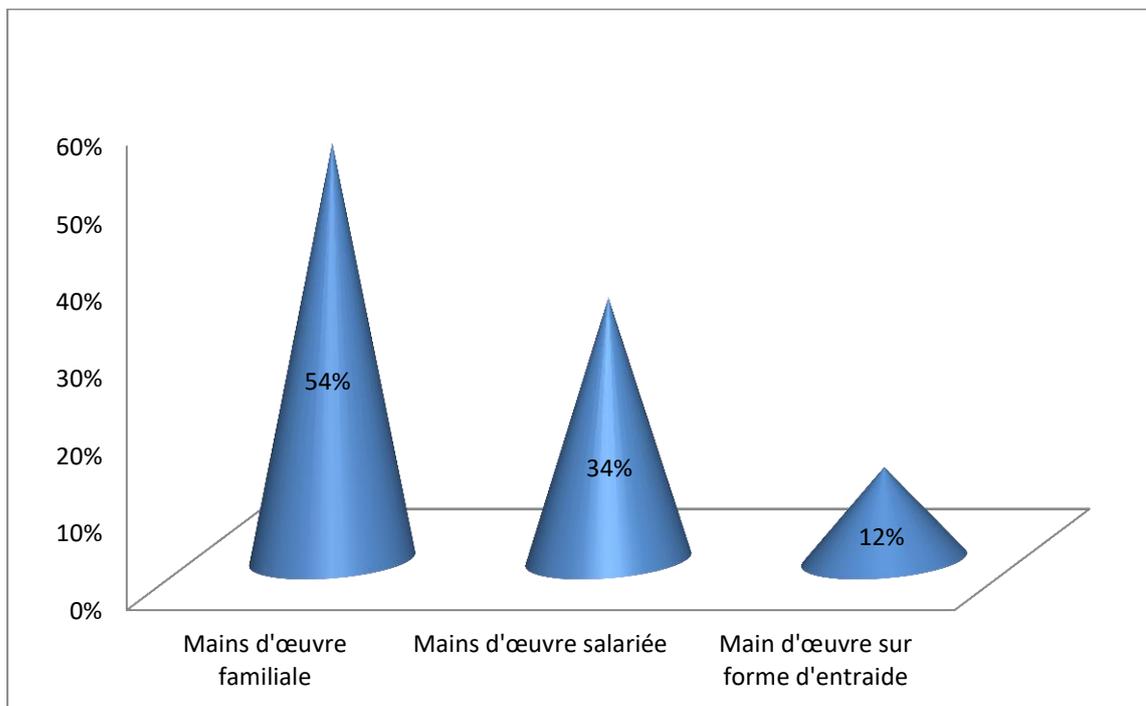
### **3.1- Rentabilité cacaoyère et impact économique**

La rentabilité dont il est question ici est la capacité d'un capital à procurer des revenus par investissement en intégrant dans un système productif dont on attend un bénéfice supérieur au capital investi. Dans ce sillage, le capital représente l'ensemble des «ressources productives et reproductibles propres aux cacaoculteurs ou planteurs ou encore producteurs» qui permettent d'obtenir un revenu ou, après un détour de production. C'est-à-dire une dépense immédiate sous forme d'investissement susceptible d'augmenter à terme la production et d'accroître la productivité du revenu bénéfice le planteur de cacao. Ce qui induit des impacts économiques significativement positifs dans le quotidien du producteur.

De ce qui précède, deux axes nous ont permis de mettre en exergue ou d'appréhender l'impact économique dont il est question dans cette articulation. Primo, la réduction du taux de chômage, secundo, la réduction progressive de la paupérisation chez les cacaoculteurs employés et employeurs et enfin, le développement des activités non agricoles fruit de la recette du capital bénéfice de cacaoculture.

### 3.1.1- Cacaoculture et réduction du niveau de chômage

Notons à ce niveau que la cacaoculture nécessite un capital humain assez important. Cette ressource humaine constitue un facteur de production fondamental dans les plantations cacaoyères. Les planteurs utilisent plusieurs types de main d'œuvre : la main d'œuvre familiale, la main d'œuvre salariée et le système d'entraide qui réduit considérablement le taux de chômage au sein de la population (voir Figure 12).



Source : Données d'enquête de terrain février 2020

**Figure 12:** Type de main d'œuvre employé dans les plantations de cacao

Selon les données de la figure 12 ci-dessus, dans la plupart des exploitations cacaoyères la main-d'œuvre familiale est la plus utilisée. Près de 54% de la main d'œuvre rencontrée dans les plantations cacaoyères est familiale. Ce qui se comprend quand on sait que la taille de personnes par ménage est de 6 personnes soit en moyenne 4 adultes utilisés comme main d'œuvre dans les plantations et 2 autres sont des enfants dont l'impact dans le cacaoyer est plus ou moins perceptible. Mais cette main d'œuvre familiale connaît de nos jours de sérieux problèmes qui rendent l'exploitations instable. Au rang de ces problèmes, figure la question de la scolarisation des enfants car le rapprochement des établissements des populations des zones rurales a entraîné une forte scolarisation des enfants paysans et l'exode rural qui contribue à détourner une partie de la main d'œuvre des travaux champêtres. Il s'agit en grande partie des étudiants qui vont pour parachever leurs carrières d'études faute des écoles supérieures dans cet arrondissement du Mbam et Kim. En outre, la monétarisation de l'économie locale résultat de l'exode urbain a suscité le développement

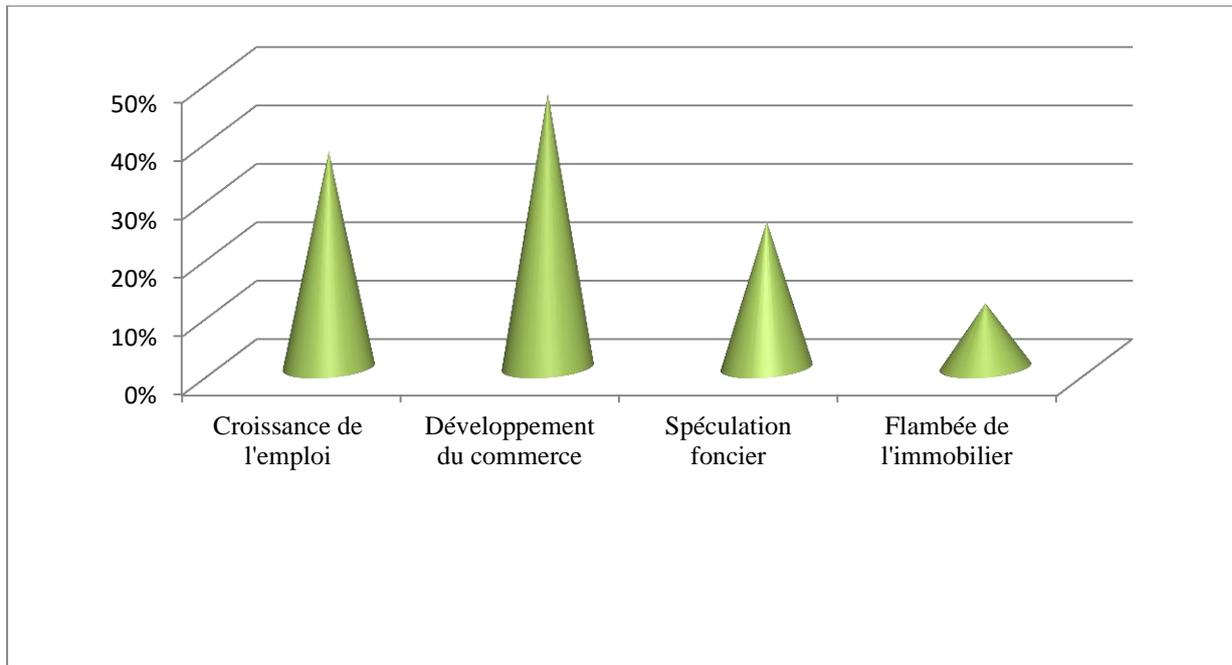
de l'individualisme dont les effets sont largement perceptibles à travers l'émiettement des terres lignagères et l'extension de la main d'œuvre salariée. Pris sur ce point, il faut noter que la forte rentabilité cacaoyère, implique une réduction significative du taux de chômage dans ladite zone d'étude.

La main-d'œuvre salariée représentant 34% est souvent temporaire dans ces exploitations de cacao. Généralement, les planteurs font appel aux ouvriers agricoles pour faire les travaux d'entretien, de cueillette, de transport et de triage. La rémunération se fait soit à la tâche, soit par journée de travail. Ici, force est de constater que 80% de la population de la localité vivent de l'agriculture en général et 50% dépendent de la culture du cacao selon les données recueillies dans le (PCD) de la commune de Ntui. Ceci démontre à suffisance le poids de la pratique cacaoyère dans la réduction du taux de chômage dans cet arrondissement.

Le système d'entraide est peu rependu soit 12% de la main d'œuvre mais demeure capital le système d'employabilité étant fondé sur la base de la solidarité des producteurs. C'est un jumelage d'énergie pour booster la capacité du travail. Il s'agit d'un regroupement d'hommes en vue de mettre la force de travail au service de chaque membre. Ce regroupement est constitué des membres d'une même famille ou des gens sans liens de parenté. Selon Foli, (2000) les gens qui forment les groupes d'entraide se connaissent bien et sont unis par des liens particuliers. Le nombre de personnes formant un groupe d'entraide varie habituellement entre 7 et 10. Le système d'entraide est basé sur le principe de réciprocité.

### **3.1.2- Développement des activités non agricoles fruit de la recette du capital bénéfice de cacaoculture**

Bien que perçue différemment par les ménages, la pratique cacaoyère est aujourd'hui un pilier de développement économique dans le monde rural en général et en particulier dans la localité sous l'emprise de l'éclosion démographique. Selon les avis des chefs de ménages enquêtés, depuis la libération du secteur cacao café par l'Etat du Cameroun tout comme ses voisins de la sous-région, la localité de Ntui est devenue un arrondissement en plein essor commercial drainant ainsi une masse de population à la recherche de l'emploi. La figure 13 ci-dessous ressort les perceptions économiques de la pratique cacaoyère dans ladite zone.



Source : Données d'enquête de terrain février 2020

**Figure 13:** Impact économique de la pratique cacaoyère

L'analyse de cette figure nous permet de relever l'observation selon laquelle, la culture et la commercialisation du cacao débouchent directement ou indirectement sur le développement des activités économiques en l'occurrence le secteur commercial qui représente 47% qui prolifèrent dans tous les coins du quartier, conséquence directe de cette mutation du village mettant en place des villes de seconde importance et la mise en place des activités non agricoles. Ici, il s'agit entre autres des marchés sur des surfaces aménagées (papeterie, quincaillerie, shopping, boulangerie, snack bar, bar, parfumerie et autres); sur des surfaces moyennes comme les boutiques, comptoirs, les salons de couture et de coiffure, des salles de transferts Orange et MTN money, et autres) ; des petites surfaces pour le marché de la débrouillardise comme la vente des pains, vente des beignets et haricots, la braise, call box, vente des vivres frais et autres services dont les ménages ont besoin; des gares routières. La planche 4 ci-dessous est constituée de deux photos. La photo A, montre une ruelle du marché central de Ntui occupée par les petits comptoirs et brouette où sont exposés, arachide, savon, huile, tapioca et huile raffinée. La photo B quant à elle présente des boutiques chevauchées des comptoirs au sein desquels sont exposés les vivres.



Source : Cliché P. Ntjenjom janvier 2020

**Planche 3:** Images factuelles du marché de la débrouillardise dans la localité de Ntui

A côté de la prolifération des zones commerciales, vient la croissance de l'emploi représentant 35% des opinions des chefs de ménage en rapport avec l'impact économique qui découle de l'intensification de l'activité cacaoyère dans la zone. Ceci se traduit par la prolifération aussi des petits métiers de femmes pour renforcer les revenus de leur foyer (tri, cabossage, séchage), à ceci peut s'ajouter la transformation dans les petites unités du cacao en beurre et en huile de cacao. Ces activités sont généralement non loin de leur concession d'habitation. (Cette planche est constituée de trois photos A, B, C. toutes ces photos montrent la forte féminisation de la cacaoculture en Afrique et au Cameroun en général et dans la région du Centre en particulier à travers la localité de Ntui nous permet d'affirmer notre observation. La planche 4 nous ressort le rôle déterminant de la femme dans le circuit de production du cacao. Ainsi la photo A, montre des femmes en train de faire le tri des cabosses de cacao ; la photo B, montre les femmes usant de tous moyens pour le transport de ces cabosses vers la zone de concassage et la photo C, montre également les femmes dans le tri des fèves destinées aux conditionnement puis à la commercialisation).



Source : Jeune Afrique édition du 12 Mai 2018 consulté en ligne le 17 Mars 2020 à 19h50min

**Planche 4:** Rôle déterminant de la femme dans le circuit de production du cacao

Ensuite, nous avons le cas de la spéculation foncière représentant 25% des perceptions des chefs de ménages. Il faut relever qu'avec le processus migratoire qui affecte sans cesse la ville de Ntui, le foncier marchand a évolué à un rythme géométrique. La conquête des espaces vides et des terres arables a donné naissance à une spéculation foncière dans cette zone géographique.

Enfin, vient le cas de la flambée de l'immobilier qui représente 11%. Selon les chefs de ménages enquêtés, les crises atypiques et asymétriques que connaît le Cameroun et certains pays voisins ont entraîné ces dernières décennies une migration sans précédent avec pour conséquence, la forte demande en logement. C'est ainsi que cette demande en logement d'habitation devient très concurrentielle. Ainsi, les prix de loyer sont passés du simple au double car l'augmentation des revenus des ménages a permis la construction des maisons rurales typiques de celle de la ville. La planche 5 nous présente une construction des maisons rurales typiques de celle de la ville. Au travers de cette photo, on peut observer des mutations qui s'opèrent au niveau des types de construction. Ainsi nous avons sur cette photo une belle maison moderne comparable aux types de constructions typiques de la ville. Construite en briques de parpaings et habillée par des carreaux en céramique. Au niveau de la cour, on observe tout de même un espace vert constitué d'une pelouse à gazon accompagné d'une ligne de fleur et d'un palmier à huile. Le propriétaire de ladite maison interrogé lors de nos enquêtes sur le terrain nous avoue qu'il est propriétaire de plusieurs hectares de cacao dans la zone et c'est sur la base de l'économie cacaoyère que ce joyau architectural a vu le jour. Nous témoignons dans la même lancée qu'il connaît d'autres producteurs qu'ils ont fait mieux que lui en matière de construction.

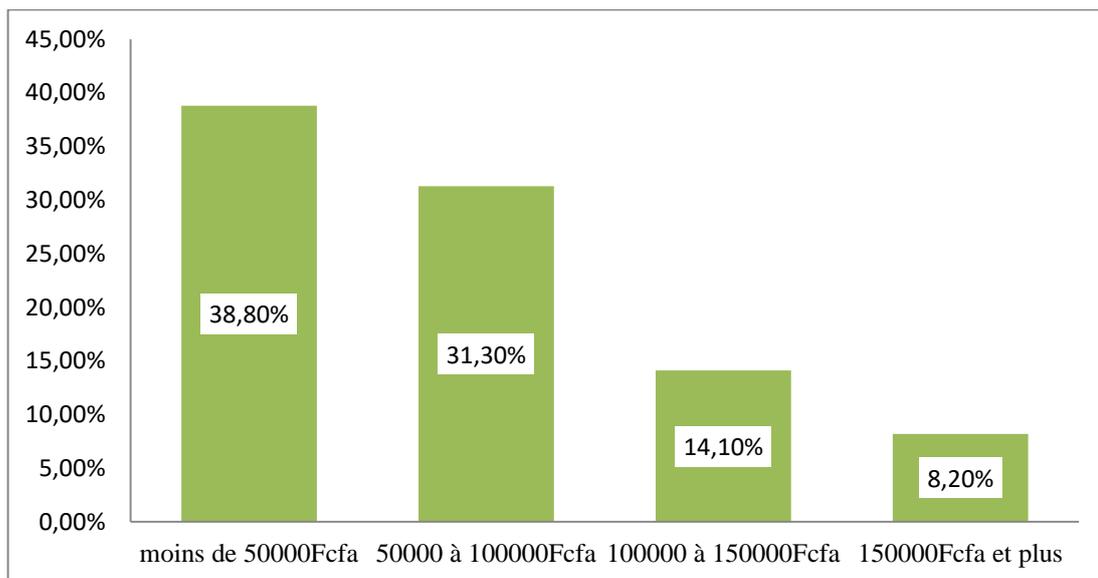


Source : Cliché P. Ntienjom janvier 2020

**Planche 5:** Construction des maisons rurales typique de celle de la ville.

### 3.1.3- Réduction progressive de la paupérisation chez les cacaoculteurs employés et employeurs

Les chefs de ménage enquêtés occupent différents types d'emploi dans le public ou privé (formel ou informel): agriculteurs (80%), fonctionnaires (3%), commerçants (10,2%), petits éleveurs (6,8%). Dans ce sillage et de manière spécifique, il faut noter que grâce à l'activité agricole et surtout celle de la cacaoculture, les conditions de vie des planteurs se sont passablement améliorées. La rentabilité dans cet ordre d'idée corrélée à d'autres activités secondaires comme (le métier de chauffeur de taxi, le métier de mototaxi sans pour autant oublier les techniciens tels que les électriciens, les maçons, les plombiers, les menuisiers) ont permis aux populations ou habitants de mairie et d'augmenter leurs revenus mensuels (51,7%). Selon le témoignage du maire de l'arrondissement et par ailleurs chef de second degré, depuis l'intensification de l'activité cacaoyère par les allogènes créant ainsi une concurrence avec les autochtones, le niveau de paupérisation des populations a considérablement réduit. Selon lui, planteur ou non tous bénéficient de la pratique de la cacaoculture dans un premier ressort pour améliorer leur train de vie. Sans doute ses propos viennent étayer les données de notre analyse présentées à la figure 14.



Source : Données d'enquête de terrain février 2020

**Figure 14:** Appréciation des revenus des populations

Des chefs de ménage ayant un revenu de moins de 50 000 Fcfa sont plus fréquents dans cette zone d'étude et représentent 38,2%, suivi des ménages dont le revenu varie entre 50 000 Fcfa et 100000Fcfa représentant 31,3%, des ménages ayant entre 100 000 Fcfa et 150000 Fcfa représentant 14,1% et 8,2% seulement représentent les ménages qui ont revenu supérieur à 150 000 Fcfa. Ainsi, grâce à cette augmentation des revenus des populations, on assiste à des mutations profondes du paysage. L'un des exemples de ces mutations est la transformation de l'habitat rural

progressivement changé par les habitats du type milieu urbain. L'animation des coins de la localité chaque soir où femmes et hommes se mettent dans leur belle tenue pour se détendre comme en milieu urbain.

### **3.2- Rentabilité cacaoyère et l'impact social**

Pour cette autre articulation, nous focaliserons notre attention sur quatre axes majeurs pour démontrer cet impact. En premier lieu, l'impact socio-sanitaire, en second lieu l'impact socio-foncier, l'impact socio-infrastructurel et l'impact socio-éducatif.

#### **3.2.1- Impact sur la santé**

L'impact sur la santé ici renvoie à la santé des populations de ladite zone résultant des améliorations apportées pour le développement local. Dans cet ordre d'idée, il est à noter qu'avec le processus de décentralisation en cours d'accentuation dans tout le Cameroun, l'arrondissement de Ntui regorge deux ressources importantes de l'économie camerounaise. D'un côté, la production cacaoyère qui lui permet d'ailleurs d'être classé parmi les bassins de production du Mbam et Kim et d'une couverture forestière dense en pleine exploitation. Les apports de la cacaoculture en matière d'amélioration des conditions sanitaires est capital. Nous entendons ici, par risques sanitaires l'ensemble des dangers qui pourraient fragiliser le bon fonctionnement de l'organisme humain. Ils peuvent aussi être considérés comme des risques immédiats ou à long terme, plus ou moins probables auxquels la santé publique est exposée. Il s'agit selon les opinions des planteurs :

La dysenterie (12,2%), autrefois considérée comme une maladie épidémique est, depuis une dizaine d'années, devenue endémique. Dans la plupart des cas, la dysenterie est causée par la précarité des moyens d'assainissement et le manque d'accès à l'eau potable. Elle est considérée comme la maladie de l'insalubrité, qui frappe à priori les populations démunies en raison de la médiocrité de leurs conditions résidentielles. Mais avec la rentabilité issue de la commercialisation du cacao, les producteurs ou planteurs se sont dotés des puits d'eau pour certains, des forages pour ou même des robinets d'eau coulante fournie par le réseau CAMWATER. Cette dernière catégorie a été surtout observée dans la zone urbanisée mais les zones les plus reculées ont plutôt les puits aménagés et ou des fontaines aménagées par des populations villageoises. La planche 6 nous présente les différents systèmes d'adduction d'eau dans la zone d'étude. La photo A, montre un forage construit par une élite de la localité sous forme de don pour venir en aide au village afin de limiter les maladies hydriques récurrentes dans ce milieu. La photo B, montre un autre forage plus vieux, selon les personnes ressources, il s'agit d'un projet des CTD financée par le FEICOM pour l'électrification et

l'addiction d'eau portable de la commune de Ntui. La photo C, montre un dispositif de recueillement d'eau adapté par un habitant de la localité pour se ravitailler en eau).

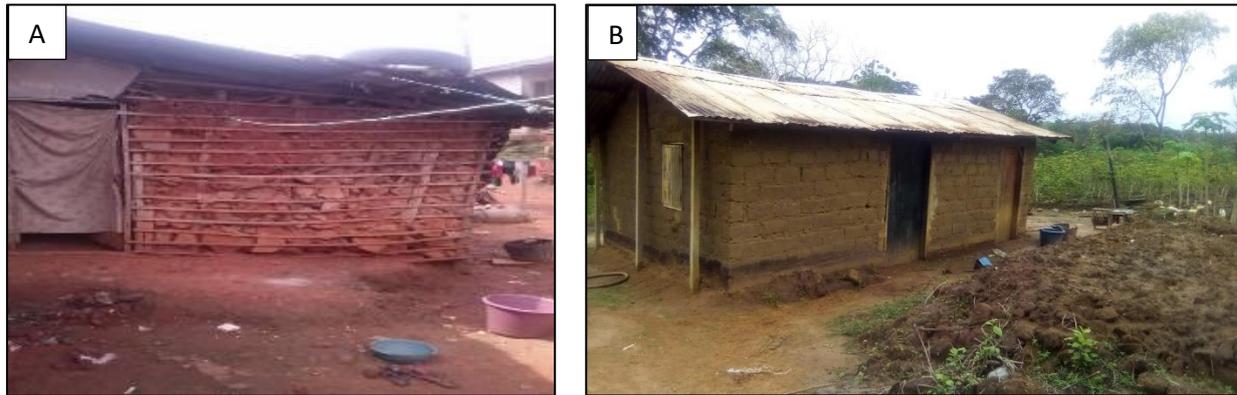


Source : Cliché P. Ntienjom janvier 2020

**Planche 6:** Adduction d'eau portable dans la zone d'étude par les producteurs et certaines élites

- Le paludisme selon les données collectées auprès des producteurs représente (36,1%) des maladies fréquentes dans la zone mais connaît une nette régression du fait de de la création des centres de santé dans presque tous les villages dans notre zone d'étude, du fait de l'amélioration des revenus des cacaoculteurs, il est plus facile de se rendre à l'hôpital pour être pris en charge, sans oublier les campagnes de sensibilisation et de distribution des moustiquaires. Notons que la première cause de la mortalité infantile en Afrique subsaharienne après la malnutrition (OMS 2002), c'est le paludisme dû à la piqûre de l'Anophèle Femelle (Moustique) qui se sert des zones d'intense humidité pour sa reproduction. Ceci accélère alors la prolifération des moustiques qui répandent ainsi la maladie aggravée par la proximité des forêts et des maisons précaires au cœur des villages. La planche 7 nous présente des habitations favorables à la prolifération des moustiques. La photo A, montre une maison en terre battue donc l'état laisse à désirer. La photo B, montre une autre maison en brique de terre. Les deux maisons sont construites de façon précaire. L'on peut observer la présence des récipients pour recueillir de l'eau de pluie à usage ménagère ou encore d'eau de consommation directe. Selon les habitants de ce type de maison majoritairement les déplacés

internes, ils sont toujours sujet des maladies comme le paludisme, la dysenterie et les démangeaisons consécutif à leurs mauvaises conditions de vie.



Source : Cliché P. Ntienjom janvier 2020

**Planche 7:** Exemples de quelques maisons rurales précaires et aggravant la sécurité sanitaire (paludisme)

- La diarrhée (12,2%), elle est due à une infection intestinale causée par divers micro-organismes (bactéries, virus, parasites). En effet, l'infection se transmet non seulement par le biais de l'eau de mauvaise qualité ; mais aussi par les aliments contaminés ou d'une personne à une autre en cas d'une mauvaise hygiène. Ces infections sont très courantes dans l'ensemble du bassin de production de Ntui du fait de la mauvaise qualité des eaux. Pour les ménages qui ont des puits, ils sont souvent envahis par les eaux de pluies, du fait qu'ils ne sont généralement pas construits de façon moderne. Ce sont des puits couverts des morceaux de bois et à ciel ouvert. Mais grâce aux fruits de la commercialisation des fèves de cacao, on observe des mutations progressives de ces puits sauvage vers des puits modernes avec pour conséquence l'amélioration du cadre sanitaire de population de la localité en général.

- Les démangeaisons de la peau (24.7%) selon les données obtenues nous avons constaté que cette maladie attaque toutes les tranches de la population dans ce bassin c'est-à-dire, qu'il soit les enfants, jeunes, ou les adultes. Ils sont issus de l'usage des produits phytosanitaires d'un part et des attaques des fourmis voire aussi des piqûres des insectes parasites. Grâce au développement de la localité sur l'impulsion de la pratique cacaoyère, les populations bénéficient d'une couverture sanitaire.

En dehors des maladies citées ci-dessus, il est à noter que ces populations sont également exposées à d'autres maladies infectieuses aggravées autrefois par le faible revenu représentant (15,8%) observées fréquemment chez les populations telles que les infections respiratoires, des

problèmes d'articulations et de la malnutrition. Des problèmes sanitaires aujourd'hui considérés comme étant atténués avec les revenus de la cacaoculture.

### **3.2.2- Impact sur le foncier**

Malthus (1815) et Smith (1776) considèrent que la rente foncière est un don gratuit de la nature récupérée par les propriétaires fonciers en vertu de leur pouvoir ou monopole de détention de la terre. Ceci d'autant plus que la terre constitue un capital, voire une valeur refuge sur laquelle investissent les promoteurs immobiliers, et également comme niches des activités génératrices de revenus au profit de leurs enfants ou pour accroître leur propre richesse (pratiques spéculatives).

Suite aux opérations de mutations foncières et agricoles qui s'opèrent dans cet arrondissement, la valeur des parcelles, notamment dans la ceinture périphérique de la ville où les champs se transforment en terrains à bâtir. Depuis une décennie, on assiste à la flambée de la spéculation foncière. Les informations recueillies sur le terrain nous révèle que la famille d'appartenance de la collectivité Okoa titre foncier-mère de 1932 producteurs résident dans la ville de Ntui, le prix du mètre carré de terrain évolue aujourd'hui de façon géométrique. Il affirme que celui qui détient un lopin de plus d'un hectare de terrain dans le coin surtout en position « commerciale » est un multi millionnaire qui s'ignore. Car, avec le développement local, avec les mutations qui s'opèrent tout de même qu'avec l'évolution de la zone vers le grand centre urbain et les pratiques clientélistes : les élites économiques et ou politiques voire locales ont fait passé le prix du mètre de 250 Fcfa en 1970 à 500 Fcfa vers les années 1980 et 1990; de 1200 Fcfa à 1500Fcfa entre 1990 à 2005 et aujourd'hui le même foncier se vend entre 3500 Fcfa à 5000 Fcfa le mètre carré en fonction de la position qu'occupe la portion de terre marchande.

En fait, selon les données obtenues sur terrain, le prix du sol décroîtra du centre vers la périphérie parallèlement à la croissance des dépenses de transport. Un double arbitrage intervient donc, entre dépenses de transport-logement-activité d'une part et d'autre part entre prix de l'unité d'espace et quantité d'espace. Il faut noter que l'aménagement des voies secondaires, des voies tertiaires et la construction du pont sur le Nachtigal comme démontre le tableau 6 et la planche 8 ci-dessous sont venus faciliter davantage l'accès dans des lots autrefois inaccessibles aux véhicules, a déclenché et déclenche encore une pression foncière sans précédent dans la zone d'étude. Sur cette planche 8, on peut noter deux photos présentant deux réalités presque complémentaires. La photo A, montre l'aménagement d'une route secondaire entreprise par le MINPAP/DGMPI / Commune de Ntui qui est d'ailleurs à sa phase de nivellement de la latérite et la photo B, montre le nouveau pont de la Nachtigal en attente de l'inauguration. Il s'agit de deux vastes programmes de développement de la pénétrante Est de la ville).

**Tableau 6:** Nouvelles voies tertiaires aménagées ou en cours d'aménagement dans l'arrondissement de Ntui

Types de voies	Code de voies	Emprise (m)	Linéaire (m)	Type d'action
Tertiaires	TT6	11	353	Création
	TT8	11	273	Création
	TT9	11	328	Création
	TT20	11	647	Création

Source : Commune de NTUI, marché N° 000251/MINPAP/DGMPI/CE6/CEA7/BM/2015



Source : Cliché P. Ntjenjom janvier 2020

**Planche 8:** Aménagement de la voirie et la construction du pont sur le Nachtigal par le MINPAP/DGMPI/ commune de Ntui.

Ces mutations paysagères liées à la cacao-culture ont eu comme conséquence la flambée des prix du parc foncier et du parc logement. Le prix de location par exemple est passé de 1000 Fcfa à 5000 Fcfa voire même 10000 Fcfa à 12000 Fcfa pour des chambres semi-modernes en milieu semi-urbain et relativement un peu moins pour le moment en milieu rural pur. Car le passage du pont sur le Nachtigal pourra accentuer cette dynamique après son inauguration et de ce fait impactera davantage le paysage agricole.

### 3.2.3- Impact sur l'infrastructure

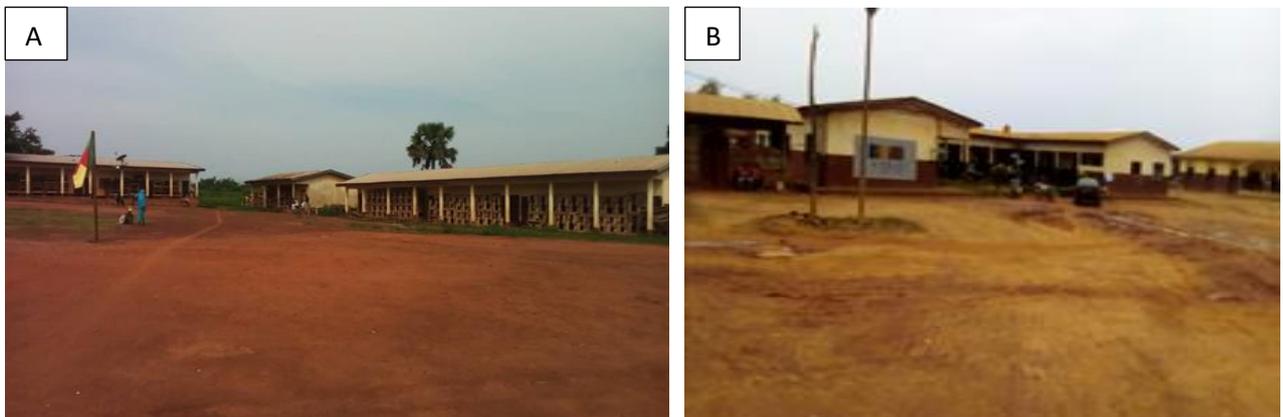
L'équipement socio-collectif proche des ménages producteurs dans la zone est constitué essentiellement des écoles primaires selon l'opinion de 23,2% dont 08 Écoles Maternelles Publiques (EMP1) à Ntui Centre. Mais certaines de ces écoles regorgent des salles de classe en état délabré avancé. C'est ainsi que le jumelage des salles de classe est l'une des solutions à ce

problème le cas de l'EM Bindandjengue fonctionnelle, de l'EMP Ndimi fonctionnelle avec une insuffisance en tables-bancs, de l'EMP Nguila fonctionnelle avec insuffisance de salles de classe, de l'EM Nachtigal fonctionnelle, d'EMP Yalongo fonctionnelle avec une insuffisance criarde de salles de classe. On dénombre seulement deux salles de classes (02) construites en planche, de l'EMP Bivouna fonctionnelle, de l'EMP Kombe Bengue Non fonctionnelle, pourtant fonctionnel en 2008 lors du passage de l'OAL LUDEPRENA et de 28 écoles primaires publiques ; des établissements secondaires (20%) répartis comme suit :

- 02 CES, Koussé avec une insuffisance du personnel enseignant qualifié. Accès difficile à l'eau potable. Manque de latrines modernes et Bilanga Kombe Insuffisance avec de table-bancs, accès difficile à l'eau potable
- 02 CETIC, Nachtigal avec Insuffisance du personnel enseignant qualifié manque de latrines modernes Accès difficile à l'eau potable et de Ndimi Non fonctionnel ;
- 02 Lycées enseignement général à Ntui, avec un Accès difficile à l'eau potable manque de latrines modernes et de Nguila avec insuffisance de personnel enseignant. Personnel enseignant non résident ;
- 01 Lycée d'enseignements techniques ;
- Des points de santé public et privé (11%) ;
- Des marchés périodiques présent dans presque tous les différents cantons du village (20,5%) en occurrence du marché construit à NTUI centre dont l'aménagement des comptoirs et la construction des boutiques ne sont pas encore par achevés. Le marché Ndimi quant à lui, dispose des comptoirs archaïques construits en matériaux provisoires et le marché Koussé fonctionnel connaît des baisses de fréquentation en raison des ruptures des traversées ; des points d'eau communautaire (7,2%) et des lieux de culte et de communication (18%) à l'instar de :
  - La mosquée de la communauté haoussa que l'on retrouve dans la ville de Ntui ;
  - La Paroisse Catholique St Joseph de Ntui;
  - L'église annexe de Ntui « JESUS REIGNS MINISTRIES » ;
  - La Congrégation Baptiste du Cameroun annexe de Ntui « Eglise locale BETHESDA house of MERCY » ;
  - Postes et télécommunication, antenne de relais CRTV Ntui centre qui assure les retransmissions de la radio diffusion et de la télévision ;

Antenne téléphonique (MTN et Orange) de Nguila, Ossombé, Ntui centre. Ces antennes de réseaux téléphoniques couvrent la totalité du centre-ville de NTUI, cependant malgré l'existence de ces

antennes des zones d'ombre au sein de l'arrondissement où qui ne reçoivent guère ledit réseau travaux publics. La planche 9 nous présente quelques infrastructures retrouvées dans la zone d'étude. La figure ci-dessus présente deux photos montrant des infrastructures des bases prises parmi tant d'autres dans la ville. La photo A, montre un établissement scolaire constitué des trois bâtiments alors la photo B, montre l'hôpital de district de Ntui où l'on peut observer quatre bâtiments hospitaliers



Source : cliché P. Ntienjom janvier 2020

**Planche 9:** Quelques infrastructures socio collectifs de base disponible et fonctionnelle dans la zone d'étude

### 3.2.4- Impact sur l'éducation

Durant ces dernières décennies, l'arrondissement de Ntui connaît un fort taux de scolarisation contrairement à ce qui était observé par le passé. Ce étant dû à l'augmentation des revenus des parents grâce à la pratique cacaoyère d'une part et d'autre part le rapprochement des établissements scolaires vers les zone d'habitation ce qui limite le déplacement des élèves sur des très longues distances qui autrefois engendraient un exode rural.

Selon les données collectées sur le terrain, la taille moyenne des ménages est de 7 personnes par ménage avec en moyenne 3 hommes et 4 femmes. On y retrouve en moyenne dans chaque ménage 3 enfants de 3 à 10 ans, 4 à 5 enfants ayant entre 10 à 15 ans et 2 autres ont de plus de 15 à 25 ans tous cohabitant un espace évalué 20m<sup>2</sup>. Dans ce sillage, il faudra relever que, 80% des enfants dont l'âge est compris entre 3 à 15 ans y fréquentent des établissements scolaires précédemment cités contre 18% dont l'âge est compris entre 15 à 25 ans qui y fréquentent ces établissements pour la simple raison qu'il n'existe pas des établissements supérieurs dans l'arrondissement sauf l'ENIEG de Ntui (à Bindandjengue) peu sollicitée par les élèves après leur Baccalauréat à cause de l'insuffisance de salles de classe, du jumelage des classes, de l'accès difficile à l'eau potable, à l'énergie électrique. Ils sont contraints de se déplacer vers les métropoles à la recherche des établissements à leur convenance pour parachever leur parcours académique et

d'autre part se lancer à la conquête de l'emploi en multipliant leur formation professionnelle tout ceci à la charge des parents qui vivent essentiellement de la pratique cacaoyère. Sauf 3% de ces enfants rencontrés dans les ménages enquêtés ne connaissent une scolarisation. Entretien avec des chefs de famille nous a permis de relever qu'il s'agit soit des enfants des bororos, soit des enfants des déplacés des zones en crises et ou des enfants des parents très démunis financièrement.

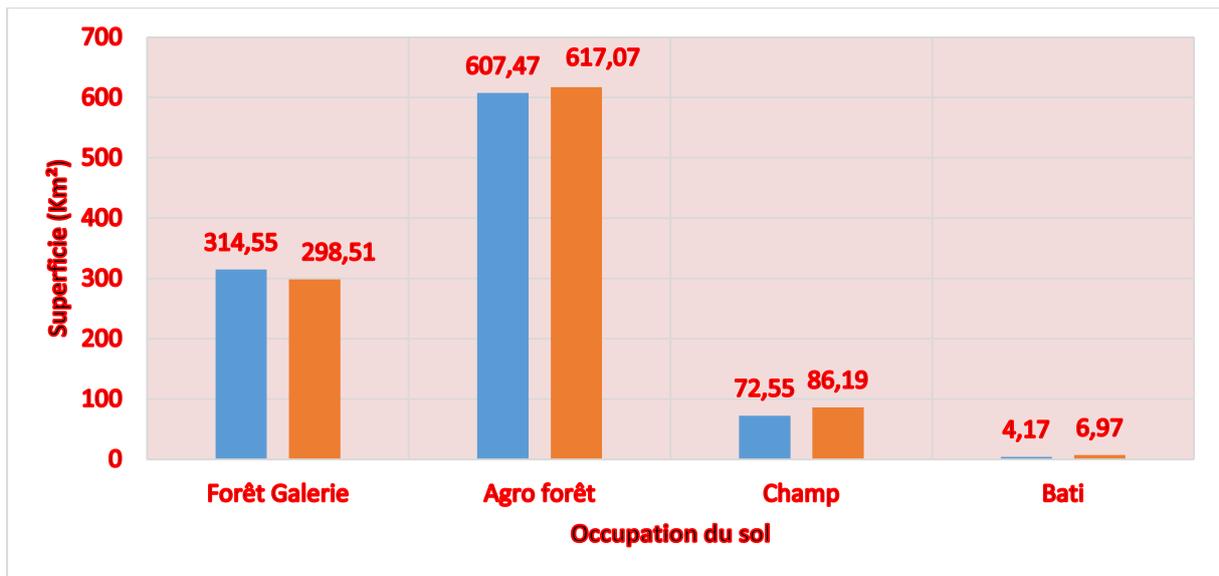
Outre le plan sociologique, nous pouvons ajouter des différentes associations qui ont vu le jour grâce à la pratique de la cacaoculture, des épargnes qui s'effectuent sur toutes les formes par les planteurs fruits de la coopération cacaoyère et le développement d'une économie sociale solidaire qui voit de plus en plus le jour suite à l'amélioration des conditions de vie des planteurs. On peut dire sans risque de se tromper que l'économie de l'arrondissement de Ntui est beaucoup plus tournée vers la pratique de la cacaoculture qui draine avec elle un ensemble d'activités économiques florissantes. Il faut surtout ne pas aussi oublier les marchés carrefour qui connaissent une belle animation autour d'un vers de matango ou une bouteille de bière et également la construction des maisons secondaires par l'élite locale au standard de la ville généralement utilisées pour l'week-end afin d'aller contrôler l'investissement dans les champs de cacao.

### **3.3. Rentabilité cacaoyère et impact sur l'environnemental**

Cette articulation est organisée autour de deux principaux axes de réflexion. En premier lieu nous allons dégager l'impact de la cacaoculture sur la flore et la végétation naturelle et dans un second lieu, nous allons dégager l'impact environnemental proprement dit de cette cacaoculture.

#### **3.3.1- Impact de la cacaoculture sur la flore et la végétation naturelle**

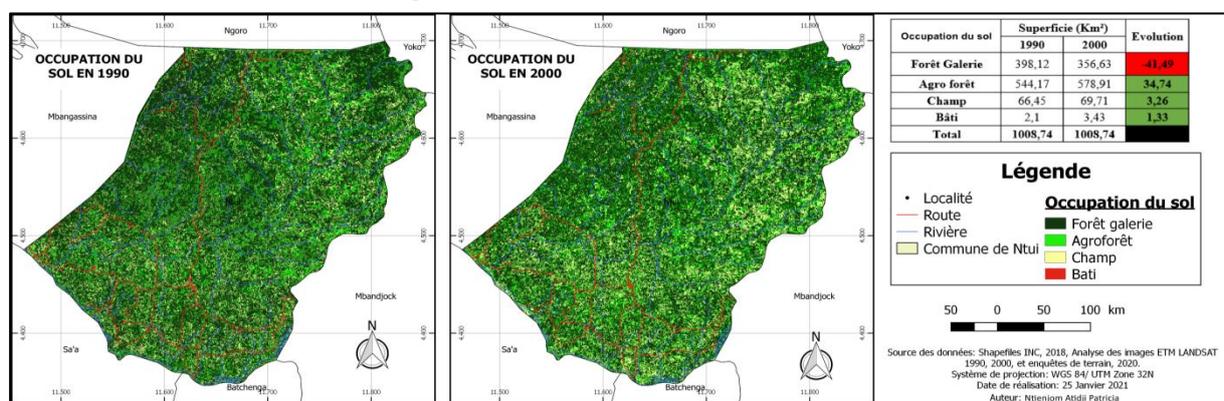
La présente articulation a pour objectif d'évaluer l'impact de la cacaoculture sur la flore et la végétation. Ceci étant, il faut déjà noter que, la couverture forestière dans la localité de Ntui dans les années 1900, était de plus de 1000 hectares (PCD de Ntui). Le BNETD (2005), l'a évalué à 60% d'hectares, de 75% d'hectares de forêts classées constituées par les plantations agro-forestières et les réserves biologiques de la flore et de 5% d'hectares d'aires protégées sous forme de parcs et de réserves tel que présenté sur la figure 15.



Source : Données d'enquête de terrain 2020

**Figure 15:** Mutations spatiales à Ntui entre 1990 - 2000

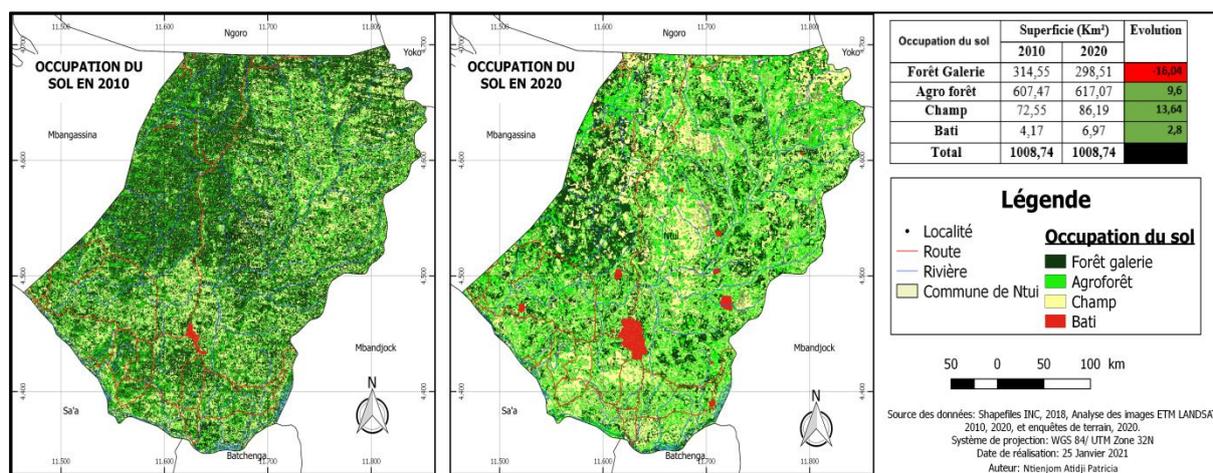
De cette figure, on remarque qu'entre 1990, les forêts de galerie étaient encore dominantes d'où la teinte verte très importante sur la carte or lorsqu'on observe les données des années 2000 on constate dès lors un recul des données de 314,55 à 298,51 d'où le teint vert dégradé. Aujourd'hui, cette zone forestière est progressivement affectée et réduite à quelques lambeaux de forêts secondaires, isolées au sein d'une succession de plantations villageoises de cacao et des champs en friches ou agro forêts (figure 16). L'analyse des images de la figure 16 montrant l'occupation du sol dans la localité nous permet de dégager deux observations, la première porte sur la densité de bati. L'on peut relever qu'en 1990 la densité de l'habitat était très faible comparative à celle de l'année 2000 où on passe d'une superficie de 2.1Km² à 3.43 km² soit une augmentation d'occupation en bati de 1.33km² d'occupation. La seconde porte sur la densité du couvert végétal plus dense en 1990 avec un ton vert foncé. 10 ans (2000), on note une faible dégradation de cette végétation d'où le ton vert clair de l'image. Ceci ce justice par l'activité agricole et l'accroissement des batis au détriment des la végétation naturelle.)



Source : INC 2018 et enquête de terrain 2020

**Figure 16:** Mutation du couvert végétal nature liée l'occupation du sol par l'homme entre 1990 – 2000.

L'essor démographique ayant entraîné des besoins alimentaires et économiques plus accrus, la pression sur le patrimoine forestier de la localité de Ntui est devenue très forte. La cacaoculture étant la première source de production de la ressource économique, nous constatons une régression du nombre d'espèces ligneuses à partir de la sixième année de plantation et une mutation de l'espace végétatif au détriment d'une plantation mixte couplant les plantes cacaoyères et les arbres fruitiers. C'est-à-dire, une coupe sélective de certaines espèces naturelles dans le but de réduire la compétition nutritionnelle avec les cacaoyers et augmenter la production de leurs plantations. En fait les paysans ne protègent que les espèces naturelles à vertus alimentaires et ou médicinales. Il s'agit respectivement des arbres comme : *Spondias mombin*, *Ricinodendron heudelotii*, *Irvingia gabonensis* et *Alstonia boonei*, *Rauvolfia vomitoria*, *Morinda lucida*. Une analyse de la figure 17 ressort que : plus on évolue dans avec le temps, on peut juste constater que, après chaque 10ans, la mutation du couvert végétal au détriment du bati et des activités agricoles devient accentuée. On note que le ton rouge et jaune s'impose sur le ton vert. Ceci nous permet aujourd'hui de parler de la transite végétative liée aux activités humaines de ces deux derniers décennies.)



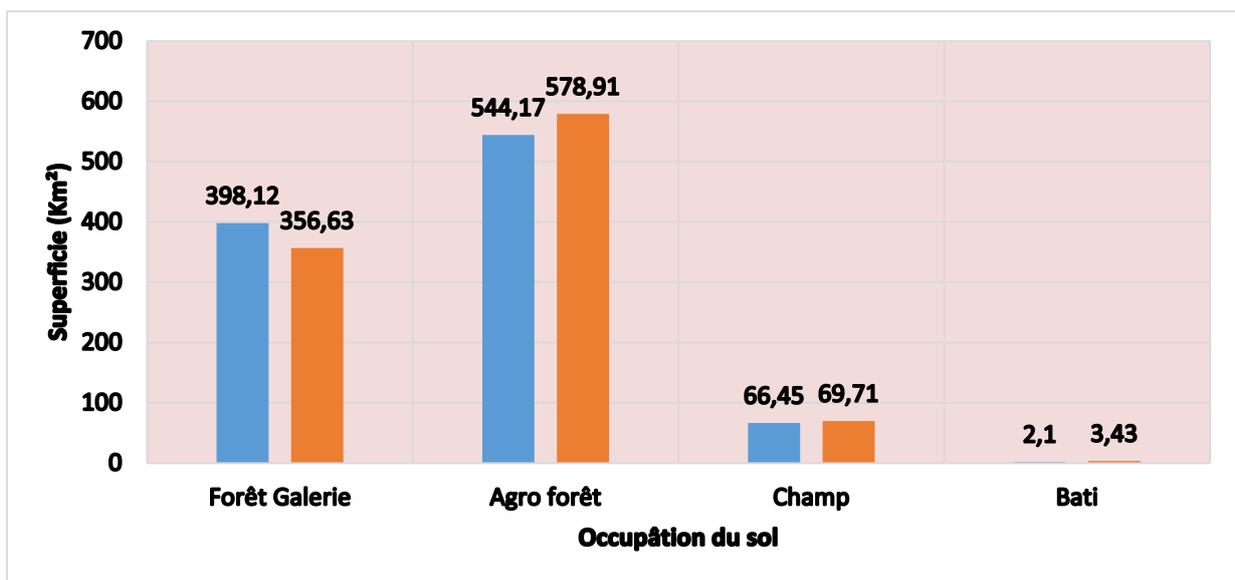
Source : INC 2018 et enquête de terrain 2020

**Figure 17:** Mutation du couvert végétal naturel liée l'occupation du sol par l'homme entre 2000 - 2020

L'influence de la densité des cacaoyers sur le nombre d'espèces dans les plantations se définit en trois phases<sup>9</sup>. La première phase part de la première à la cinquième année de plantation, où la courbe de la densité des cacaoyers est inférieure à celle du nombre d'espèces. De ce fait, le couvert

<sup>9</sup> TODEM NGNOGUE Hervé, (2015), « Contribution des Systèmes Agro forestiers à base de cacaoyer (SAF-cacaoyer) à la structure économique des exploitations agricoles familiales dans la région du Centre Cameroun », Mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention du diplôme de Master en Biologie des organismes végétaux, option biotechnologie végétale, université de Dschang.

végétatif naturel est plus important et fait ombrage aux jeunes cacaoyers. Nous assistons par la suite à la diminution du nombre d'espèces pendant que la densité des cacaoyers augmente considérablement. L'augmentation de la densité de 1 à 5 ans s'explique par une intensification du nombre de pieds de cacaoyers au début de la création des plantations, dont la réussite se fait de manière progressive. Nous avons également des apports extérieurs des fèves de cacao par les animaux tels que les rats et les écureuils. Ainsi, nous pouvons souligner à l'observation de nos données qu'il y a un réel transit végétatif dans la commune de Ntui. Ceci est dû à l'intensification des agro-forêts à base cacaoyère au détriment du couvert végétal naturel tel que nous le montre la figure 18.

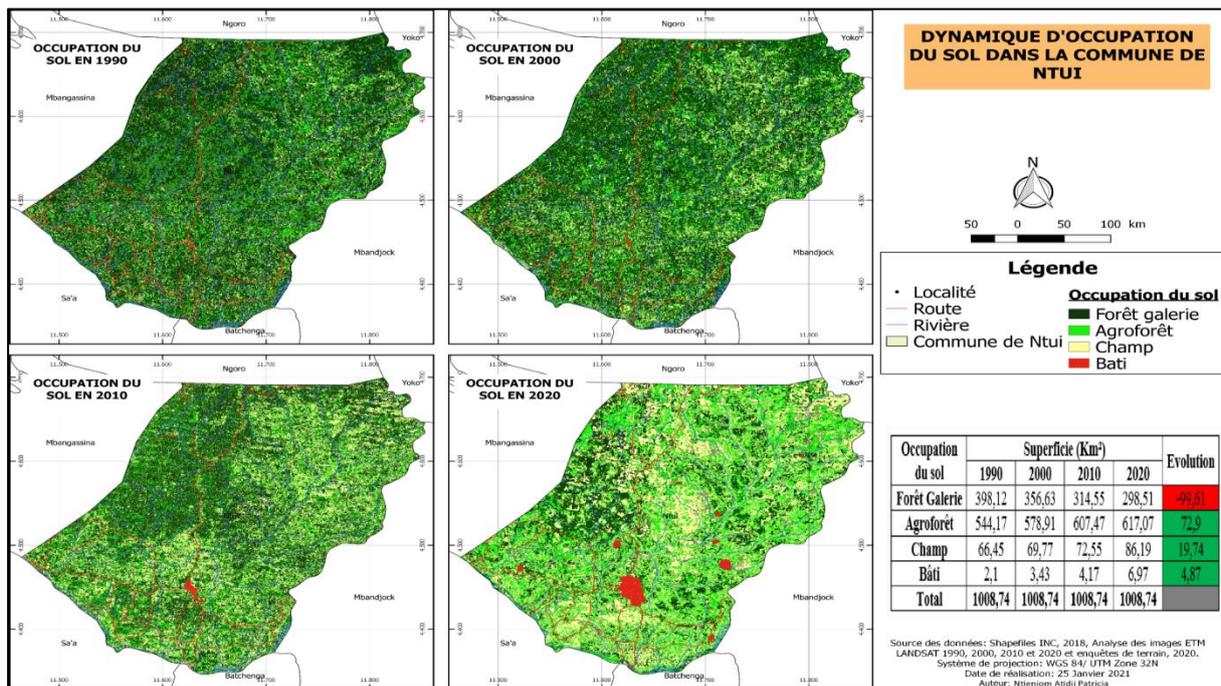


Source : Données d'enquête de terrain 2020

**Figure 18:** mutations spatiales à Ntui entre 2000- 2020

La deuxième phase s'étend entre les plantations de 6 à 10 ans avec la densité des cacaoyers atteignant un maximum de 227 indiv./ha avec le nombre de végétation naturelle minimum de 114 espèces/ha. Enfin, la troisième phase débute dans les plantations de 11 à 20 ans et se prolonge dans les jachères. La densité des cacaoyers diminue fortement jusqu'à une valeur très faible de 26 indiv./ha dans les jachères dont l'âge est au-delà de 40 ans. Quant au nombre d'arbres naturels, on assiste à une augmentation progressive, au fur et à mesure que les plantations prennent de l'âge. La diminution du nombre de pieds de cacaoyers dans les plantations jeunes et âgées est due à un élagage effectué par les paysans pour favoriser le grossissement de certains pieds afin d'accroître la production affirme un producteur. La mort d'un nombre important de pieds de cacaoyers dans les plantations âgées, entraîne une très faible densité dans les jachères et ensuite, on assiste à la mise en place d'un bon transit végétatif. A l'égard la dégradation du couvert végétatif naturel lors de la mise

en place des plantations de cacao, on note une certaine relation de complémentarité entre ces espèces naturelles et celles induites. Ceci, d'autant plus qu'on observe une bonne dynamique végétative marquée par une alternance des strates végétatives, des bâtis et des champs. La figure 19 est une synthèse de l'évolution du couvert végétal de la localité de Ntui de ces trente dernières années. Elle montre à travers une vision synoptique l'impact des activités humaines sur l'environnement qui se traduit par la transite végétative mise en place par la surexploitation des écosystèmes forestiers par les agriculteurs et les non agriculteurs.



Source : INC 2018 et enquête de terrain 2020

**Figure 19:** Synthèse sur l'évolution, occupation et mutations spatiales à Ntui entre 1990-2000

### 3.3.2- Rentabilité cacaoyère et impact sur l'environnement

Les cultures pérennes comme celle de cacaoyer (*Theobroma cacao L.*) sont faites généralement dans les systèmes agroforestiers en association étroite avec une liste riche d'espèces d'arbres et d'autres plantes utiles sur la même parcelle (Somarriba *et al.*, 2013). En Afrique Centrale, la cacaoculture traditionnelle extensive repose sur des systèmes agroforestiers où le cacaoyer est couramment planté dans les forêts secondaires et jachères forestières à fine canopée. Pratiqués sur des petites surfaces sous l'ombrage naturel de la forêt, ces derniers assurent une régularité de production (Mossu, 1990 et Jagoret, 2011) cités par Durot Claire, 2003). Les agro-forêts (SAF) sont conservatrices d'un certain niveau de biodiversité, pouvant aller jusqu'à un niveau proche de celui de la forêt secondaire selon les systèmes (Michon *et al.* 1995). L'évolution des niveaux d'ombrage pourraient avoir un impact sur les fonctions de l'écosystème, y compris la fertilité des sols et le

maintien du stock de carbone (LINDSEY NORGROVE & STEFAN HAUSER, 2013.). Les systèmes agroforestiers à base de cacao sont crédités pour le stockage de quantités importantes de carbone.

Le stockage du carbone dans les agro-forêts à base de cacao est aujourd'hui reconnu et même quantifié. Le carbone total dans les cacaoyères est de 179 mg/ha contre 275 en forêt (Nolte *et al.*, 2001). Toutefois, il se pose non seulement la nécessité de protéger et de mieux gérer ces agro forêts, mais aussi de pouvoir en créer de nouvelles (boisements et/ou reboisements) pour piéger le carbone.

En effet, les agro forêts à cacao contiennent des stocks de carbone ou biomasse aérienne qui sont similaires à celles des forêts secondaires environnantes. Bien que la biomasse de témoin dans la région du centre en général et dans le Mbam et Kim en particulier plus précisément dans la localité de Ntui soit supérieure à celle des parcelles de cacao sous ombrage, ces dernières contiennent près de 78% de la biomasse de la forêt secondaire originelle. On peut donc dire que la culture de cacao sous ombrage, système cultural dominant dans notre zone d'étude a un potentiel important pour conserver le carbone forestier dans un paysage agricole, satisfaisant ainsi le double objectif de la réduction de la pauvreté et la conservation de la forêt qui joue un rôle important dans l'atténuation du réchauffement climatique par la séquestration de carbone.

### **3.2. Rentabilité cacaoyère et impact politico-économique nationale et locale**

Les recettes fiscales générées par la filière cacao au Cameroun proviennent de quatre sources principales : (1) la redevance à l'exportation (75 F.CFA/kg); (2) l'impôt (2%) sur le chiffre d'affaires; (3) la TVA (19.25%) qui n'est plus reversée aux entreprises; (4) les taxes sur les importations (à hauteur de 10% pour matières premières et équipements, de 20% pour les biens intermédiaires, et de 30% pour les biens de consommation courante)<sup>10</sup>. Cette fiscalité concerne la chaîne de valeur domestique du cacao mais la fiscalité générale s'applique aussi aux secteurs qui interagissent avec cette branche de l'économie nationale comme nous le montre le tableau 7. Au total, les recettes fiscales produites directement et indirectement par la filière cacao sont estimées à 25.1 milliards F.CFA par an.<sup>11</sup>

---

<sup>10</sup> Analyse de la chaîne de valeur du cacao au Cameroun pp64 – 65

<sup>11</sup> Idem

**Tableau 7:** Matrice d'analyse de la politique du cacao au Cameroun

<i>en F.CFA</i>	Biens échangeables		Facteurs domestiques de production			Profit
	Produits	Consom Interméd	Travail	Capital	Subvention/taxe	
Prix de marché	142 026 127 360	61 492 046 365	86 526 047 304	33 891 479 768	-19 998 751 693	-59 882 197 771
Prix de référence	140 874 127 360	68 289 244 663	86 586 935 517	30 319 086 732		-44 321 139 552
Tansfert	1 152 000 000	-6 797 198 297	-60 888 213	3 572 393 036	-19 998 751 693	-15 561 058 219

Source : Analyse de la chaîne de valeur du cacao au Cameroun

Pourtant, les subventions publiques/ privées via les projets financés par le FODECC ou par le BIP annuel se situe autour de 5 milliards de F.CFA. Ceci implique que le ratio taxe/subvention publique est estimé à 5.02 à l'échelle nationale, ce qui indique une très forte contribution de la filière cacao aux recettes publiques. Ce ratio très élevé est principalement dû à une taxation excessive depuis quelques années où la TVA n'est plus remboursée aux entreprises formelles et où l'impôt sur le chiffre d'affaires s'est substitué à l'impôt sur les bénéfices.

Sur le plan local, notons que, l'économie de la commune de Ntui cette décennie repose principalement sur l'agriculture après la régression du couvert végétale forestier. Ainsi, le cacao occupe une place de choix parmi les produits agricoles d'importance. En effet, le cacao représente 28% environ des exportations non pétrolières et 40% des exportations du secteur primaire dans ladite localité. Il constitue à l'heure actuelle, la principale source de revenus monétaires communale dudit arrondissement. En d'autres termes, le secteur cacao représente environ 2% du PIB de la commune de Ntui et 60% du PIB primaire et à peu près 50% du PIB du sous-secteur des produits agricoles destinés à l'exportation et à la transformation (ONCC, 2009).

Par ailleurs, face aux crises observées dans ce secteur d'activité, cette culture d'exportation occupe toujours une place de choix dans la rentrée de devises communales et dans le positionnement de la collectivité territoriale comme un bassin de production prioritaire à désenclaver enfin que la commune de Ntui améliore sa rente financière voire le contrôle et la structuration dudit secteur d'activité. Dans ce sillage, Leplaideur (1985) affirmait déjà que, la cacao-culture contribue pour 50-75% du budget de 90% des collectivités dans la région du Centre.

## **Conclusion**

L'impact de la cacaoculture est un indicateur important dont il faut tenir compte dans les propositions d'alternatives d'amélioration des revenus faites aux producteurs de la localité de Ntui, car un tel espace garantit une source régulière et soutenue des revenus issus de l'exploitation et de la vente des produits cacaoyers. Cette étude a consisté à évaluer l'impact socioéconomique, social, environnemental et politico fiscal pour ne que citer cela lié à la rentabilité de la cacaoculture à l'échelle locale voire une esquisse à l'échelle nationale. De ce qui précède les articulations *supra* évoquées, force est tout simplement de constater que la pratique de la cacaoculture apporte globalement des améliorations dans le mode, le fonctionnement et le quotidien des populations de Ntui. Aujourd'hui, selon le même constat, même si cette pratique impacte négativement sur le couvert végétal naturel, elle occupe une place capital dans la production de la fiscalité et contribue au développement des infrastructures dans cette unité géographique donc le développement est en plein essor. Ce qui nous permet de fermer cette conclusion en affirmant que la pratique de la cacaoculture est une aubaine pour le Mbam et Kim et l'arrondissement de Ntui en particulier. Mais les planteurs doivent franchir certaines barrières ainsi que la commune avant de jouir des prouesses d'une telle activité génératrice de revenus.

## **CHAPITRE 4 : CONTRAINTES A LA PRATIQUE CACAOYÈRE A NTUI, SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS**

La question de la production cacaoyère est au cœur des réflexions dans le monde entier depuis les années 1960. En Afrique, cette question se pose avec acuité au plus haut niveau des États et est inscrite à l'ordre du jour dans les grands sommets régionaux et sous régionaux, parce que la cacaoculture occupe une proportion importante de la population<sup>12</sup>. Au Cameroun en général et dans la localité Ntui en particulier, à cause de la crise économique survenue à la fin des années 1980, de la chute du prix du cacao et du café, de l'extraversion des produits alimentaires, du désengagement de l'État du secteur agricole dans les années 1990, de la dévaluation du Fcfa en 1994, du vieillissement de la population des agriculteurs, l'insécurité alimentaire s'est imposée comme un mal à combattre. D'où l'émergence des organisations paysannes (OP) dès le début des années 2000 et qui sont actuellement au centre des grandes initiatives en matière agricole au Cameroun, notamment dans l'arrondissement de Ntui. Comment les OP contribuent-elles à l'amélioration de la production de la cacaoculture à Ntui ? Pour répondre à cette question, nous proposons dans un premier temps de ressortir les contraintes à la pratique cacaoyère à Ntui, dans un second, élaborer les suggestions et recommandations relatives aux orientations stratégiques.

### **4.1. Contraintes à la pratique de la culture cacaoyère dans la zone d'étude**

La production et l'exploitation des matières premières cacaoyère dans la localité de Ntui, comme dans tous les bassins de production cacaoyère Camerounais demeure encore une équation difficile à résoudre pour les producteurs qui peinent à se réjouir des prouesses de ladite activité à cause sa forte rentabilité économique. Elle demeure encore vulnérable face aux aléas aussi bien techniques, climatiques et aux fluctuations des cours mondiaux. Ceci étant, sans toutefois, prétendre établir une étude exotique des contraintes à cette pratique cacaoyère et en nous référant tout de même sur l'analyse faite par Véronique ALARY « les cacaoculteurs camerounais face aux risques : essai de modélisation », nous nous limiterons dans un premier temps au faible niveau de technicité, et dans un second temps aux contraintes inhérentes à l'insécurité foncière et enfin aux contraintes inhérentes à l'instabilité des prix sur le marché.

#### **4.1.1. Contraintes liées à la technicité des cacaoculteurs de la zone d'étude**

Si la cacaoculture traditionnelle se montre encore fort capable de développer, de façon rentable, ses capacités productives, comme elle le fit à plusieurs reprises à l'époque coloniale, force

---

<sup>12</sup> Contribution des organisations paysannes dans la production des cultures vivrières dans l'arrondissement de Ntui (région du centre du Cameroun).

est de constater que cette pratique cacaoyère est aujourd'hui menacée en raison des problèmes de brassage de culture, d'épuisement des sols mais aussi et surtout du faible niveau d'intégration des progrès techniques (semences, produits de traitement, outillage) dans les systèmes de production. Dans ce sillage, il faut noter que, peu de planteurs recourent aux fertilisants. Suivant les données de notre étude, au total, ils sont moins de 50% à utiliser des engrais et moins de 25% à utiliser du fumier ou de la fiente de poulets. Ceci d'autant plus qu'ils considèrent leur sol comme naturellement plus fertile. Or des telles considérations ne garantissent pas toujours une bonne santé dû cacaoyer et un rendement optimal au planteur, de ce fait on assiste à l'abandon de la plantation par les propriétaires et également au vieillissement précoce des plantes donnant ainsi place au développement de la thèse non fondée de sorcellerie.

Sur le plan de la semence, le même constat est fait. En fait, l'utilisation des semences hybrides (clones améliorés) est étroitement liée au réseau de distribution de la Société de développement du Cacao (SODECAO) dans tous les bassins de production cacaoyère du Centre. Ces semences hybrides ont été très bien acceptées par les planteurs du fait de leur précocité. Il ne fallait plus attendre que 3 ans au lieu de 5 à 8 ans avant de récolter les premières cabosses. Cependant, ces semences sont très vulnérables aux maladies (pourriture brune, Capsides), peu résistantes aux intempéries climatiques, et trop exigeantes en travail. Les planteurs doivent tout d'abord réaliser une pépinière dans laquelle sont mises en place, dans des sachets, les graines cacaoyères sélectionnées. La photo 4 montre les jeunes plants de cacao en pleine santé et en plein développement placé sous l'ombre d'un arbre proche de la maison d'habitation.

Pendant six mois, les jeunes plants sont entretenus avec soin. Le planteur consacre aussi du temps au défrichage de la nouvelle parcelle qui recevra les jeunes plants cacaoyers. Il faut ensuite creuser de larges trous, puis effectuer la mise en place des nouveaux plants.

Aujourd'hui, la majorité des planteurs de notre zone d'étude a abandonné ce nouveau matériel végétal dont la distribution n'est d'ailleurs plus assurée. Pour se lancer à une production locale. Selon les données collectées, ils préfèrent produire à de faibles rendements et avec peu d'intrants, qu'être soumis aux approvisionnements incertains en semences, qui ont, en sus, un fort pourcentage de non-réussite. Une décision certes salubre, mais qui compromet leur capacité de production et ne récompense pas leur force de travail.



Source : Cliché P. Ntjenjom janvier 2020

**Photo 4:** Pépinière de cacaoyers sous ombrage naturel

Sur le plan de l’outillage ancien, compte tenu du fait que la majorité des exploitations cacaoyère sont familiales dans cette zone d’étude, l’outillage se compose généralement de machettes, de houes et d’une lime. Les planteurs de cacao se dotent d’un pulvérisateur pour les opérations de traitements phytosanitaires, qui sera « rafistolé » chaque année. Ainsi, au lieu de cinq ans, qui est la période normale d’amortissement du pulvérisateur, cet outil a une durée de vie moyenne de 15 ans. Et, sur l’ensemble des planteurs enquêtés, on recense seulement deux atomiseurs, qui n’ont pas été achetés mais offerts par la coopérative. Toutefois, le travail avec un tel matériel n’est pas exempt de toute insécurité. Tout incident social peut compromettre partiellement la mise en valeur des terres. Ainsi pour mettre en place une plantation à plus de 2 hectares, ces planteurs font recours aux feux de brousse pour atténuer la pénibilité du travail du défrichage manuel. La planche 10 constituée de trois photos A, B, C, montre les différentes phases de mise en place d’une culture sur brûlis. La photo A, montre une parcelle de forêt incendiée. La photo B, montre la même parcelle déjà incendiée où l’on peut observer les débris de bois brûlés. La photo C, montre la même parcelle nettoyée et sarclée partiellement et en attente de la semence. Ainsi, ces cultures sur brûlis constituent un danger pour la forêt plus loin dans l’analyse assure assurent le transit végétatif.)

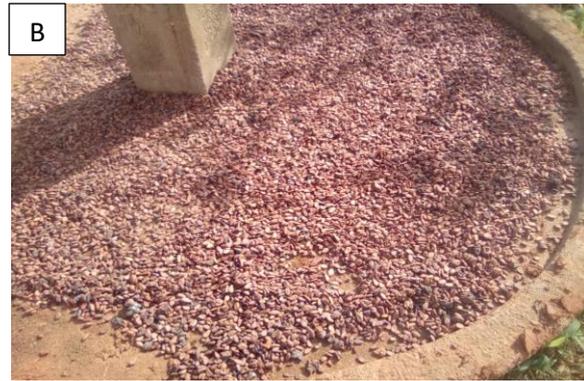


Source : Cliché P. Ntienjom janvier 2020

**Planche 10:** Destruction, dégradation et pollution de l'environnement par les cacaoculteurs

Ainsi, notons que l'absence de matériel sophistiqué dans l'ensemble de la zone d'étude engendre des pertes énormes et constitue une contrainte majeure pour la cacaoculture dans cette localité de Ntui. Car, il n'est pas évident de produire un cacao de qualité et quantité avec des telles conditions culturelles et d'outillage technique.

Pour aller plus loin, nous avons analysé les contraintes liées au séchage et les conséquences qui en découlent. Soulignons que, 94% des planteurs font sécher leur cacao à l'air libre: sur nattes ou claies (50%), sur des aires cimentées (27,8%), sur des bâches ou tôles, contre seulement 6% qui utilisent soit les fours et les séchoirs modernes. Toutefois, un tel séchage traditionnel induit inéluctablement de nombreuses pertes post récolte chez les producteurs engagés de la localité. La planche 11 montre les différentes techniques de séchage du cacao par les producteurs. Sur la première photo A, nous pouvons apercevoir les fèves de cacao étalées sur une bâche jaune alors que sur la seconde photo B, nous apercevons également les fèves de cacao séchées sur une place aménagée à la circonstance.



**Source :** Cliché P. Ntienjom janvier 2020

**Planche 11:** Différentes techniques de séchage des fèves de cacao

#### **4.1.2. Contraintes inhérentes à l'insécurité foncière**

Le droit foncier coutumier dans notre zone d'étude est fondé sur le droit d'usufruit, « c'est celui qui a travaillé la plante portée par la terre qui est l'usufruitier légitime du sol » Leplaideur (1985). Les cultures pérennes ont fait passer ce droit d'usufruit de la terre de un an à plusieurs décennies ; le droit éminent que le producteur exerce sur une portion d'espace garantie par la collectivité s'inscrit alors dans la durée. Mais l'introduction du cacao s'est aussi accompagnée d'une prise de conscience de la valeur de la terre. En d'autres termes, les cultures pérennes ont atténué les risques de dépossession en accentuant les phénomènes conflictuels au cours des héritages ou des acquisitions. De façon générale, les sociétés autochtones de Ntui restent très réticentes envers l'installation des étrangers et privilégient toujours le droit coutumier communautaire. Et dans ce contexte également, on décèle un autre problème plus complexe que le premier.

En fait, on constate que, dans la localité les jeunes ont rarement des parcelles de production ou qu'ils sont des producteurs indépendants car les anciens répugnent à passer la main. Ils n'encouragent pas non plus les jeunes à ouvrir leur propre plantation. Afin de conserver une main-d'œuvre rétribuée à bon compte. C'est donc une fois le père décédé que s'effectue généralement le partage des terres. Cela sous-entend des conflits inévitables entre générations lorsque les enfants, parfois mariés, aspirent à leur indépendance et autonomie financière.

En bref, l'insécurité foncière constitue un handicap pour la pratique de la cacaoculture dans cette partie du pays. Le premier handicap relevé ici est celui de la compétitivité. On note un problème de compétition intergénérationnelle dans cette pratique. Car jusqu'à lors, les plantations de cacao appartiennent à 75% selon les données collectées auprès des ménages producteurs aux anciens qui sont généralement aussi fatigués que la plantation qu'ils dirigent. Le second handicap à

souligner ici, est celui du vieillissement des plantations et la baisse de la rentabilité productive voire économique.

#### **4.1.3. Contraintes inhérentes à l'instabilité des prix sur le marché**

Les variations de prix des produits agricoles résultent généralement de déterminants expliqués (évolution de la demande et de l'offre, progrès technique, intervention étatique) et de déterminants aléatoires, d'ordre climatique par exemple<sup>13</sup>. Ces déterminants expliqués ne sont pas prévisibles dans le contexte camerounais. D'autant plus que le cacaoculteur ne connaît pas le prix garanti du cacao avant l'ouverture de la campagne cacaoyère. Les données sur l'offre ou la demande sur les marchés cacaoyers sont toujours très fluctuantes. Elles dépendent des comportements variés, parfois spontanés, du côté des offreurs comme des demandeurs, de l'accessibilité des marchés en toute saison et de la qualité des vendeurs. Pour l'offre, il faut compter avec des événements aléatoires (détournement des produits destinés à la vente pour satisfaire le retour imprévu d'un proche) ou probables mais dont l'occurrence est loin d'être calculée (perte de récolte au cours du transport).

C'est dire, que l'instabilité des prix réels a des répercussions immédiates sur les résultats d'exploitation et constitue une source d'imprévisibilité à laquelle le cacaoculteur doit faire face périodiquement. Car, en l'absence de marchés organisés pour la vente des produits cacaoyers ou la régulation des prix par la loi de l'offre et de la demande est bien souvent supplantée par un système d'échange où le rapport de force entre les protagonistes engagés dans la transaction conditionne fortement le prix, les producteurs ou cacaoculteurs en paient le lourd prix. En fait, les prix d'achat à la ferme résultent le plus souvent de la négociation entre Bayam Sallam qui est les producteurs du cacao, commerçants (coxeurs) qui achètent le cacao aux producteurs pour les revendre à des structures de collecte locale, et producteurs sur les coûts de commercialisation et les prix arbitraires de vente sur les marchés. La circulation par le biais de « bouche à oreille » de l'information sur les prix d'achat au producteur pratiqués par les Bayam Sallam assure une relative régulation des prix jusqu'aux limites du village. Cet état de lieu, constitue une contrainte réelle à la pratique de la cacaoculture. Car aucun producteur cacaoyer à la certitude sur le rendement de sa production au point à pouvoir contracter du crédit d'investissement agricole. Ce qui ralenti la forte productivité et la capacité d'investissement du cacaoculteurs de la localité qui est toujours contraint de spolier ses terres à la banque pour rembourser le crédit bancaire.

---

<sup>13</sup> Véronique ALARY, 2000, « LES CACAOCULTEURS CAMEROUNAIS FACE AUX RISQUES ESSAI DE MODÉLISATION », Harmattan 5-7, me de l'Ecole-Polytechnique 75005 Paris- FRANCE

## **4.2. SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX ORIENTATIONS STRATEGIQUES**

Au regard de l'analyse sectorielle des contraintes locales à la production cacaoyère, le renforcement de la capacité productive cacaoyère peut se faire suivant le renforcement et l'amélioration des axes. En d'autres termes il s'agit, pour nous de suggérer des mesures visant à apporter un redressement des contraintes techniques, foncières, organisationnelles, institutionnelles, de financement et de gouvernance du marché local et national. Dans ce même ordre d'idée, nous allons formuler des recommandations relatives aux orientations stratégiques pour un cacao local plus compétitif et plus productif.

### **4.2.1. Suggestions pour la pratique cacaoyère rentable et durable à Ntui**

La contribution des différents acteurs à la composition du prix FOB des fèves de cacao au Cameroun indique un rôle encore majoritaire des producteurs primaires dans cette chaîne de valeur, mais cette contribution a baissé depuis quelques années et cette tendance négative se confirme avec l'augmentation des capacités de transformation du cacao au Cameroun. Ce constat est encore largement renforcé si on étend la chaîne de valeur du cacao camerounais à l'international où le prix du cacao acheté aux producteurs ne représente plus que quelque pourcentage du prix final (Gilbert 2008, Hütz-Adams & Schneeweiß 2018, Amiel et al. 2019). Les prix proposés aujourd'hui aux cacaoculteurs camerounais sont trop bas pour convaincre les producteurs d'investir dans cette activité. Les petits producteurs en forêt de la région du Centre comme partout au Cameroun d'ailleurs, ont un prix minimal de rentabilité estimé à 680 F.CFA/kg sans inclure le coût de la main d'œuvre domestique, qui est proche du prix moyen de vente de 800 F.CFA en zone rurale durant la campagne. Afin d'apporter une réponse durable aux dysfonctionnements relevés dans la filière et surtout, de sécuriser les revenus des producteurs de la localité de Ntui, nous suggérons ;

#### **- Au plan organisationnel et institutionnel,**

Trois approches potentiellement complémentaires afin d'améliorer la rentabilité des revenus et le bien-être des cacaoculteurs camerounais en général et ceux de la zone d'étude en particulier. La première option consiste à profiter de l'évaluation actuelle du plan de relance pour établir une nouvelle stratégie publique d'appui au secteur<sup>14</sup>. Cet objectif est d'autant plus pertinent que le secteur cacao dégage des recettes fiscales dont une partie plus importante pourrait être affectée à la

---

<sup>14</sup> Inspiré du document intitulé, « analyse de la chaîne de valeur du cacao au Cameroun de Guillaume Iescuyer, Laurence Bautinot, Pietro Goglio, Simon Bassanaga, octobre 2009. Value Chain Analysis for Development est un outil financé par la Commission Européenne / DEVCO et mis en œuvre en partenariat avec Agrinatura. Il utilise un cadre méthodologique systématique pour analyser les chaînes de valeur liées à l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'aquaculture et la foresterie. Plus d'informations : <https://europa.eu/capacity4dev/value-chain-analysis-for-development-vca4d>

mise en œuvre de cette suggestion pour faire face à des contraintes liées à l'internalisation et l'externalisation des prix des fèves du cacao, la certification et la gestion rationnelle des logiques d'acteurs entre-chevauchées. Cependant, deux écueils doivent être évités pour assurer la pertinence et l'utilité d'une telle suggestion.

La Première suggestion, est la nécessité d'améliorer l'efficacité de l'aide publique qui est actuellement dispersée et très peu coordonnée (Basse *et al.* 2019). Cela requiert, d'une part, de réduire le nombre des organisations d'appui, aujourd'hui trop nombreuses dans le circuit de production et de commercialisation. D'autre part, cette suggestion doit viser certaines actions clés, dont les mises en œuvre sont organisées dans le temps, et se départir d'une liste « à la Prévert » de moult priorités qui convient à tous les cacaoculteurs mais n'est appliquée par personne (Basse *et al.* 2019). Deuxièmement, il est crucial de revitaliser le lien direct avec les petits producteurs de la zone rurale en répondant adéquatement à leurs besoins et en renforçant largement les moyens des administrations déconcentrées pour assurer cette tâche.

La deuxième suggestion, de type « business as usual », est de poursuivre la même politique nationale mais en pariant sur une amélioration exogène du marché international du cacao, notamment une élévation du cours des fèves. Ce retournement de tendance semble possible à court terme puisque la Côte d'Ivoire et le Ghana ont décidé d'appliquer un prix minimal de 2600 USD/t de cacao pour la campagne 2020-2021. Cette tendance à l'élévation du cours est renforcée par la décision du label Fair Trade d'établir un prix planché de 2 400 USD/t à partir d'octobre 2020. L'objectif de ces mesures est d'obtenir un « différentiel de revenu de subsistance » au planteur compris au minimum entre de 240 et 400 dollars par tonne. Ces décisions auront manifestement un impact sur les prix proposés aux cacaoculteurs camerounais en particulier ceux de la localité de Ntui, sans avoir pour le Cameroun à supporter le coût d'établir un prix planché comme vont le faire la Côte d'Ivoire et le Ghana. Force est de souligner dans ce sillage que, cette suggestion peut toutefois augmenter le risque de déforestation dans notre zone d'étude.

La troisième suggestion dans cet ordre d'idée serait, de reconnaître le rôle actuel déterminant du secteur privé dans l'appui aux producteurs de cacao et de favoriser ces initiatives par des mesures incitatives. Il s'agit dans cette veine par exemple pour les autorités Camerounaises centrales et déconcentrées de favoriser l'extension des processus de certification de type Rainforest Alliance-UTZ, notamment par une clarification des critères adéquats ou par une fiscalité différenciée pour les fèves et produits certifiées. Pour nous cette troisième suggestion peut être articulée autour l'élaboration et l'application d'une stratégie sectorielle publique, ayant comme résultat une gouvernance hybride publique-privée de la filière cacao au Cameroun à moyen terme.

### ➤ **Au niveau des acteurs locaux de la localité de Ntui**

Nous suggérons des axes stratégiques suivants en vue de promouvoir le développement de la cacaoculture concurrentiel, rentable et durable :

- L'encadrement des agriculteurs en vue de la mise en œuvre des programmes de régénération cacaoyère et de création de plantations nouvelles de cacaoyers ;
- La réalisation des plantations de démonstration ainsi que la vente et la transformation des produits issus de ces dernières ;
- L'intensification de la lutte phytosanitaire ;
- L'animation des planteurs en vue de l'amélioration de la qualité du produit ;
- La réalisation des programmes de formation et de recyclage en faveur du personnel d'encadrement et des agriculteurs ;
- L'approvisionnement des planteurs en produits agricoles ;
- La participation à l'organisation, la distribution et le recouvrement du crédit en milieu rural ;
- La sensibilisation des agriculteurs en vue de la formation des groupements socioprofessionnels et des coopératives ;
- Le soutien et l'appui au mouvement coopératif, notamment par la formation et le recyclage des coopérateurs et des cadres des coopératives ;
- L'amélioration de la production vivrière en vue d'assurer un équilibre harmonieux dans la cacaoculture ;
- La transformation de l'environnement socio-économique notamment par la création, la réhabilitation et l'entretien des pistes de collecte du produit ou la réalisation d'autres travaux d'aménagement rural.

### ➤ **Au plan de l'offre infrastructurelle**

Rappelons avant tout que, l'une des raisons principales précédemment évoquée par les cacaoculteurs pour justifier l'abandon de leurs plantations est l'enclavement dans lequel étaient les zones de production. En effet, même les producteurs les plus tenaces ont cédé au découragement parce qu'après s'être donné toutes les peines pour un cacao qui ne leur rapportait plus assez, après avoir disputé ardemment la récolte aux maladies et aux attaques des ravageurs, ils étaient contraints de stocker leurs produits, parce que ne pouvant pas accéder aux marchés et ou faire venir à eux les acheteurs par absence de routes de desserte ou à cause du mauvais de celles qui existaient, faute d'entretien.

Nous suggérons à ce constat et état de lieu les orientations stratégiques ci-après :

- La réhabilitation, la création et l'amélioration des infrastructures routières ;

- L'extension du réseau de téléphonie non filaire par les opérateurs de téléphonie mobile, car avec une telle extension, les producteurs peuvent désormais aisément communiquer entre eux, échanger à distance des informations sur les tendances en matière de prix, les quantités disponibles ou recherchées, etc. Ils peuvent également mieux s'organiser, coordonner leurs efforts, rassembler leur production et négocier avec les acheteurs qui connaissent qu'elles quantités exactes ils viennent acheter et à quel prix.

➤ **Au plan technique**

Une meilleure connaissance des systèmes agroforestiers à base de cacao passe par une prise en compte de toutes les composantes du système. En effet, pendant longtemps, la gestion de ces espaces s'est concentrée sur l'arbre cacaoyer au détriment des autres composantes. Nous suggérons sur un ensemble des mesures alliant, le système cultural, l'outillage et le savoir – faire afin d'optimiser la rentabilité cacaoyère.

Il s'agit sur l'axe du système cultural de :

- **Accentuer l'usage des phytosanitaires et des fertilisants naturels.**

Effet, les méthodes naturelles de traitements des pestes sont aujourd'hui mises sur pied par les cacaoculteurs dans notre zone d'étude mais sont jusqu'ici méconnues par un nombre considérable des producteurs cacaoyers qui dépensent d'énormes sommes d'argent pour l'achat des pesticides chimiques. Pourtant selon les informations collectées chez certains cacaoculteurs expérimentés en la matière. Ces méthodes basées sur l'association (ou non) de pesticides synthétiques biologiques aux extraits fermentés d'écorces, de feuilles, etc., d'espèces telles que l'essingan (*Guibourtia tessmannii*), l'elon (*Erythrophleum ivorense*), le doum (*Ceiba pentandra*), l'eyeck (*Pachyelasma tessmannii*), *Carica papaya*, *Nicotina tabacum*, dont certaines se retrouvent dans les cacaoyères sont plus efficaces et garantissent une rentabilité optimale voir la préservation de l'environnement et des essences associées aux cacaoyers.

Ainsi, la fertilisation naturelle des plantations est assurée par la chute des feuilles des cacaoyers et des arbres associés. Dans ce sillage, 6 à 8,5 tonnes de litière (feuilles, bois, fleurs et fruits) tombent par an dans les cacaoyères à Ntui. Cette chute procure au sol annuellement 50 à 55 kg d'azote, 3,5 à 4 kg de phosphore, 35 à 40 kg de potassium, environ 90 kg d'aluminium et 25 kg de magnésium. Une étude plus récente montre que le NPK index dans les agroforêts cacao varie de 4,7 à 8,7 et le déficit en nutriment est de 9,7 à 18,6 kg N/ha/an, 2,1 à 3,9 kg P/ha/an et 7 à 13,3 kg K/ha/an (ASB, 2000). Selon les cacaoculteurs enquêtés dans le cadre de cette étude, le bio-fertilisant a des avantages comparés comme, la limitation du coût de la production, la préservation de la nature et la protection de l'environnement dans un verger cacaoyer.

## **4.2.2. Recommandations relatives aux orientations stratégiques pour un cacao plus compétitif et productif**

### **Maximiser les périodes de production du calendrier agricole**

La production des cabosses obéit à un cycle d'alternance entre saison de pluie et saison sèche. Les cabosses ne peuvent aucunement être produites hors saison. Mettre tout en place pour protéger les cabosses naissantes afin que le maximum arrive à maturité et puisse servir à la production des plants de cacaoyer. Il faudrait en outre multiplier les plantations d'expérimentation et de démonstration (PED) dans tout le bassin de production la localité.

### **Organiser le marché des plants de cacaoyer**

Le marché des plants de cacaoyer représente des dizaines de milliards dont environ trente-cinq milliards (35.000.000.000) de francs CFA exprimés à la seule SODECAO de l'ordre de 138 millions de plants à raison de 250 CFA le plant<sup>15</sup>. La demande qui s'exprime auprès des producteurs amateurs n'a pas été évaluée, mais elle doit également être assez consistante d'après nos personnes ressource. Le marché n'est régi par aucune norme en matière de production des plants quant à la qualité ou à l'origine.

### **Susciter une plus grande implication des collectivités locales**

Les collectivités locales (régions et communes) peuvent servir de relais aux sociétés cacaoyères dans sa campagne de sensibilisation et de distribution des plants et de la commercialisation du cacao. En effet, ces collectivités disposent de véhicules qui peuvent être mis à contribution pour le transport et la livraison des plants de cacaoyer et du cacao. De même que les responsables locaux peuvent mettre en place des champs semenciers de grande envergure qui contribueront à alimenter leurs localités respectives en graines servant à créer des pépinières pour la production des plants si recherchés.

### **Renforcer les capacités des acteurs de la filière cacaoyère**

- Eduquer les acteurs de la filière sur les dangers et les risques à s'approvisionner chez les distributeurs et producteurs non agréés ;
- Revoir et adapter les modules de formation destinés aux producteurs de cabosses-semences ;
- Appuyer financièrement les personnes et groupes formés pour leur faciliter l'acquisition des outils performants (pulvérisateurs, atomiseurs, etc.) ;

---

<sup>15</sup> Données collectées lors des entretiens du terrain

- Encourager et inciter les jeunes à se faire former dans la production des plants de cacao en leur apportant une assistance technique, matérielle et financière dont ils auront besoin pour s'installer une fois la formation achevée ;
- Intensifier la formation des pépiniéristes ;
- Former des formateurs qui auront pour mission de transmettre à leurs pairs les techniques acquises en production des plants sélectionnés.

### **Conclusion :**

Parvenu au terme de ce chapitre où il était question de ressortir les contraintes liées à la pratique de la cacaoculture dans notre zone d'étude, selon les données issues de nos différentes descentes sur le terrain, les acteurs ont souligné des contraintes d'ordre technologiques, fonciers, infrastructurels et enfin les contraintes inhérentes à la commercialisation et la transformation essentielles, la liste étant loin d'être exhaustive. Ainsi, ayant répertorié, nous avons dans ce travail ébauché quelques recommandations et apporté des suggestions multi scalaires qui peuvent être appliquées par les acteurs de ladite filière afin d'améliorer non seulement leur capacité de production, mais aussi, la rentabilité et les conditions de vie des producteurs, voire même ériger cette localité en un véritable bassin de production concurrent et référencé à l'échiquier national et international.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de cette réflexion qui portait sur la cacaoculture et son impact dans le développement socio-économique dans la localité de Ntui département du Mbam et Kim. La finalité était de démontrer que la cacaoculture contribue significativement au développement socio-économique et infrastructurel de l'arrondissement de Ntui. Pour y parvenir, il revenait de prime abord d'identifier les facteurs socio- environnementaux et socio-institutionnelles responsables de la production cacaoyère dans la zone de Ntui. Il s'agissait de faire un regard sur les aspects physiques (fertilité du sol, le climat, et l'hydrographie) et humains (technologie, main d'œuvre), favorisant ainsi l'activité dans la localité de Ntui. Ensuite, d'identifier les acteurs et leurs logiques dans la production et la commercialisation du cacao à Ntui, le troisième objectif spécifique était d'évaluer les implications à différents piliers du développement (économique, social...) ; enfin de relever les mesures, proposer des stratégies et émettre les suggestions devant accroître cette activité pour un développement local efficient et durable. Ces objectifs ont été atteints. L'hypothèse principale de cette étude stipulait que la cacaoculture améliore significativement le niveau de vie et le quotidien des populations de l'arrondissement de Ntui.

La première hypothèse spécifique était que la disponibilité des terres arables couplée aux éléments climatiques adéquates constituent une aubaine pour la culture du cacao dans l'Arrondissement de Ntui, ensuite, la seconde hypothèse était que plusieurs acteurs interviennent dans l'encadrement de la cacao culture avec des logiques plurielles, de plus, les implications des différents piliers du développement sont évaluées au niveau environnemental, socio-économique et institutionnel, la quatrième hypothèse stipule que des mesures institutionnelles multi- échelles sont prises pour coordonner la culture et des stratégies sont développées pour faire face à toute sorte d'aléas liés à la production voire à la commercialisation du cacao mais reste encore loin d'être une solution totale. Cependant, l'étude a adopté une démarche hypothético déductive basée essentiellement sur la recherche documentaire, l'analyse diachronique, les observations sur le terrain, les entretiens individuels et les focus group et le questionnaire soumis aux maraichers, et la cartographie. Nous avons fait recours à une démarche hypothéticodéductive et participative. Ceci étant, nous avons utilisé un questionnaire semi quantitatif, administré à 225 producteurs, ménages, sexes confondus échantillonnés dans le cadre de cette étude. Mais du fait des difficultés rencontrées pendant ce travail, nous avons pu administrer 150 questionnaires ont été administrés.

Il ressort que l'ensemble des facteurs offerts par l'environnement ou dans la nature, indépendamment de l'action de l'homme sont susceptibles de favoriser le déploiement et le développement de l'activité cacaoyère dans l'arrondissement de Ntui. Il s'agit notamment la pluviométrie, la température et le sol. La pluviométrie annuelle diminue selon un axe Sud-

Ouest/Nord-Est qui va des zones côtières qui bordent l’océan Atlantique vers l’intérieur du territoire (voir figure ci-dessous). Un peu trop abondante dans le département du Sud-Ouest (problèmes de maladies cryptogamiques et de séchage des fèves de cacao), cette pluviométrie devient quelque peu insuffisante dans certaines des zones situées au Nord et au Nord-Est de la province du Centre Cameroun.

Ainsi, Ntui connaît une pluviométrie comprise entre 1350 et 1550 mm/an (confère figure de la pluviométrie ci-jointe). Cette légère limitation pluviométrique n’a cependant pas empêché ladite localité de connaître un important développement de la cacaoculture<sup>16</sup>. La répartition annuelle des pluies dans cette zone d’étude est également propice à la culture du cacaoyer.

Ntui est traversé par un climat de type équatorial à quatre saisons réparties comme suit : une grande saison des pluies, qui va de mi-août à mi-novembre, une petite saison des pluies, allant d’avril à mi-juin, une grande saison sèche qui va de mi-novembre à mars et une petite saison sèche allant de mi-juin à mi-août. Ainsi, le cacao est une plante tropicale cultivée sous des climats chauds et humides, caractéristiques qui correspondent de manière précise au climat de ce bassin de production. On peut ainsi conclure que cet élément climatique est une potentielle ressource responsable de la cacaoculture dans la localité de Ntui. C’est dans ces zones peu élevées que se sont développés les deux principaux bassins cacaoyers du Cameroun : le bassin dit du Sud-Ouest, qui s’étend également en partie sur la région du Littoral et le bassin dit du Centre-Sud qui s’étend sur toute notre zone d’étude. La température moyenne annuelle de Ntui est de 24°C, les maxima moyens annuels sont de 30°C et les minima moyens de 17°C. Les mois les plus chauds sont février et mars. Ce qui est très favorable pour la cacaoculture. Elles augmentent lorsque l’on descend vers le département de Mfoundi avec une variation d’altitude de 1000 m à 1500 m.

Il est à relever que deux catégories d’acteurs interviennent dans la filière cacao à Ntui au rang desquels les acteurs institutionnels en charge de la réglementation de la pratique cacaoyère. Ces acteurs agissent suivant des logiques complémentaires et sur des champs différentiels. Par exemple, dans cette analyse nous avons ressorti les acteurs de défense de droits des producteurs, des acteurs en charge de la régulation de la commercialisation et des acteurs en charge de la formation des producteurs. A côté des acteurs institutionnels, nous avons abordé le cas des acteurs non institutionnels en occurrence des producteurs qui sont des acteurs centraux et la clé de voûte de la

---

La commune de Ntui est caractérisée par une population cosmopolite qui vit des activités agricoles et non agricoles. La taille de celle-ci est estimée à 19741 individus pour une densité de moins de 90 habitants au kilomètre carré (PCD, 2013).

pratique cacaoyère. Les transporteurs qui jouent un rôle important dans la chaîne de valeurs et enfin les acteurs qui ont la lourde charge de relier les différents marchés du coin pour s'approvisionner en fèves cacaoyères puis commercialisent aux entreprises installées dans la ville ou zone d'étude pour collecter des grands stocks de cacao.

De ce qui précède, deux axes nous ont permis de mettre en exergue ou d'appréhender l'impact économique dont il est question dans cette articulation. Primo, la réduction du taux de chômage secundo, la réduction progressive de la paupérisation chez les cacaoculteurs employés et employeurs et enfin, le développement des activités non agricoles fruit de la recette du capital bénéfice de cacaoculture. En plus, les articulations *supra* évoquées, force est tout simplement de constater que la pratique de la cacaoculture apporte globalement des améliorations dans le mode, le fonctionnement et le quotidien des populations de Ntui. Aujourd'hui, selon le même constat, même si cette pratique impacte négativement sur le couvert végétal naturel, elle occupe une place capitale dans la production de la fiscalité et contribue au développement des infrastructures dans cette unité géographique donc le développement est en plein essor.

La production et l'exploitation des matières premières cacaoyère dans la localité de Ntui, comme dans tous les bassins de production cacaoyère Camerounais demeure encore une équation difficile à résoudre pour les producteurs qui peinent à se réjouir des prouesses de ladite activité à cause sa forte rentabilité économique. L'instabilité des prix réels a des répercussions immédiates sur les résultats d'exploitation et constitue une source d'imprévisibilité à laquelle le cacaoculteur doit faire face périodiquement. Car, en l'absence de marchés organisés pour la vente des produits cacaoyers ou la régulation des prix par la loi de l'offre et de la demande est bien souvent supplantée par un système d'échange où le rapport de force entre les protagonistes engagés dans la transaction conditionne fortement le prix, les producteurs ou cacaoculteurs en paient le lourd prix.

Au regard de l'analyse sectorielle des contraintes locales à la production cacaoyère, le renforcement de la capacité productive cacaoyère peut se faire suivant le renforcement et l'amélioration des axes. En d'autres termes il s'agit, pour nous de suggérer des mesures visant à apporter un redressement des contraintes techniques, foncières, organisationnelles, institutionnelles, de financement et de gouvernance du marché local et national. Dans ce même ordre d'idée, nous allons formuler des recommandations relatives aux orientations stratégiques pour un cacao local plus compétitif et plus productif. Ces mesures permettront de redynamiser la filière cacao au Cameroun en général et dans la localité de Ntui en particulier pour un lendemain meilleur.

# BIBLIOGRAPHIE

## I. OUVRAGES

### A) Ouvrages de méthodologie

- Bachelard, G., (1965). « *La formation de l'esprit scientifique* », Paris, Librairie philosophique.
- Durkheim, E., (2007). « *Les règles de la méthode sociologique* », Quadrige, P.U.F, 13 éd.
- Fragnière, J.P., (2009). « *Comment réussir un mémoire* », Paris, Dunod.
- Grawitz, M., (2001). « *Méthodes des sciences sociales* », 11 éd., Paris, Dalloz, 1019p.
- Grawitz, M., (2001). « *Méthodes des Sciences Sociales* », 11<sup>e</sup> Edition, Paris, Dalloz.
- Maccio, C., (2007). « *Savoir écrire un livre, un rapport, un mémoire*, 5<sup>ème</sup> éd., Lyon, Chronique Sociale », 179p.
- Mace, G. et Petry, F., (2000). « *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales* », Québec, Presses Universitaires de Laval, 134p.
- Quivy, R., Campenhoudt, R., (1995). « *Manuel de recherche en sciences sociales* », 2<sup>ème</sup> éd., Paris, Dunod.

### B) Ouvrages généraux et spécifiques

- Abdoulaye, C., Kouadio, A.J.C., Djaha, K., Aimé V.B.T. et Yves A.Y.C., (2016). « *Caractérisation des pratiques agroforestières à base de cacaoyers en Zone de forêt dense semi-décidue : cas de la localité de Lakota (Centre-ouest, Côte d'Ivoire)* ». European Scientific Journal ESJ, 12(21) : pp50-69.
- Amann, (1999). « *La théorie des droits de propriété* » in *De nouvelles théories pour gérer l'entreprise du XXI<sup>ème</sup> siècle* », Ed. Economical, coll. Gestion, chapitre 1, pp 13-60.

Anonyme, (2008). « *Programme de relance des filières Cacao/Café* ». *Manuel de travail*. Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER). Yaoundé, Cameroun. 26p.

Assiri, A.A., Yoro, G.R., Dehevels, O., Kebe, B.I, Keli, Z.J., Adiko, A. et Assa, A., (2009). « *Les caractéristiques agronomiques des vergers de cacaoyers (Theobroma cacao) en Côte d'Ivoire* ». *Journal of Animal & Plant Sciences*, 2 (1) : Pp55-66.

BAZZI-VEIL, L. et Kambou Sié, (2002). « *Etude communautaire sur le travail des enfants dans les plantations cacaoyères en Côte d'Ivoire* ». Centre d'Etudes Prospectives et appliquées sur les Politiques Sociales et les Systèmes de Sécurité Sociale Organisation Internationale du Travail IPEC, Institut International de Recherche en Agronomie Tropicale, 139 p.

Beer, J., Bonnemann, A., Chavez, W., Fassbender, H.W., Imbach, A.C. et Martel, I., (1990). « *Modelling agroforestry systems of cacao (Theobroma cacao) with laurel (Cordia alliodora) or poro (Erythrina poeppigiana) in Costa Rica* ». V. Productivity indices, organic material models and sustainability over ten years. *Agroforestry systems*, 12: Pp 229-249.

Brunner, J. et Ekoko, F., (2000). « *La réforme de la politique forestière au Cameroun: enjeux, bilan, perspectives* ». WRI.

Chauveau, J.P., (2003). « *Plans Fonciers Ruraux. Conditions de pertinence des systèmes d'identification et d'enregistrement des droits* », Actes du séminaire international d'échanges entre chercheurs et décideurs Pour une sécurisation foncière des producteurs ruraux, GRAF-GRET-IIED, Ouagadougou, 19-21 Pp 35-48.

Degrande, A et Kengue, J., (2003). « *Safou, Dacryodes edulis : Recueil de fiches techniques. ICRAF- tropiques Humides de l'Afrique* ». Yaoundé, Cameroun. Degrande, A., Essomba, H., Bikoué Mekongo, C.A., Kamga, A., (2007). « *Domestication, Genre et Vulnérabilité. Participation des femmes, des jeunes, et des catégories les plus pauvres à la domestication*

*des arbres agroforestiers au Cameroun* ». Working paper nr 48. Yaoundé, ICRAF-WCA/HT. 73p.

Dondjang, J.P., (2006). « *Unité de valeur FF52: Projets de foresterie communautaire et agroforesterie* ». Notes de cours de la composante Agroforestière (non publié). Département de foresterie, FASA, Université de Dschang. 97p.

Dongmo, J.L., (1981). « *Le dynamisme Bamiléké (Cameroun) volume I, la maîtrise de l'espace agraire* », Yaoundé, CEPER.

Elong, J.G., (2004). « *Eton et Manguissa, de la Lékié au Mbam-et-Kim : jeux et enjeux fonciers (Centre Cameroun)* », les Cahiers d'Outre-mer. <http://com.revues.org>.

FAO., (2002) « *Etude de cas d'aménagement forestier exemplaire en Afrique centrale: les systèmes agroforestiers cacaoyers, Cameroun* ». Par Denis J. Sonwa, octobre 2002. Document de travail FM/12F. Service de la mise en valeur des ressources forestières. Division des ressources forestières. FAO, Rome.

Gockowski, J. et Doumbe, M., (1999). An analysis of horticultural production and marketing systems in the forest margins ecoregional Benchmark of Southern Cameroon. RCM Monograph No 27. IITA-RCMD.

Gockowski, J.J. et Dury, S., (1999). « *The economics of cocoa-fruit agroforests in Southern Cameroon* ». In F. Jiménez and J. Beer, eds. Multi-strata Agroforestry Systems with Perennial Crops, p. 239-241. Turrialba, CATIE.

Gockowsky, J. et Weise, S.F., (1999). « *Revitalizing traditional tree crop systems at the forest margins in Cameroon* ». American Society of Agronomy meeting – Special Session of Alternatives to Slash-and-Burn Agriculture. Salt Lake City, Poster with abstract published. November 1999.

- Jagoret, P., Todem Ngnogue, H., Bouambi, E., Battini, J-L., Nyassé, S., (2006). « *Caractérisation des systèmes de cacaoculture du Centre Cameroun* ». IRAD/CIRAD. Yaoundé, Cameroun. 115p.
- Jagoret, P., Todem Ngnogue, H., Bouambi, E., Battini, J-L., Nyassé, S., (2008). « *Diversification des exploitations agricoles à base de cacaoyer au Centre Cameroun : mythe ou réalité ?* », Biotechnol.
- Kengue, C. Kapseu et G.J. Kayem, (eds.) Actes du 3<sup>ème</sup> Séminaire international sur la valorisation du safoutier et autres oléagineux non-conventionnels. Yaoundé, Cameroun, 3-5 octobre 2000. Presses Universitaires d'Afrique, Yaoundé. p 465-482
- Leakey, R.R.B. et Simons, A.J., (1998). « *The domestication and commercialization of indigenous trees in Agroforestry for the alleviation of poverty* ». *Agroforestry System* (38): Pp165-176.
- Leplaideur, A., (1985). « *Les systèmes agricoles en zone forestière, les paysans du Centre et du Sud Cameroun* ». IRAT, Yaoundé, Cameroun. 615p
- Li, Z., Traore, A., Maximova, S., Gultinan, M.J., (1998). « *Somatic embryogenesis and plant regeneration from floral explants of cacao (Theobroma cacao L.) using thidiazuron* ». *In vitro Cell. Dev. Biol-Plant*, (34): Pp293-299.
- Lopez-Balz, O., Ballon, H., Eskes, A., Petiand, U., (1993). « *Embryogenèse somatique de cacaoyer Theobroma cacao L. à partir de pièces florales* ». *CR Acad. Sci. Paris, Sciences de la vie/Life sciences*, (316): Pp 579-584.
- Losch, B., Fusillier, J.L., Dupraz, P.O. et Ndoya, J., (1991). « *Stratégies des producteurs en zone caféière et cacaoyère du Cameroun: quelles adaptations à la crise?* » Collection DSA No 12. DSA-CIRAD.

- Losch, B., Fusillier, J.L., et Dupraz, P., (1991). « *Stratégies des producteurs en zone caféière et cacaoyère du Cameroun. Quelle adaptation à la crise ? Montpellier, France* ». Cirad-Dsa, Collection Documents Systèmes Agraires no12, 252p.
- Malézieux, E., (2005). « *La diversification dans les agricultures du Sud : à la croisée de logiques d'environnement et de marché. Un contexte nouveau* ». Cahiers d'études et de recherche francophone/Agricultures, Volume 14, Numéro 3, 277-81, Mai-Juin 2005, Synthèse. [http://www.jle.com/fr/revues/agro\\_biotech/agr/edocs/00/04/0D/B9/article](http://www.jle.com/fr/revues/agro_biotech/agr/edocs/00/04/0D/B9/article).
- Mbile, P., Tsobeng, A., Degrande, A., (2007). « *Intégration et gestion des arbres dans les champs* ». Manuel d'aide à la décision. ICRAF, Yaoundé, Cameroun. 22p.
- Mezogue Ntoune, D.F. et Julve C., (2007). « *Transformation et valorisation des produits forestiers non ligneux : l'Andok ou mangue sauvage (Irvingia gabonensis, Irvingia wombulu)* ». Fiche technique Projet DACEFI, WWF-CARPO. Yaoundé, Cameroun. 15p. Document en ligne disponible sur :[http://www.fsagx.ac.be/gf/recherche 2007.pdf](http://www.fsagx.ac.be/gf/recherche%2007.pdf). Consulté le 11 Août 2020.
- Ndoye, O., Ruiz-Perez, M., Eyebé, A., (2000). « *L'influence de la commercialisation des Produits forestiers non ligneux sur la dégradation des ressources forestières en Afrique centrale : Le rôle de la recherche dans l'équilibre entre le bien-être des populations et la préservation des forêts* ». In Sunderland, T.C.H. ; Clark, L.E. et Vantomme, P. (éds). Recherches Actuelles et Perspectives pour la Conservation et le Développement. FAO, Rome.
- Ndzenge, M. S. N., (2008). « *Etude de marché d'un aliment traditionnel : Cas du safou (Dacryodes edulis) séché dans la ville de Yaoundé. Mémoire de fin d'études* ». Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles, Université de Dschang. 87p
- Nzebule, E.C. et Okorie, P.E., (2001). Litter fall and nutrient return in *Dacryodes edulis* stands in Southern Nigeria In Kengue, J., Kapseu, C., et Kayem, G.J.(eds.). Actes du 3e

séminaire international sur la valorisation du safoutier et autres oléagineux non-conventionnels, Yaoundé, 3-5 Octobre 2000. ONCC. 2009. Les mesures prises par le Gouvernement pour parvenir à une économie cacaoyère durable. Cas du Cameroun. Table ronde sur l'économie cacaoyère mondiale durable. Hotel Hyatt Regency Port of Spain (Trinidad et Tobago) du 23 Au 27 Mars 2009. Ppt.14p. doc en ligne, disponible sur l'adresse: <http://www.roundtablecocoa.org/documents/ONCC.pdf>. Consulté le 26/05/2020.

Obiang O.B., (1998). « *Stratégies d'intégration des fruitiers locaux dans les systèmes de production en zone forestière humides de basse altitude du Cameroun. Cas des départements de la Lékié et de la vallée du Ntem* ». Université de Dschang.

OWONA, J., (1975). « *La réforme politique et constitutionnelle de la République unie du Cameroun* », *R.J.P.I.C.* pp486-510.

OWONA, J., (janv.-mars 1973). « *La nouvelle constitution camerounaise du 20 mai 1972 : de l'État fédéral à l'État unitaire* ». *R.J.P.I.C.*, pp.3-40.

Sama, N. J. Kamajou, F., Ayissi, M. J.P., Foko, E., (1993). « *Methodology for budgeting agricultural enterprises in Cameroon. Université de Dschang* ». Cameroon. 18p.

SCUC., (2006). « *Safou : *Dacryodes edulis** », Manuel du vulgarisateur, Southampton, Uk.(Southampton Centre for Underutilised Crops). 26p

SCUC., (2006). Ndjansang: *Ricinodendron heudelotii*, Field Manual for Extension workers and Farmers, University of Southampton, Southampton, UK. Silem, A. et Albertini, J.M.

1999. Lexique d'économie. 6e édition. Dalloz. 626p. Simons, A.J. et Leakey, R.R.B. 2004.

Tree domestication in tropical agroforestry: New visistas in Agroforestry. Agroforestry

Systems, 61(1): 167-181. Sonwa, D.J., Weise, S.F., Tchatat, M., Nkongmeneck, A. B.,

Adesina, A., Ndoye, O., et Gockowski, J. 2000. « *Les agroforets cacao : espace integrant*

*développement de la cacaoculture, gestion et conservation des ressources forestières au Sud*

*cameroun* ». Paper presented at the second pan African symposium on the sustainable use of

Natural Resources in Africa. Ouagadougou, Burkina Faso, 24-27 July 2000. Sonwa, D., Weise, S.F., Tchatat, M., Nkongmeneck, B., Adesina, A.A., Sonwa, D., (2002). « *Etude de cas d'aménagement forestier exemplaire en Afrique centrale: les systèmes agroforestiers cacaoyers, Cameroun* ». Document de travail FM/12F. Service de la mise en valeur des ressources forestières, Division des ressources forestières. FAO, Rome Italy. 41 pp.

SMITH, S., et al., (1990). « *La Guerre Du Cacao : Histoire Secrète D'un Embargo* ». Paris, Calman Levy, 218 p.

SONWA, J. Denis et al., (2000). « *Les Agroforêts Cacao: Espace Intégrant Développement de la Culture du Cacao, Gestion et Conservation des Ressources Forestières au Sud-Cameroun* », Deuxième Colloque Pan-African Sur, L'Utilisation Durable Des Ressources Naturelles en Afrique : Ouagadougou, Burkina Faso, juillet, Union Mondiale pour la Nature (UICN).

Tchawa, P., (2014). « *Amélioration de la gouvernance du secteur foncier au Cameroun* », Yaoundé, pp31-35.

Thangata, P. H., & Hildebrand, P., (2012). « *Carbon stock and séquestration potential of agroforestry Systems in smallholder agroecosystems of sub-Saharan Africa: Mechanisms for Reducing émissions from deforestation and forest dégradation' (REDD+)* ». Agriculture, Ecosystems and Environment (158), Pp172-183.

Varlet, F., (1991). « *Dynamique de plantation et strategies des planteurs dans les zones cacaoyères et caféières de Makénéné et Ndikiniméki (Centre-Cameroun)* ». Rapport de stage effectué pour la SODECAO. 179p.

## Lexiques des C) THÈSES ET MÉMOIRES

### 1. Thèses

Donfack Sockeng, L., (2001). « *Le droit des minorités et des peuples autochtones au Cameroun* », Thèse de doctorat en droit public, Université de Nantes.

Melone., S., (1968). « *La parenté et la terre dans la stratégie du développement : l'exemple du Cameroun* », Thèse de Doctorat en Droit, Université de Paris.

Pougoue, P.G., (1977). « *La famille et la terre : Essai de contribution à la systématisation du droit privé au Cameroun* », Thèse de doctorat d'État, Université de Bordeaux I.

Sonwa, D., (2004). Biomass management and diversification within cocoa agroforests in the humid forest zone of Southern Cameroon. PhD thesis. Faculty of Agriculture. University of Bonn. Germany. Cuvillier Verlag Goettingen.112 pp.

Tchapmegni, R., (2008). « *Le contentieux de la propriété foncière au Cameroun* », thèse de doctorat, Université de Nantes.

Vincent Alloké, P., (1989). « *Le processus de règlement des conflits comme mode de contrôle du changement social (Niamey-Niger)* », Thèse pour le Doctorat de l'Université de Paris I, 572 p. Citée dans le lexique Miliça Cubrilo.

Kpangui, K.B., (2015). « *Dynamique, diversité végétale et valeurs écologiques des agroforêts à base de cacaoyers de la Sous-préfecture de Kokumbo (Centre de la Côte d'Ivoire)* ». Thèse de Doctorat. UFR Biosciences. Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan. Côte d'Ivoire). 227 p.

## 2. Mémoires

Aulong, S., (1998). Les conditions d'extension de l'agrumiculture dans le centre Cameroun. Cas du village de Ntsan. Mémoire de stage ESATI. CNEARC, ENITA de Bordeaux, CIRAD-FLHOR, 1998.

Tayo Gamo, K.Y., (2014). « *Dynamique de la biodiversité ligneuse et des stocks de carbone dans les systèmes agroforestiers à base de cacao au centre Cameroun : cas de ngomedzap* ». Mémoire de Master professionnel en foresterie, UNIVERSITE DE DSCHANG, 91p).

Dallière, C., (1996). « *Systèmes agroforestiers caféier et cacaoyer d'écotone forêt-savane chez les Tikars du Cameroun : étude agro-écologique, ethnobotanique et socio-économique* ». Mémoire DEA. Université d'Orléans. 70p.

Debroux, L., & Dethier M., (1993). Valorisation des produits secondaires de la forêt dense humide tropicale. Réserve de faune du Dja, Sud-Cameroun. Mémoire de fin d'études. Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux, Belgique.

Hietet Goufan, G.D., (2005). Valeur socio-économique des composantes d'une agro forêt à base de cacaoyers : cas des départements de la Lekie et de la Mefou Afamba dans le Centre et de la Mvila dans le Sud Cameroun. Mémoire de fin d'études. Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles, Université de Dschang. 88p. IRAD. 2005. zone agro-écologique: forêts humides à pluviométrie bimodale. page disponible sur [http://www.irad-cameroon.org/zones\\_fr.phpidz=4&idRub=1](http://www.irad-cameroon.org/zones_fr.phpidz=4&idRub=1)

Koumassou, T., (2010). « *Stratégies des acteurs et gestion de la propriété foncière par les collectivités locales : cas de la commune de KLOUEKANME* », mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Master en sciences de gestion.

Mekembom, Y.N., (2005). Potentiel en produits forestiers non ligneux des agroforêts à base de cacaoyers : Cas des départements de la Lékié, de la Mefou-Afamba dans la Province du

Centre et de la Mvila dans la province du Sud-Cameroun. Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'ingénieur Agronome, Montpellier, IITA, CIRAD, 93p.

Mekembom, Y.N., (2005). Todem Ngnogue, H. 2005. Bilan financier des systèmes de cacao-culture du Centre Cameroun. Mémoire de fin d'études. Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles, Université de Dschang, Cameroun. 88p.

Messie A.C., (2007). « *Caractérisation de la richesse floristique en fonction de l'âge des agroforêts à base de cacaoyers du bassin du centre Cameroun : cas de Bokito, Obala et Ngomedzap* ». Mémoire du diplôme d'Ingénieur de conception des Eaux Forêts et Chasse. Dschang, Cameroun, Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles, Département de Foresterie, 96 p.

Nakuna Tsala, A.M., (2009). « *Analyse du fonctionnement de la filière njansang (Ricinodendron heudelotii) : calcul des coûts et des marges des acteurs. Cas de la région du Centre Cameroun* ». Mémoire de fin d'études. Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles, Université de Dschang.

Durot, C., (2003). « *Evaluation et comparaison des stocks de carbone des systèmes agroforestiers à base de cacaoyers du Centre Cameroun Cas de l'arrondissement de Bokito* ». Mémoire de Fin d'Etude, Groupe ISA LILLE et CIRAD, 76p

## **D) DICTIONNAIRES**

Lexique des termes juridiques, 2003 paris, 14<sup>e</sup>, édition, Dalloz.

Dictionnaire des théories des relations internationales, 3e édition, Dalloz, Paris, pp237-250.

Dictionnaire Géographique Pierre George.

## C) DOCUMENT SITEWEB

Beitone, A. et Hemdane, E. (2005). « *La définition de l'entreprise dans les manuels de sciences économiques et sociales en classe de seconde* ». Skholê, hors-série 1, 2939. Document en ligne sur [http://www.aixmrs.iufm.fr/formations/filieres/ses/didactique/Beitone\\_Hemdane.pdf](http://www.aixmrs.iufm.fr/formations/filieres/ses/didactique/Beitone_Hemdane.pdf). Consulté le 24/09/09.

Abraham-Frois, G., (1998). « *Entreprises et organisations* ». In G. Abraham-Frois, G. Caix, P. Hugon, P. Liou & F. Renversez (Eds.), Dictionnaire encyclopédique Economie (pp. 168-174). Paris : Dalloz.

Barrel, M., Battini, J.L., Duris, D., Hekimian Lethève, C., et Trocmé, O., (2006). « *Les plantes stimulantes In : CIRAD-GRET Memento de l'agronome* », Ministère des Affaires étrangères. Paris, France. Pages 1051-1063.

Baumer, M., (1987). « *Agroforesterie et Désertification. Centre Technique de coopération Agricole* », 259p.

Duguma, B., Gockowski, J. et Bakala, J., (2001). “*Small holder cacao (Theobroma cacao Linn.) cultivation In. agroforestry systems of West and Central Africa: Challenges and opportunities*”. Agroforestry Systems. (51) Pp177-188.

Dupriez, H. et De Leener, P., (1993). « *Arbres et agriculture multiétiquées d'Afrique* ». CTA, Terre et Vie. Ville, Pays. 280p

Eyog Matig, O., Ndoye, O., Kengue, J., et Awono, A., (2006). « *Les fruitiers forestiers comestibles du Cameroun* ». International Plant Genetic Resources Institute (IPGRI), IITA, Cotonou, Bénin. 204p.

Greenfinch, P., (2000). « *Les bases de l'analyse financière* ». Cours d'analyse financière en 10 chapitres.72p. Document numérique disponible sur <http://pagespersorange.fr/pgreenfinch/zbanafin.htm>

Herbel, D., Bamou, E. Mkouonga, H. et Achancho, V., (2003). « *Manuel de formation aux politiques agricoles en Afrique* ». Maisonneuve et la rose/AFREDIT. 321p.

# ANNEXES

## Annexe 1 :



### QUESTIONNAIRE d'ENQUÊTE

*Nous menons une enquête dont l'étude vise à identifier les acteurs de la pratique cacaoyère, les logiques qui sous-tendent le choix de leur investissement dans le domaine de la cacaoculture, l'impact et les difficultés liées à cette activité et enfin les stratégies développées par ces acteurs à différent niveau de la chaîne de production voire même de la commercialisation. Ceci, non seulement pour améliorer les conditions de production afin de rendre leur cacao plus compétitif, mais également améliorer leurs conditions de vie pour un développement local inclusif, participatif, intégré et durable.*

#### Guide d'identification et d'entretien du bénéficiaire

Nom de l'enquêteur : \_\_\_\_\_ Numéro de fiche : \_\_\_\_/

Date de l'enquête : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/Date de collecte : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Quartier \_\_\_\_\_/

#### SECTION I : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES ACTEURS

<b>S1Q1</b>	<b>Sexe</b> 1=Masculin 2= Féminin	__
<b>S1Q2</b>	<b>Age</b> 1= 15-20 ans 2=20-24 3=25-29 4=30-34 5=35-39 6=40-44 6= 45-49 7=50-54 8=55-59 9=60-64 10=65 et plus	__
<b>S1Q3</b>	<b>Statut matrimonial</b> 1= Célibataire 2= Marié(e) 3= Divorcé(e) 4=Veuf (ve)	__
<b>S1Q4</b>	<b>Ethnie</b> 1 = Eton 2 = Ewondo 3 = Boulou 4 = Bassa 5 = Yambassa 6 = Bamiléké 7 = foulbe 8=( A préciser).....	__
<b>S1Q5</b>	<b>Région d'origine :</b> 1 = Adamaoua 2= Centre 3= Est 4= Extrême- nord 5= Littoral 6 =Nord 7=Nord-ouest 8=Ouest 9= Sud 10=Sud-ouest 11= autres (à préciser).....	__

<b>S1Q6</b>	<b>Position familiale de l'enquêté :</b> 1 = Chef de famille 2= fils de la famille 3= fille de la famille 4= petit fils à la famille 5= personne élevée par la famille 6= Autres (à préciser).....	__
<b>S1Q7</b>	<b>Statut matrimonial</b> 1= Célibataire 2= Marié(e) 3= Divorcé(e) 4=Veuf (ve) 5= Orphelin	__
<b>S1Q8</b>	<b>Avez-vous des enfants ?</b> 1= Oui 2= Non	__
<b>S1Q9</b>	<b>Si oui combien de garçons</b> 1=Aucun 2= 1 garçons 3= 2 garçons 4=3 garçons 5= 4 6= 5 garçons 7= 6 garçons 8= 7 garçons 9= 7 garçons et plus	__
<b>S1Q10</b>	<b>Si oui combien de filles ?</b> 1=Aucun 2= 1 fille 3= 2 filles 4=3 filles 5= 4 6= 5 filles 7= 6 filles 8= 7 filles 9= 7 filles et plus	__
<b>S1Q11</b>	<b>7. Ont-ils chacun une parcelle de cacaoyère ?</b> 1= Oui 2=Non	__
<b>S1Q12</b>	<b>Niveau d'instruction</b> 1=Sans niveau 2=Primaire 3= Secondaire 4= Supérieur	__
<b>S1Q13</b>	<b>Quelle est votre activité principale ?</b> 1=Fonctionnaire 2=Commerçant 3=Agriculteur 4=Etudiant 5= indépendant 6 Autres (à préciser).....	__
<b>S1Q14</b>	<b>A Combien évaluez-vous votre revenu mensuel ?</b> 1=] Moins de 10 000] 2= [10 000 – 20 000] 3=[20 000 – 40 000] 4=[40 000 plus [	__

## SECTION II : CREACTION ET ENTRETION DU VERGER

<b>S2Q1</b>	<b>Avez-vous une plantation de cacao dans la localité ?</b> 1= Oui 2= Non	__
<b>S2Q2</b>	<b>Si oui, comment avez- vous eut votre verger</b> 1= Héritage, 2= Legs, 3= Par achat, 4 = Appropriation et mise en place par des fonds propres, 5= Autre (à préciser)	__



<b>S2Q17</b>	<p><b>Quels sont les facteurs qui ont influencés la mise en place des vergers cacaoyer aujourd’hui que par le passé dans votre localité ?</b></p> <p>1=La chute drastique du coût du cacao sur le marché local, national et international ; 2= la mauvais gouvernance de la filière cacao par les administrés ;</p> <p>3= paralysie des cacaoculteurs par des coxeurs à tous les niveaux chaine ; 4= exode agricole et vieillissement des propriétaires des vergers 5= l’abandonne des producteurs à eux-mêmes ; 6= restriction des micros finances à l’accompagnement des producteurs</p> <p>7=Autres (à préciser).....</p>	_
--------------	--	---

**SECTION III : organisation, vente et subvention**

<b>S3Q1</b>	<p><b>Quels sont les acteurs impliqués dans le circuit commercialisation du cacao dans la localité?</b></p> <p>1=Chef 2=Sous – préfet 3=Maire 4= Populations 5= Grossistes 6= Coxeurs, 7= Entreprises du secteur, 8 = Etat, 9 = Tous les huit</p>	
<b>S3Q2</b>	<p><b>Comment sont – il organisés?</b></p> <p>1= Association 2= Coopérative 3= mutuelle 4= Réseau 5 = GIC</p> <p>6 = Autres</p> <p>(préciser).....</p> <p>.....</p>	
<b>S3Q3</b>	<p><b>Quels sont les moyens d’écoulement de vos produits cacaoyers ?</b></p> <p>1= Vente groupé 2= Vente en magasin local 3 = Vente en exportation 6 = Autres</p>	
<b>S3Q4</b>	<p><b>Quel (s) est ou sont le ou les produits vendu ?</b></p> <p>1= Cabosse 2= Fèves 3=Fèves torréfié 4= Poudre de chocolat 5= Pâte de chocolat</p> <p>6= Beurre de chocolat 7= Autres</p>	
<b>S3Q6</b>	<p><b>Si Non, pourquoi ?</b></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	

	..... .....	
<b>S3Q7</b>	<p><b>Comment qualifiez-vous les actions des autorités locales et nationales en matière de gestion cacaoyère à l'échelle nationale et locale</b></p> <p>1= Mauvaise      2=Passable      3= Assez bien      4= Bien      5= Très bien 6= autres</p>	

<b>Mode de vente de cacao</b>						
	Quelles cibles ? (local, export) Quels marché ? (niche, grande consommation)	Comment ? (en gros, en détail, en exportation)	Système de consommation des cabosses ? (oui/ non) Lequel(s) ?	Chargés de livraison aux frais de l'agriculteur ? (oui/ non)	Pourcentage de perte	Cause des pertes de la production
<b>1</b>						
<b>2</b>						
<b>3</b>						
<b>4</b>						

**SECTION IV : IMPRESSIONS PERSONNELLES**

<b>S4Q1</b>	<p><b>Que suggérez – vous pour améliorer la production du cacao dans localité ?</b></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
-------------	---	--

S4Q2	<p><b>Au niveau de la commercialisation une solution devant faciliter la commercialisation de votre cacao?</b></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	-
S4Q3	<p><b>Quels sont les problèmes générés par le fait que l'Etat ait libéralisé ce secteur de production ?</b></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
S4Q4	<p><b>Pensez- vous que proposez aux autorités en charge de la gestion dans l'optique de rendre le cacao de Ntui plus concurrent et compétitif ?</b></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	\   —
S4Q5	<p><b>Quelle est la contribution du cacao dans le développement rural ?</b></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	\   —

	<p>.....</p> <p>.....</p>	
<b>S4Q6</b>	<p><b>Que pensez – vous des entreprises de cacao installées dans la localité et des structures de financière s’y trouvant ?</b></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	

**MERCI POUR VOTRE BONNE COLLABORATION**



## ANNEXE 4

### GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX AUTORITES

*Cacaoyère, les logiques qui sous-tendent le choix de leur investissement dans le domaine de la cacaoculture, l'impact et les difficultés liées à cette activité et enfin les stratégies développées par ces acteurs à différent niveau de la chaine de production voire même de la commercialisation. Ceci, non seulement pour améliorer les conditions de production afin de rendre leur cacao plus compétitif, mais également améliorer leurs conditions de vie pour un développement local inclusif, participatif, intégré et durable.*

#### **A. IDENTIFICATION DE L'INFORMATEUR**

**Nom et prénom :** \_\_\_\_\_.

**Fonction :** \_\_\_\_\_.

**Age :** \_\_\_\_\_.

**Date :** \_\_\_\_\_.

#### **B. QUESTION SUR L'ACTIVITE CACAOYERE DANS LA LOCALITE.**

1. En matière de la gestion de la production du cacao, quelles sont vos attributions ?

---

---

---

2. Qui possède les champs cacaoyère de la localité et quels sont les différents modes d'accès à la terre mise en valeur pour la production du cacao de Ntui ? Classer-les dans le temps : Passé et le présent ; Dites les acteurs concernés, les stratégies d'accès, les droits détenus et la limite à ce droit ?

---

---

---

3. Quelles sont les différentes institutions liées à la gestion de la chaîne cacaoyère à Ntui ?

---

---

---

4. Y a-t-il une difficulté que posent le plus les acteurs de cette filière à leur différent niveau d'implication?

---

---

---

5. Quels sont les différentes stratégies que vous développez afin d'éponger les problèmes soulignés? Quel commentaire faites-vous du point de vue des problèmes liés à la compétition des acteurs à échelle différentielle?

---

---

---

6. En tant que gardien, conservateur et protecteur des terres villageoises quels sont les problèmes dont vous faites dans l'exercice de la mise en place des plantations?

---

---

---

### **C. Organisation, commercialisation et subvention cacaoyère.**

1. Que prévoient exactement les textes en matière de la commercialisation du cacao ?

---

---

---

2. Êtes-vous au courant de l'existence des organisations de la pratique cacaoyère?

---

---

---

3. Par quel principe de droit tranchez-vous les problèmes agricoles auxquels vous soumettent les producteurs agropastoraux ?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

4. La production cacaoyère à Ntui répond – t – il aux exigences du marché national et international en matière de certification?

---

---

---

5. Quelles sont les mesures prises pour booster la production et l'écoulement du cacao produit dans la localité à l'échelle nationale et internationale?

---

---

---

## **Annexe 2:**

### **DECRET N° 2005/1212/PM DU 27 AVRIL 2005 PORTANT REGLEMENTATION DU CONDITIONNEMENT ET DE LA COMMERCIALISATION DES FEVES DE CACAO**

Le Premier ministre décrète :

#### Chapitre I : Dispositions générales

Article 1er : Le présent décret régit le conditionnement et la commercialisation des fèves de cacao produit en République du Cameroun.

Article 2 : Le cacao ne peut être commercialisé que s'il satisfait aux conditions suivantes :

- être fermenté ;
- avoir été séché sur une claie ou sur une aire cimentée;
- être sec, le taux d'humidité ne pouvant en aucun cas être supérieur à 8% ;
- être propre et exempt de corps étrangers notamment végétal, animal, minéral et synthétique ;
- être dépourvu d'odeur de moisi, de fumée ou de pesticides ou de toute autre odeur étrangère ;
- entrer dans l'un des types commerciaux définis par la norme nationale NC 217 ;
- avoir une teneur en OTA inférieure à la tolérance internationale ;
- avoir un grainage conforme tel qu'indiqué dans la norme nationale NC 222 ;
- être transporté dans des véhicules bâchés ;
- être de qualité homogène.

Article 3 :

(1) Au sens du présent décret, les définitions ci-après sont admises :

- Fèves moisies : fèves montrant en coupe longitudinale, la présence dans les parties internes ou externes, des moisissures visibles à l'œil nu ou à la loupe.
- Fèves ardoisées : fèves de texture compacte ou non, dont les cotylédons sont de couleur ardoisée sur au moins la moitié de la surface de la coupe longitudinale. Les fèves insuffisamment

fermentées, dites " violettes-compactes ", dont la coupe longitudinale présente un aspect compact et une couleur violette, sont assimilées aux fèves ardoisées.

- Fèves défectueuses :

a) fèves mitées ou charançonnées dont les parties internes renferment des insectes ou des larves ou bien présentent des signes d'édommages causés par des insectes.

b) Fèves plates dont les cotylédons sont absents ou fortement atrophiés et réduits au seul tégument de la fève.

c) Fèves germées dont la radicule a percé le tégument ou présentant un orifice dû au passage, puis à la chute de la radicule.

(2) Le classement des cacaos est basé sur le pourcentage en nombre de fèves moisies, ardoisées ou défectueuses, révélé par le « cut test » et dont le compte est déterminé sur un échantillon.

(3) Lorsqu'une fève présente plusieurs défauts, elle est classée dans la catégorie la moins valorisée. Dans ce cas, les fèves ardoisées se classent après les fèves moisies.

## Chapitre II : Des normes de qualité

### Article 4 :

(1) Le cacao est classé en trois (03) types commerciaux ainsi qu'il suit :

- Grade I (G I)

- Grade II (G II)

- Hors-Standard (HS)

(2) Chaque type commercial est spécifié par la norme nationale NC 217.

## Chapitre III : De la commercialisation des fèves de cacao

### Section I : Du déroulement des opérations

#### Article 5 :

(1) L'achat du cacao GI, GII et HS s'effectue librement sur le territoire national, sous réserve du respect des dispositions des articles 3 et 8 de la loi N° 2004/025 du 30 décembre 2004 susvisée. A

cet effet, des marchés périodiques peuvent être organisés sur l'initiative des producteurs, des groupements de producteurs, d'unions et des sociétés coopératives, en liaison avec les acheteurs et les autorités administratives compétentes.

(2) Le cacao est acheté aux producteurs suivant un différencié par qualité, négocié et fixé d'accord parties sur la base des prix de référence publiés par le système d'information des filières.

Article 6 : Le contrôle du poids et de la qualité du cacao à l'achat relève de la responsabilité conjointe de l'acheteur et du producteur. En cas de désaccord, un arbitrage est effectué par les services compétents du ministère chargé de la commercialisation du cacao.

## Section II : Des obligations de l'acheteur

### Article 7 :

(1) L'acheteur est tenu de transmettre à l'interprofession et au chef de la circonscription administrative-du ressort, la liste de ses mandataires. Seul le mandataire titulaire d'une carte professionnelle délivrée par l'interprofession peut procéder aux opérations d'achat de cacao.

(2) Une copie de cette liste est transmise à l'Office National du Cacao et du Café (ONCC).

### Article 8 :

(1) La carte professionnelle est délivrée par l'interprofession aux acheteurs ayant souscrit à la déclaration d'existence et à ses mandataires dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la liste ci-dessus mentionnée. Passé ce délai, la carte professionnelle est réputée délivrée.

(2) Tout refus doit être motivé et signalé à l'ONCC.

### Article 9 :

(1) La carte professionnelle visée ci-dessus est valable pour une campagne. Elle est présentée à toute réquisition des autorités compétentes ou de l'interprofession.

(2) La carte professionnelle peut être retirée par l'interprofession en cas de violation par son titulaire, des dispositions du présent décret ou du code de déontologie de l'interprofession. Ce retrait entraîne une suspension du mis-en-cause pour une période dont la durée est fixée par le ministre chargé de la Commercialisation du cacao.

Article 10 : L'acheteur contribue au bon déroulement de la campagne et à la sauvegarde de la qualité des produits. A cet effet, il répond des actes répréhensibles de ses mandataires, conformément aux textes en vigueur et au code de déontologie de l'interprofession.

Article 11 : l'acheteur est tenu de déclarer le premier lundi de chaque mois à la préfecture du ressort les achats de fèves de cacao du mois écoulé. Cette déclaration récapitule également les quantités achetées depuis le début de la campagne. Une copie de cette déclaration est adressée à l'ONCC et à l'interprofession.

### Section III : De l'exportation des fèves de cacao

Article 12. L'exportation du cacao est réservée aux opérateurs économiques ayant souscrit à la déclaration d'existence prévue par la législation en vigueur et titulaires d'une carte professionnelle délivrée par l'interprofession.

Article 13 : L'exportateur de cacao communique tous les mardis à l'ONCC et à l'interprofession, les statistiques d'exportation et les stocks des fèves de cacao de la semaine précédente. La déclaration correspondante doit notifier :

- les quantités et qualités de cacao achetées ;
- les exportations ;
- les livraisons aux usines locales de transformation ;
- les stocks disponibles.

Article 14 : Le fichier des exportateurs de cacao, est mis à jour annuellement conjointement par le ministère chargé de la commercialisation du cacao, l'ONCC et l'interprofession pour en extraire les opérateurs inscrits qui n'ont exercé aucune activité pendant deux campagnes de commercialisation consécutives.

Article 15 :

(1) l'exportateur de cacao s'acquitte de toutes redevances et taxes préalablement à l'embarquement du produit.

(3) Il est tenu de domicilier ses opérations d'exportation auprès d'une banque locale et de rapatrier les recettes correspondantes, conformément aux textes en vigueur en matière de change.

Article 16 :

(1) Sont admis à l'exportation, les lots de cacao classés « Grade 1 » et " Grade « II » tels que définis par la norme nationale NC 217 munis de bulletin de vérification et de certificat phytosanitaire valides.

(2) L'exportation de tout autre produit que ceux cités ci-dessus constitue une infraction réprimée conformément à la législation en vigueur.

Chapitre IV : Des emballages et du marquage

Section I : Des emballages

Article 17 :

(1) A l'achat auprès des producteurs et à l'exportation, les sacs d'emballage du cacao doivent être conformes à la norme nationale NC03-2000 : 01.

(2) A l'exportation, les fèves de cacao doivent être transportées dans des sacs neufs et bien cousus, d'un poids uniforme de 65 kg net, avec une tolérance de 2 kg en plus ou en moins ou en conteneurs ventilés.

(3) Les exportations en vrac conteneurs ventilés ne sont autorisées que sur demande expresse de l'acheteur et pour une qualité uniforme de cacao.

(4) Les opérations d'empotage s'effectuent sous la supervision de l'ONCC.

Section II : Du marquage

Article 18 : A l'exportation, chaque sac doit porter sur une face, de façon apparente et indélébile, les caractéristiques définies par la norme nationale NC 221.

Article 19 : L'utilisation d'un numéro de série de lot déjà employé au cours de la même campagne est interdite. Elle est, le cas échéant, assimilée à une tentative de fraude et réprimée en conséquence.

Article 20 : Le ministre chargé de la Commercialisation du cacao fixe, par des textes particuliers, les emballages et les marquages utilisables pour l'exportation des cacaos Hors-Standard.

Article 21 :

(1) Tout cacao destiné à l'exportation est soumis au contrôle de la qualité.

(2) Il est présenté au contrôle par lots homogènes de 5,10,15 ou 25 tonnes au maximum.

(3) Le contrôle de la qualité porte sur chacun des lots présentés.

## Chapitre V : Du contrôle de la qualité et de l'état phytosanitaire

### Section I : Du contrôle de la qualité

#### Article 22 :

(1) Le contrôle de la qualité à l'exportation est effectué sous la supervision de l'ONCC par des organismes agréés à cet effet par arrêté du ministre chargé de la commercialisation du cacao.

(2) Les organismes visés à l'alinéa 1er ne sont pas autorisés à exercer directement ou indirectement les professions d'acheteur, de tiers détenteurs ou d'exportateur de cacao.

(3) Les organismes de contrôle de la qualité sont responsables de la qualité attestée du produit à l'embarquement.

(4) Les organismes de contrôle de qualité communiquent quotidiennement à l'ONCC et à l'interprofession les copies des bulletins de vérification, mensuellement les statistiques des produits contrôlés et trimestriellement les rapports de leurs correspondants à l'étranger.

#### Article 23 :

(1) L'agrément des organismes susvisés est subordonné à la présentation d'un dossier comprenant les pièces suivantes :

- une déclaration d'existence, conformément aux textes en vigueur ;
- une documentation renseignant sur une réputation internationalement reconnue à travers un réseau dense de représentation ;
- les bilans des trois derniers exercices, à l'exception de l'organisme qui postule pour la première ou la deuxième fois ;
- une assurance responsabilité civile chef d'entreprise ;
- une attestation de non-nuisance des installations délivrée par l'administration compétente.

(2) Les organismes susvisés doivent, en outre, justifier d'équipements appropriés permettant de faire des contrôles physiques, chimiques et organoleptiques, conformément au cahier des charges défini par le ministre chargé de la commercialisation du cacao.

(3) L'agrément des organismes de contrôle de qualité est valable pour deux campagnes de commercialisation consécutives. Il est renouvelable.

Article 24 :

(1) Le prélèvement des échantillons se fait par sondage à différentes hauteurs dans les sacs. L'analyse desdits échantillons est effectuée conformément à la norme nationale NC 218.

(2) Au cours du prélèvement, il est procédé au contrôle de l'homogénéité. Si, à l'intérieur de 3% des sacs, le produit présente des différences sensibles dans ses caractéristiques, le lot est déclaré "Non Conforme " et mis à reconditionner.

(3) Les organismes susvisés doivent mettre à la disposition de l'ONCC, une fraction de l'échantillon du produit prélevé aux fins de certification de la qualité dans le cadre de la défense et de la promotion de l'origine Cameroun.

Article 25 : La durée de validité du certificat sanctionnant le contrôle de la qualité à l'exportation est de vingt (20) jours, à compter du jour de la vérification pour les fèves de cacao Grade 1, Grade II et Hors Standard. Passé ce délai, les lots sont soumis à un nouveau contrôle et, le cas échéant, reclassés.

Article 26 : L'interdiction d'exportation est prononcée à l'encontre de tout lot non conforme aux normes requises par le récépissé de la déclaration de vente ou dont la qualité figurant sur le bulletin de vérification a été, par quelque moyen que ce soit, modifiée par l'exportateur ou le mandataire.

Article 27 : Toute manœuvre frauduleuse commise avant ou après le contrôle de la qualité ou tout refus de se prêter aux mesures de contrôle est constatée sur procès-verbal dressé par l'organisme chargé du contrôle de qualité.

Article 28 :

(1) En matière de conditionnement du cacao à l'exportation, l'intention frauduleuse est présumée dans les conditions ci-après :

1. Pour un lot déclaré en Grade 1, l'intention frauduleuse est présumée lorsque :

a) au point de vue quantitatif, le nombre de fèves par échantillon de 300 grammes, s'écartant de plus d'un tiers du poids moyen des fèves dépasse 20% ;

b) au point de vue qualitatif, l'analyse révèle par échantillon de trois cents (300) fèves et pour l'une des catégories de défauts, un pourcentage supérieur à :

- 6% de fèves moisies ;

- 8% de fèves ardoisées ;

- 12% de fèves présentant d'autres défauts.

2. Pour un lot déclaré en grade II, L'intention frauduleuse est présumée lorsque l'analyse relève par échantillon de trois cents (300) fèves et pour l'une des catégories de défauts, un pourcentage supérieur à :

- 8 % de fèves moisies

- 15 % de fèves ardoisées

- 12 % de fèves présentant d'autres défauts.

(2) En cas de stockage prolongé des lots d'une durée de vingt (20) jours au moins, l'intention frauduleuse est présumée lorsque le nombre de défauts constatés excède le double de la tolérance admise pour le classement déclaré.

Article 29 :

(1) Chaque sac sur lequel ont porté les opérations de contrôle est plombé par un scellé métallique ou en tissu qui porte la marque de l'organisme ayant effectué le contrôle de la qualité et l'origine du pays. Ce scellé est placé à la fermeture du sac.

(2) Le bulletin de vérification sanctionnant le contrôle de la qualité doit obligatoirement préciser ses dates de délivrance et de péremption, ainsi que les dates de vérification des lots par l'organisme ayant effectué le contrôle.

Section II : De l'état phytosanitaire

Article 30 - Après le contrôle de la qualité, tout produit destiné à l'exportation est systématiquement désinsectisé avant embarquement.

Article 31 : La désinsectisation est effectuée par des organismes phytosanitaires agréés par le ministère chargé de l'agriculture et ayant souscrit à la déclaration d'existence.

Article 32 : Après désinsectisation, un certificat phytosanitaire est établi et délivré à l'exportateur par le ministère chargé de l'Agriculture. Sa validité est de cinq (5) jours.

#### Chapitre VI : Des sanctions

Article 33 :

(1) Les violations aux dispositions du présent décret sont passibles de sanctions prévues par la législation en vigueur.

(2) La constatation de ces violations par les agents assermentés du ministère chargé de la Commercialisation du cacao, du ministère chargé de l'Agriculture et de l'Office National du Cacao et du Café entraîne la saisie du cacao mis en cause.

(3) Le cacao saisi est vendu aux enchères par les soins du ministère chargé de la Commercialisation du cacao et de l'Office National du Cacao et du Café.

(4) Le produit de la vente est reversé au Fonds de développement des filières cacao et café, déduction faite des charges et droits légaux.

#### Chapitre VII : Dispositions diverses et finales

Article 34 : Les modalités d'application du présent décret seront, en tant que de besoin, précisées par arrêté du ministre chargé de la Commercialisation du cacao.

Article 35 - Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures contraires, notamment le décret n° 97/130/PM du 21 mars 1997 réglementant le conditionnement et la commercialisation du cacao.

Article 36 : Le ministre du Commerce et le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'application du présent décret qui sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais.

Yaoundé, le 27 avril 2005

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement,

Ephraïm INONI

## TABLE DE MATIÈRES

DÉDICACE.....	i
SOMMAIRE .....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	iv
LISTE DES FIGURES.....	v
LISTE DES PLANCHES.....	vi
LISTE DES TABLEAUX .....	vii
LISTE DES PHOTOS.....	viii
RESUME.....	ix
ABSTRACT .....	x
INTRODUCTION GÉNÉRALE .....	1
I- CONTEXTE DE L'ETUDE .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
I.1. Justification de la recherche.....	3
II. DELIMITATION DU SUJET .....	1
II.1. Délimitation spatiale .....	3
II.2. Délimitation thématique .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
II.3. Délimitation temporelle.....	5
III-PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE.....	5
IV. QUESTIONS DE RECHERCHE .....	7
IV.1. Question principale .....	7
IV.2. Questions secondaires.....	7
V- OBJECTIFS DE RECHERCHE.....	8
V.1. Objectif principal .....	8
V.2. Objectifs secondaires .....	8
VI. HYPOTHESE DE RECHERCHE.....	8
VI.1. Hypothèse principale .....	8
VI.2. Hypothèses secondaires .....	8
VII- INTÉRÊT DE LA RECHERCHE.....	9
VIII- REVUE DE LA LITTÉRATURE .....	9
VIII.1. La politique agricole .....	9
VIII.2. Cacao culture et vulnérabilité des paysans .....	11

IX- CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL.....	13
IX.1. Cadre théorique.....	13
IX.1.1. Le modèle théorique de Von Thünen .....	13
IX.1.2. Théorie des conventions .....	14
IX.2. Cadre conceptuel de la recherche .....	15
IX.2.1. Le développement socio-économique .....	15
IX.2.2. Le développement durable.....	15
IX.2.3. Commercialisation des produits agricoles .....	16
IX.2.4. Impact socioéconomique .....	16
X- MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	16
X.1. Démarche de la recherche .....	16
X.2. Collecte de données .....	17
X.2.1. La collecte des données secondaires .....	17
X.2.2. La collecte des données de sources primaires.....	19
X.2.2.1. Protocole d’entretien .....	19
X.2.2.2. Collecte des données par le questionnaire .....	20
X.2.2.2.1. Élaboration du questionnaire .....	20
X.2.2.2.2. Détermination de l’échantillon.....	20
X.2.2.2.3. Base du sondage.....	20
X.3. Dépouillement, analyse et traitement des données obtenues .....	21
XI- DIFFICULTÉS RENCONTRÉES .....	22
<b>CHAPITRE 1 : FACTEURS EXPLICATIFS DE PRODUCTION CACAOYÈRE DANS LA LOCALITÉ DE NTUI .....</b>	<b>23</b>
1.1- MILIEU PHYSIQUE : UN FACTEUR DETERMINANT DANS LA PRODUCTION CACAOYERE DANS LA LOCALITE DE NTUI .....	23
1.1.1- La pluviométrie.....	23
1.1.2- Température.....	24
1.1.3- Sol et couvert végétal. ....	26
1.2- COMPOSANTE SOCIO-ECONOMIQUE ET INSTITUTIONNELLE COMME AUBAINE LA PRATIQUE DE LA CACAOCULTURE A NTUI.....	29
1.2.1- Composante historique de l'activité cacaoyère comme facteur de production dans l'arrondissement de Ntui.....	29
1.2.2- Période allant de la colonisation en passant par l'indépendance jusqu'aux lendemains de l'indépendance.....	29

1.2.2.1-Début de l'ère de la libéralisation 1990 à nos jours .....	30
1.2.3-Analyse de la composante socio-économique comme atout à la pratique cacaoyère à Ntui .....	31
1.2.3.1- Caractère activité comme indicateur propice pour la pratique de la cacaoculture. ....	31
1.2.3.2- Migration : facteur du développement de la cacaoculture dans la localité de Ntui .....	33
1.2.3.3-Un marché de niche structuré et favorable au développement de la cacaoculture .....	35
1.2.3.4- Mise en place d'un système de crédit de proximité.....	36
<b>CHAPITRE 2 : ACTEURS, LOGIQUES ET PROBLÈMES DE LA FILIÈRE CACAOYÈRE DANS LA LOCALITÉ DE NTUI.....</b>	<b>37</b>
2.1- ACTEURS ET LOGIQUES DE LA FILIÈRE CACAOYÈRE DANS LA LOCALITÉ DE NTUI.....	37
2.1.1- Acteurs non institutionnels et leurs logiques .....	38
2.1.1.1-Les producteurs.....	38
a) Caractéristiques des producteurs de la localité de Ntui .....	38
b) Caractéristique du verger des producteurs.....	41
2.1.1.2- Les transporteurs.....	43
2.1.1.3-Les collecteurs et les coxeurs .....	44
2.1.2- Les acteurs institutionnels .....	44
2.1.2.1-Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural /(MINADER).....	44
2.1.2.2. L'Office National du Café et du Cacao (ONCC).....	44
2.1.2.3. Collège des producteurs : Association Nationale des Producteurs de Café et de Cacao .....	45
2.2- PROBLÈMES INHÉRENTS A LA PRATIQUE CACAOYÈRE DANS LA ZONE D'ÉTUDE .....	45
2.2.1- Les problèmes d'ordre socio-économiques, technologiques et politiques .....	45
2.2.1.1-Problèmes liés à l'information sur l'évolution des prix de vente sur le marché local....	45
2.2.1.3-Problèmes liés à la gouvernance de la filière cacaoyère dans zone d'étude.....	48
<b>CHAPITRE 3 : RENTABILITÉ ET IMPACTS DE LA PRATIQUE CACAOYÈRE SUR LE DÉVELOPPEMENT DANS L'ARRONDISSEMENT DE NTUI.....</b>	<b>50</b>
3.1- RENTABILITÉ CACAOYÈRE ET IMPACT ÉCONOMIQUE .....	50
3.1.1- Pratique de la cacao culture et réduction du niveau de chômage .....	51
3.1.2- Développement des activités non agricoles fruit de la recette du capital bénéfice de cacaoculture .....	52

3.1.3- Réduction progressive de la paupérisation chez les cacaoculteurs employés et employeurs .....	56
3.2- RENTABILITE CACAOYERE ET L'IMPACT SOCIAL.....	57
3.2.1- Impact socio-sanitaire .....	57
3.2.2- Impact socio-foncier .....	60
3.2.3- Impact socio-infrastructurel.....	61
3.2.4- Impact éducatif .....	63
3.3. RENTABILITE CACAOYERE ET IMPACT ENVIRONNEMENTAL .....	64
3.3.1- Impact de la cacaoculture sur la flore et la végétation naturelle.....	64
3.3.2- Rentabilité cacaoyère et impact environnemental .....	68
3.2. RENTABILITE CACAOYERE ET IMPACT POLITICO-ECONOMIQUE NATIONALE ET LOCALE.....	69
Conclusion.....	71
<b>CHAPITRE 4 : CONTRAINTES A LA PRATIQUE CACAOYÈRE A NTUI, SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX ORIENTATIONS STRATÉGIQUES .....</b>	<b>72</b>
4.1. CONTRAINTES A LA PRATIQUE DE LA CULTURE CACAOYÈRE DANS LA ZONE D'ÉTUDE .....	72
4.1.1. Contraintes liées à la technicité des cacaoculteurs de la zone d'étude .....	72
4.1.2. Contraintes inhérentes à l'insécurité foncière.....	76
4.1.3. Contraintes inhérentes à l'instabilité des prix sur le marché .....	77
4.2. SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	78
4.2.1. Suggestions pour la pratique cacaoyère rentable et durable à Ntui .....	78
4.2.2. Recommandations relatives aux orientations stratégiques pour un cacao plus compétitif et productif.....	82
Conclusion :.....	83
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>87</b>
I. OUVRAGES .....	87
A) Ouvrages de méthodologie .....	87
B) Ouvrages généraux et spécifiques.....	87
Lexiques des C) THÈSES ET MÉMOIRES .....	94
1. Thèses .....	94

2. Mémoires .....	95
D) DICTIONNAIRES .....	96
C) DOCUMENT SITEWEB.....	97
<b>ANNEXES.....</b>	<b>98</b>
<b>TABLE DE MATIÈRES .....</b>	<b>117</b>